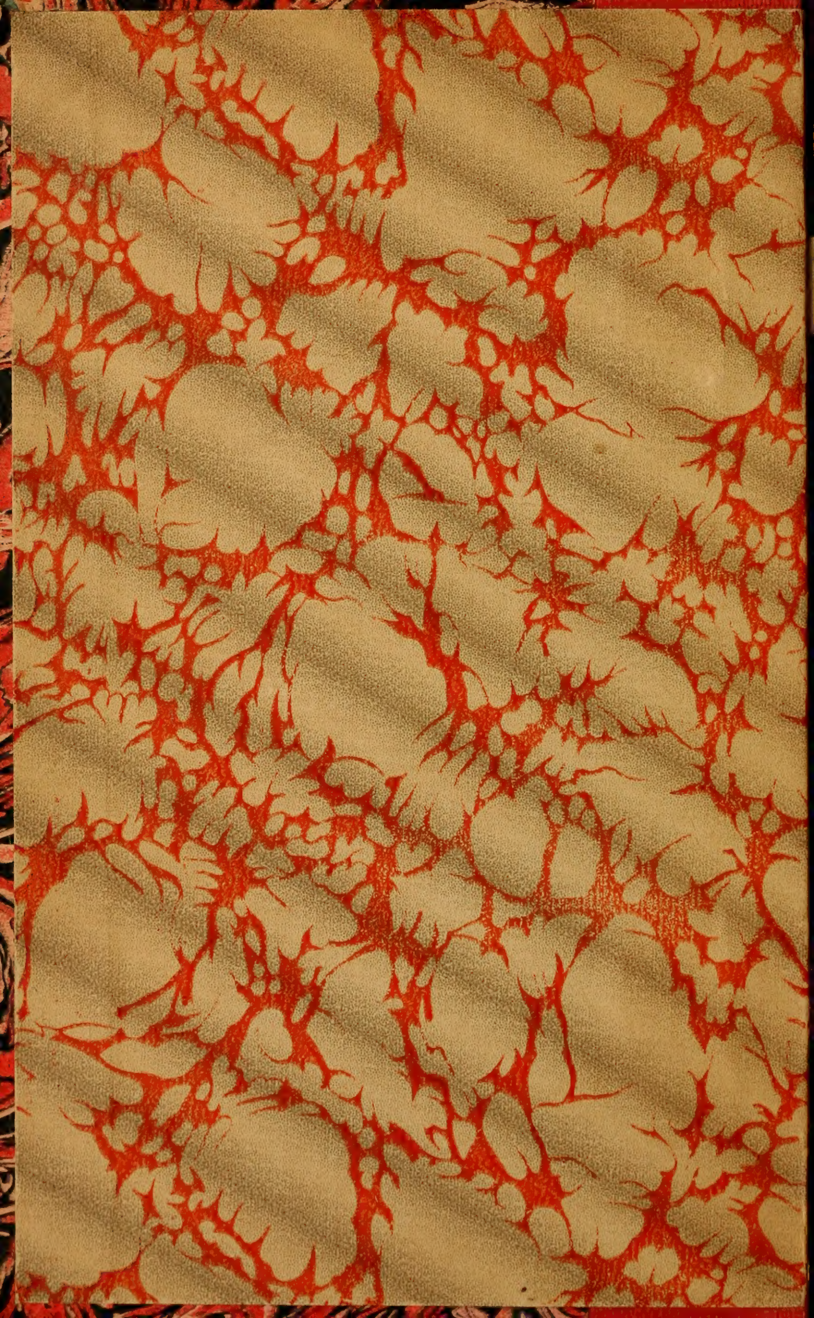






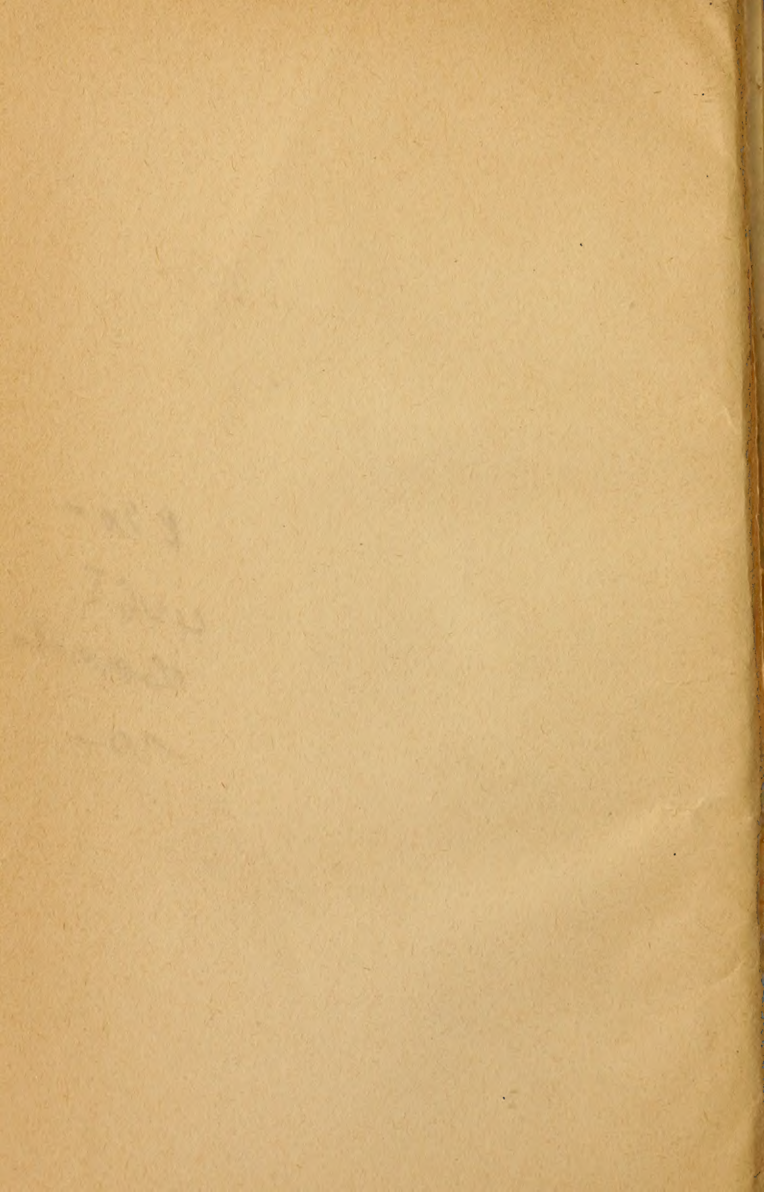
LOUIS HALPHEN
Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Bordeaux

L'HISTOIRE EN FRANCE

DEPUIS CENT ANS



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard saint-michel, PARIS



LOUIS HALPHEN

Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Bordeaux

L'HISTOIRE EN FRANCE

DEPUIS CENT ANS



LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

—

1914

L'HISTOIRE EN FRANCE
DEPUIS CENT ANS

AVANT-PROPOS

Dans ce tableau sommaire du mouvement historique en France depuis le début du siècle dernier jusqu'à l'heure présente, nous nous sommes proposé non point de nous arrêter sur tous les noms et toutes les œuvres célèbres, mais seulement de marquer les grandes directions du travail accompli par nos historiens et l'évolution de leurs méthodes.

A aucun égard, ce livre ne veut être le « livre d'or » des historiens français : en citant les uns, en écartant les autres, nous

n'avons obéi qu'au désir d'apporter des exemples topiques. La personnalité d'un homme de talent ne devait retenir notre attention que dans la mesure où il a été soit un initiateur, soit le reflet des tendances générales d'une époque

Il ne s'agit d'ailleurs ici que d'une ébauche, dont les spécialistes pourront ensuite, si elle en vaut la peine, retoucher, corriger et compléter chacune des parties.

Bordeaux, 28 décembre 1913.

L. H.

CHAPITRE PREMIER

LE RÉVEIL DE LA CURIOSITÉ HISTORIQUE AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

On va répétant que le dix-neuvième siècle a été le siècle de l'histoire, et il est certain que jamais l'étude du passé n'a été aussi activement menée que depuis quelque cent ans. Jamais non plus elle n'avait été aussi gravement compromise en France qu'au lendemain de la Révolution. Avec les ordres religieux avait disparu chez nous le goût des longs travaux d'érudition, sans le soutien desquels l'histoire est condamnée à d'éternelles redites, et, dans un rapport adressé à Napoléon Ier en 1810, Dacier devait avouer que la plupart des recueils entrepris autrefois par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne pourraient être continués faute de collaborateurs, « à moins », ajoutait-il, « qu'un de

vos regards puissans ne ranime ce genre d'études dans lequel la France s'est illustrée pendant plus de deux siècles et qu'elle paraît aujourd'hui avoir presque entièrement abandonné[1] ».

Mais telle n'était point la vertu des « regards puissans » de l'Empereur. Sans doute Napoléon eût été heureux de voir la France se peupler d'historiens, — à la condition que sa gloire ou sa cause n'y perdît rien. On a maintes fois rappelé avec quel sans-gêne, à la veille de la transformation du régime consulaire en régime impérial, il fit passer à Montlosier, alors attaché au ministère des Affaires étrangères, l'ordre d'avoir à composer sur-le-champ un livre dont il lui indiquait à la fois le plan et l'esprit, en l'invitant à y rendre compte : « 1° de l'ancien état de la France et de ses institutions ; 2° de la manière dont la révolution était sortie de cet état de choses ; 3° des tentatives faites pour la renverser ; 4° des succès obtenus par le Premier Consul à cet égard et de ses diverses restaurations[2] ».

1. Dacier, *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789 et sur leur état actuel, présenté à Sa Majesté l'Empereur et Roi en son Conseil d'Etat le 20 février 1808* (Paris, 1810, in-8), p. 17.
2. Montlosier, *De la monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours, ou Recherches sur les anciennes insti-*

On sait aussi sur quel ton, quatre ans plus tard, ayant accueilli favorablement une demande de l'abbé Halma, qui s'offrait à continuer l'*Histoire de France* de Velly et l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, il croyait opportun de lui notifier d'avance les conclusions qui devaient se dégager de son récit :

« Il faut faire sentir à chaque ligne les effets de l'influence de la cour de Rome, des billets de confession, de la révocation de l'édit de Nantes, du ridicule mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon, etc. Il faut que la faiblesse qui a précipité les Valois du trône, et celle des Bourbons, qui ont laissé échapper de leurs mains les rênes du gouvernement, excitent les mêmes sentiments. On doit être juste envers Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, mais sans être adulateur. On doit peindre les massacres de septembre et les horreurs de la Révolution du même pinceau que l'Inquisition et les massacres des Seize. Il faut avoir soin d'éviter toute réaction en parlant de la Révolution. Aucun homme ne pouvait s'y opposer. Le blâme n'appartient ni à ceux qui ont péri ni à ceux qui ont survécu. Il n'était pas de force individuelle capable de changer les éléments et de prévenir les événements qui naissent de la nature des choses et des circonstances. — Il faut faire remarquer le désordre perpétuel des finances, le chaos des assemblées provinciales, les prétentions des parlements, le défaut de règle et de ressort dans l'administration, cette France bigarrée, sans unité de lois et

tutions françaises... (Paris, 1814, 3 vol. in-8), t. I, Avertissement, p. v.

d'administration, étant plutôt une réunion de vingt royaumes qu'un seul état; *de sorte qu'on respire en arrivant à l'époque où l'on a joui des bienfaits dus à l'unité des lois, d'administration et de territoire. Il faut que la faiblesse constante du gouvernement sous Louis XIV même, sous Louis XV et sous Louis XVI, inspire le besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli et la prépondérance acquise. Il faut que le rétablissement du culte et des autels inspire la crainte de l'influence d'un prêtre étranger ou d'un confesseur ambitieux qui pourrait parvenir à détruire le repos de la France*[1]. »

Dans quels milieux, d'ailleurs, à quelle école, des historiens eussent-ils pu se former? L'Institut de France, où s'étaient perpétuées les traditions du travail scientifique et désintéressé, n'exerçait guère d'action. Le haut enseignement historique n'existait que sur le papier, et dans telle Faculté on signalait la chaire d'histoire comme superflue et « sans but »[2].

Enfin les conditions matérielles de travail étaient et devaient rester longtemps encore des plus défectueuses: en province les archives gisaient à l'abandon; à Paris même, aux Archives

1. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVI, nº 13 735, p. 575-577, note du 12 avril 1808.
2. Lettre du recteur de l'Académie de Nîmes (1811) au sujet de la Faculté des lettres de cette ville: « La chaire d'histoire est sans but dans la Faculté des lettres: on n'exige pas d'examen sur l'histoire pour prendre le grade de bachelier ou de licencié » (Liard, *L'enseignement supérieur en France*, t. II, p. 137).

nationales, le public n'était pas prévu[1], et les témoignages s'accordent à prouver qu'il fallait quelque héroïsme pour s'aventurer l'hiver dans les bibliothèques, fût-ce dans celle de la rue Richelieu[2].

L'histoire mourait d'inanition. Ceux qu'elle tentait encore se bornaient, pour la plupart, à copier leurs devanciers. Au reste, les lecteurs n'étaient pas exigeants. En fait d'*Histoires de France,* ils continuaient à lire celle de Velly, le galant abbé, dont deux éditions[3] n'avaient pas épuisé le succès, quoiqu'il soit difficile d'imaginer un ouvrage d'où la vérité historique soit plus absente. Mais Velly avait sa manière à lui de rendre badins les personnages les plus rébarbatifs

1. Cf. X. Charmes, *Le Comité des travaux historiques et scientifiques,* t. I (1886), p. CV-CVI. Dans ses *Souvenirs de jeunesse* (en tête des *Recherches sur la librairie de Charles V,* tome I, Paris, 1907, in-8), p. XV, et dans l'Avant-propos du *Rouleau mortuaire du B. Vital, abbé de Savigni* (Paris, 1909, in-fol.), p. II-IV et p. VI-VII, Léopold Delisle a donné de piquants détails sur l'état des archives départementales dans la première moitié du XIX[e] siècle et sur les conditions où il fut admis à travailler aux Archives nationales en 1846.

2. Voir ce que dit Augustin Thierry des « galeries glaciales de la rue Richelieu » en 1821, dans *Dix ans d'études historiques* (10[e] éd., 1866, in-12), p. 13, et surtout un suggestif rapport de Letronne, directeur de la « Bibliothèque royale », dans le *Journal général de l'Instruction publique,* t. IX, 1840, p. 61.

3. 1[re] édition, 1765-1785, 33 vol. in-12 ; 2[e] édition (avec une continuation), 1770-1785, 15 vol. in-4. Une troisième édition, encore augmentée, parut de 1819 à 1821 en 43 vol. in-12.

de notre histoire. Ses portraits sont inimitables, et sa galerie de Mérovingiens et de Carolingiens vaut une visite : rien n'égale l'art avec lequel il sait camper des rois comme le bon Sigebert et le méchant Chilpéric ou jeter un voile discret sur les égarements passionnels du vénérable Charlemagne[1].

Mais point n'était besoin de faire tant de grâces. Les contemporains de Napoléon se contentaient des volumes précis, méthodiques et pompeux du vieil Anquetil[2], où l'histoire était découpée par « races », par « périodes » et par « règnes », s'emboîtant l'un dans l'autre, correspondant à autant de parties, de chapitres et de paragraphes, où la plus grande attention était apportée à ne pas charger la mémoire de faits trop complexes et à présenter les anecdotes les moins sûres comme d'austères et importantes vérités.

Cette histoire-là, certes, était sérieuse ; on s'étonne même aujourd'hui qu'on ait pu la lire ailleurs qu'au collège; mais elle n'était pas

1. Velly, *Histoire de France,* 2e éd., t. I, p. 46, 55, 265-270, 275.

2. Anquetil, *Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la monarchie,* Paris, 1805, 14 vol. in-12. La deuxième édition parut en 1813, 15 vol. in-12.

plus solide que celle du « charmant » Velly. Et, à vrai dire, Velly lui-même et son prédécesseur Mézeray étaient à peu près les seules sources auxquelles Anquetil eût puisé.

*
* *

Pourtant, à l'heure même où Anquetil publiait son indigeste compilation, la curiosité historique commençait à se réveiller en France ; et c'est précisément vers les siècles les plus négligés, vers ce moyen âge si rebutant à première vue et naguère traité avec tant de mépris qu'elle se portait de préférence, parce qu'elle y retrouvait ces mêmes élans de piété qui de nouveau soulevaient les âmes.

Le *Génie du christianisme* (1802) contribua pour une forte part à cette réhabilitation du passé. Sur la France de jadis, sur la France des grandes cathédrales, le talent « enchanteur » de Chateaubriand répandait un charme poétique. Le succès fut considérable : la première édition, tirée à 4 000 exemplaires, s'enleva en dix mois ; des contrefaçons en furent faites en Allemagne, en France même ; on s'arracha les exemplaires

de la seconde édition, parue un an après la première sous le patronage officiel de Bonaparte. Encouragé par cet accueil, Chateaubriand se mit à composer ses *Martyrs,* où l'âme des barbares semblait palpiter encore.

Ce fut alors un engouement de moyen âge. Comme l'écrivait quelques années plus tard Augustin Thierry, « les romances à la mode ne parlaient que de châtelaines et de troubadours[1] » ; on était remué par ce « doux nom » de troubadour qui rappelait « les jeux innocents de l'amour et de l'honneur[2] », et l'on englobait confusément dans un même sentiment d'admiration le moyen âge tout entier. Sans écouter les protestations de quelques critiques arriérés, qui trouvaient « vil ou barbare » le temps du roi Clovis[3], les littérateurs se jetèrent à corps perdu en pleine histoire mérovingienne. « Les noms de Frédégonde, de Clotaire, de Mérovée, de Clovis

1. Aug. Thierry, *Considérations sur l'histoire de France,* en tête des *Récits des temps mérovingiens* (éd. Furne, in-8, 1885), p. 103.
2. Article du *Mercure de France* cité par G. Merlet, *Tableau de la littérature française, 1800-1815* (Paris, 1878-1888, 3 vol. in-8), t. I, p. 158-159.
3. « Au temps du roi Clovis, tout étoit vil ou barbare... l'histoire même de ce temps est révoltante et dégoûtante » (*Journal des savants,* année 1821, p. 92, article de Vanderbourg).

et de Clodomir ne sont-ils pas aussi beaux », demandait en 1804 un collaborateur du *Mercure de France*[1], « que ceux d'Étéocle, de Polynice, d'Atrée et de Thyeste ? Les règnes de Chilpéric et de Brunehaut ne valent-ils pas ceux d'Agamemnon et de Clytemnestre ? »

Telle fut surtout l'opinion de Marchangy, le trop fameux auteur de cette *Gaule poétique,* à laquelle les contemporains ménagèrent un accueil[2] dont nous sommes aujourd'hui quelque peu surpris. Marchangy, qui est poète, — ou, du moins, qui écrit en vers, — a étudié l'histoire de France à l'intention de ses confrères et, en trois gros volumes, il la leur présente prête à être servie sous forme d'épopées, de tragédies, « de cantates, d'hymnes, de dithyrambes, d'odes » ou d' « héroïdes ». Comme le collaborateur du *Mercure de France,* il croit particulièrement à la vertu poétique des temps mérovingiens : soixante-dix pages lui suffisent à peine pour tracer le plan d'une épopée qui mettrait en scène Mérovée, Attila et les Barbares. Clovis et Charles Martel lui paraissent aussi

1. Cf. Merlet, *op. cit.*, t. I, p. 249.
2. L'ouvrage eut cinq éditions (1812, 1814, 1815, 1823, 1834).

d'admirables sujets épiques ; pour Jeanne d'Arc, douze chants ne seront pas de trop ; quant à François Ier et Henri IV, ils fourniraient la matière d' « un nouveau genre d'épopée héroïque, facétieuse et familière ».

Les poètes n'avaient pas attendu pour se mettre à l'œuvre les conseils de Marchangy. Jamais Mérovée, Clovis, Frédégonde et Brunehaut, Charles Martel, Charlemagne, Philippe-Auguste ou Guillaume le Conquérant ne s'étaient vus à pareille fête, et la liste serait longue des recueils qui furent composés en leur honneur et en l'honneur de leurs contemporains dans les quinze à vingt premières années du siècle[1] : l'étrange *Mérovéide* de Népomucène Lemercier, le *Charles Martel ou la France délivrée* de Tardieu de Saint-Marcel, les innombrables *Charlemagne*, dont les événements de 1804 suscitèrent l'éclosion, — celui de Millevoye, celui de Théveneau, celui de Barjaud, celui du prince de Canino en vingt-quatre chants, sans compter la *Caroléide* du vicomte d'Arlincourt, où, deux volumes

1. Cf. Merlet, *op. cit.*, et Bernard Jullien, *Histoire de la poésie française à l'époque impériale* (Paris, 1844, 2 vol. in-12).

durant, le galant le dispute au merveilleux, — les interminables *Rose-Croix* de Parny, la *Bataille d'Hastings* de Dorion, la *Philippide* de Viennet en vingt-six chants et plus de seize mille vers, le *Philippe-Auguste* de Parseval Grandmaison, la *Rosamonde* de Briflaut et les cinquante mille vers de Creuzé de Lesser sur la *Chevalerie*.

De proche en proche toute l'histoire de France y passait ; mais à celle du moyen âge, du « beau » et « chevaleresque » moyen âge, la part du lion était réservée. Qu'on lise plutôt les *Ages français* de Népomucène Lemercier, qui poétise l'histoire de notre pays depuis Clovis jusqu'à Louis XVI à raison d'un chant par siècle, ou les *Trois âges* de Roux de Rochelle, pour qui la chevalerie et les tournois résument tout l'âge « moderne », comme les jeux olympiques et les combats du cirque résument les âges grec et romain.

Ces âges grec et romain, on les méprisait maintenant à leur tour. On ne rêvait plus de faire applaudir au théâtre que les rois francs ou les héros des temps plus rapprochés : Raynouard donnait les *Templiers* et les *États de Blois*,

Aignan, *Brunehaut ou les successeurs de Clovis*; Népomucène Lemercier écrivait son *Clovis,* son *Charlemagne,* sa *Démence de Charles VI,* son *Louis IX en Égypte,* sa *Frédégonde et Brunehaut*; Legouvé mettait en scène la *Mort de Henri IV,* Dorvo la *Mort de Duguesclin*; on jouait les drames d'Alexandre Duval, *Guillaume le Conquérant,* la *Jeunesse d'Henri V,* les *Hussites*; et l'on sait avec quelle ardeur cette veine dramatique devait être exploitée pendant toute la Restauration[1].

Cependant il ne faut pas se faire d'illusions. Dans cette production littéraire, comme aussi dans les romans de Mme Simons-Candeille ou du vicomte d'Arlincourt, qui paraissent vers le même temps, l'histoire tient moins de place qu'elle n'en a l'air. Les auteurs ont beau accompagner leurs poèmes, leurs tragédies, leurs ro-

1. Vers 1814, Millevoye rêvait d'un *Clovis* et d'un *Louis IX* (voir P. Ladoué, *La vie et l'œuvre de Millevoye,* Paris, 1912, in-8, p. 150-151) et dans les années qui précèdent l'éclosion des premiers chefs-d'œuvre du théâtre romantique, la « tragédie nationale » continue à faire prime. Citons *Charlemagne* de Rigomer Bazin et *Lothaire,* par H. Bis, « chef de division aux contributions indirectes » (1817); *Louis IX,* par Ancelot, *Jeanne d'Arc,* par L'Œuillard d'Avrigny, et *les Vêpres siciliennes,* de Casimir Delavigne, en 1819; *Clovis,* par Viennet, *Théodebert ou la régence de Brunehaut,* par le chevalier de Fonvielle, en 1821; *Attila,* par H. Bis, en 1822, etc.

mans de préfaces « historiques », de notes « historiques », le sens historique leur fait totalement défaut.

Même dans les *Templiers* de Raynouard, qui sont pourtant l'œuvre d'un érudit et qui se présentent à nous entourés de tout un appareil de pièces d'archives, de preuves et de dissertations savantes, on chercherait vainement le trait qui peint une époque. L'histoire n'apparaît guère que sous forme de petits résumés chronologiques que Philippe le Bel a pour mission de réciter afin de nous remémorer les principaux faits de son règne. Entre le persécuteur des Templiers et le roi franc que Népomucène Lemercier a mis en scène dans son *Clovis*, la principale différence est, en somme, que l'un est chargé d'un cours d'histoire capétienne et l'autre d'un cours d'histoire mérovingienne. Quant à la couleur du temps, Raynouard n'en a cure, et il serait trop facile de relever les extraordinaires anachronismes dont ses personnages se rendent coupables.

D'ailleurs le moyen âge qu'on se plaît d'ordinaire à célébrer est un moyen âge de convention, où tous les siècles se trouvent confondus et dont

on dissimule toutes les violences, tous les excès, toutes les laideurs et toutes les plaies, pour ne se souvenir que du « bon vieux temps » où il était si doux de vivre dans les salles bien chauffées des riches manoirs, dans la poétique et sainte solitude du cloître, du temps où gloire, honneur, amour et dévotion emplissaient seuls les cœurs humains. C'est ce moyen âge, tout embaumé de pieuses vertus, que les poètes chantent amoureusement ; c'est de lui que Creuzé de Lesser s'est épris ; c'est pour mieux le faire goûter qu'il s'est donné la peine de réunir comme en un bouquet tous les anciens romans de chevalerie et qu'il en a composé sa *Table ronde,* son *Amadis* et son *Roland.* Peu importe, après cela, que son « aimable Clodion »,

Qui se faisait aussi nommer Giron,

rappelle le galant Velly d'un peu trop près : l'essentiel n'est-il pas atteint, si le moyen âge a été exalté ?

*
* *

Alors s'exerça l'impulsion décisive, qui allait ramener vraiment l'intérêt sur les mœurs d'au-

trefois, sur les anciennes coutumes, les anciennes façons de vivre et de sentir, en un mot, sur tout ce qui fait le passé et le différencie d'avec notre temps[1].

Joignant à une forte culture historique une curiosité infatigable, une singulière passion pour les ruines, les documents, les reliques de jadis, un sens étonnant des civilisations disparues et un talent non moins étonnant d'évocateur, Walter Scott avait captivé l'Angleterre par des récits où le moyen âge, en particulier, revivait avec une intensité merveilleuse. En 1816, ses livres, traduits en français, commencent à se répandre chez nous; et presque aussitôt, c'est de l'enthousiasme: les journaux, les revues ne parlent plus que de lui; Victor Hugo, Augustin Thierry le sacrent « homme de génie »; on le célèbre sur tous les tons, en prose ou en vers, et il n'est pas jusqu'au grave *Journal des savants* qui ne finisse — en 1827 — par lui consacrer un article. On se dispute ses livres: il est

1. Voir Louis Maigron, *Le roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott* (Paris, 1898, in-8), surtout le chapitre intitulé: « Historique du succès de W. Scott en France. » — Nous citons la première édition de ce livre, la deuxième, parue récemment (Paris, 1912, in-8), étant très écourtée et presque entièrement démunie de notes.

question de deux cent mille exemplaires vendus en France dès 1824, d'un million et demi six ans plus tard.

Comme il fallait s'y attendre, cette vogue inouïe, qui fit de l'illustre Écossais l'homme le plus populaire de tout Paris, suscita de nombreux émules. A partir de 1820, le roman historique fait fureur en France. Un éditeur qui se respecte se doit d'avoir au moins une équipe employée à découper l'histoire pour la transformer en romans, tel celui qui publia l'annonce suivante dans le *Journal de la librairie* du 26 avril 1823 :

« La *France romantique,* ou un roman historique par chaque règne des rois de France, sur la gloire, les mœurs, les usages, les traditions populaires et les diverses superstitions des Français depuis l'établissement des Francs dans les Gaules. Par une société de gens de lettres. — La collection aura autant de volumes qu'il y a eu de têtes couronnées en France. Il paraîtra deux volumes par mois[1]. »

Cette fois, c'était bien le goût de l'histoire qui se ranimait en France, et l'un de ceux qui allait contribuer le plus à refaire l'éducation du public, Augustin Thierry, pouvait écrire ces lignes caractéristiques :

1. Maigron, *op. cit.,* p. 137, note 1, et sur les romans historiques parus alors en France, cf. *ibid.,* p. 236 et suiv.

« Je crois le moment venu où le public va prendre plus de goût à l'histoire qu'à toute autre lecture sérieuse. Peut-être est-il dans l'ordre de la civilisation qu'après un siècle qui a remué fortement les idées, il en vienne un qui remue les faits ; peut-être sommes-nous las d'entendre médire du passé, comme d'une personne inconnue ; peut-être enfin n'est-ce qu'un goût littéraire. La lecture des romans de Walter Scott a tourné beaucoup d'imaginations vers ce moyen âge dont naguère on s'éloignait avec dédain ; et s'il s'opère de nos jours une révolution dans la manière de lire et d'écrire l'histoire, ces compositions, en apparence frivoles, y auront singulièrement contribué. C'est au sentiment de curiosité qu'elles ont inspiré à toutes les classes de lecteurs pour des siècles et des hommes décriés comme barbares, que des publications plus graves doivent un succès inespéré[1]. »

Augustin Thierry ne devait cesser de témoigner durant toute sa carrière du rôle capital que ces romans venus d'Écosse avaient joué dans la renaissance des études historiques en France[2], et, au début de son *Histoire des ducs*

1. Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France,* 11e éd., in 12, p. 68 (lettre de l'année 1820).

2. Pourtant, en 1840, Augustin Thierry affecta de reporter sur Chateaubriand tout l'honneur de cette renaissance et raconta dans une page célèbre comment les *Martyrs* avaient décidé de sa vocation historique (*Récits des temps mérovingiens*, éd. Furne, in-8, 1885, préface, p. 8). Déjà Sainte-Beuve avait malicieusement critiqué cette affirmation un peu exagérée (*Chateaubriand et son groupe*, 2e éd., t. II, p. 23, note 1) dont M. Maigron a récemment (*Le roman historique à l'époque romantique*, p. 402-406) fait ressortir le caractère tendancieux.

de Bourgogne, Barante avouera bientôt en ces termes l'origine de ses travaux :

« Le roman, ce genre autrefois frivole, et que la peinture des grandes passions avait rendu si éloquent, a été absorbé par l'intérêt historique. On lui a demandé, non plus de raconter les aventures des individus, mais de les montrer comme témoignages vrais et animés d'un pays, d'une époque, d'une opinion... *Une telle disposition des esprits doit encourager à écrire l'histoire*[1]. »

*
* *

A l'influence des littérateurs vint se joindre celle des hommes politiques.

De tout temps, surtout au dix-huitième siècle, les publicistes s'étaient plu à chercher dans l'histoire des faits propres à fortifier leurs thèses. Qu'il s'agît de faire reconnaître les prérogatives de la noblesse, d'établir les droits de la bourgeoisie et du peuple ou de réclamer la convocation des États Généraux, l'histoire n'avait jamais cessé d'être invoquée — et ne l'avait jamais été en vain. En 1814, Montlosier[2] y pui-

1. Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, éd. de 1839, t. I, p. 33.
2. Montlosier, *De la monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours* (Paris, 1814, 3 vol. in-8).

sait encore des arguments, selon lui décisifs, en faveur d'un retour au régime des privilèges abolis par la Révolution. La réponse du parti libéral ne se fit pas attendre, et pendant les premières années de la Restauration les écrivains et les orateurs de ce parti exploitèrent l'histoire la plus lointaine de notre pays, et parfois aussi celle des pays voisins, avec une ardeur et une passion incroyables. Qu'il suffise de citer ici les noms d'Augustin Thierry et de Guizot; car, avant d'étudier l'histoire en elle-même, ils ne l'ont guère abordée que pour s'en servir comme d'une arme de combat.

La campagne de presse menée par Augustin Thierry de 1817 à 1820 dans le *Censeur européen* donne bien la mesure de ce que les libéraux attendaient alors de l'histoire. Le programme était tracé d'avance : il s'agissait de retrouver dans le passé le fondement de toutes les libertés dont on souhaitait la reconnaissance et dont la disparition n'était due qu'aux brutales conquêtes d'une aristocratie venue jadis du dehors pour imposer au peuple un joug odieux. Sur ce thème Augustin Thierry a écrit des articles enflammés, dont la plus grande partie a été

recueillie dans ses *Dix ans d'études historiques*[1], et où tour à tour l'histoire de la France, celle de l'Angleterre, celle de toute l'Europe servent de points de départ au publiciste en quête de preuves :

« Nous sommes les fils des hommes du Tiers-Etat ; le Tiers-État sortit des communes, les communes furent l'asile des serfs ; les serfs étaient les vaincus de la conquête. Ainsi de formule en formule, à travers l'intervalle de quinze siècles, nous sommes conduits au terme extrême d'une conquête qu'il s'agit d'effacer[2]. »

Partout il retrouve ce même peuple réduit en servitude par une caste oisive et tyrannique :

« Quel est celui de nous qui n'a entendu parler d'une classe d'hommes qui, dans le temps où des barbares inondaient l'Europe, conservaient pour l'humanité les arts et les mœurs de l'industrie ? Outragés, dépouillés chaque jour par leurs vainqueurs et leurs maîtres, ils ont subsisté péniblement, ne rapportant de leurs travaux que la conscience de faire bien et de garder en dépôt la civilisation pour leurs enfants et pour le monde. Ces sauveurs des arts, c'étaient nos pères : nous sommes les fils de ces serfs, de ces tributaires, de ces bourgeois, que des conquérants dévoraient à merci ; nous leur devons ce que nous sommes[3]... »

1. Pour les autres, voir Ch.-M. des Granges, *Notes romantiques. Augustin Thierry journaliste, d'après des documents inédits*, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XII, 1905, p. 611-626.
2. Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, 10e éd., in-12, p. 263 (article du 2 avril 1820).
3. *Ibid.*, p. 4 (art. de 1818, reproduit dans la préface de 1834).

Est-il besoin enfin de rappeler cette fameuse *Histoire véritable de Jacques Bonhomme,* où retentit encore, avec quelle âpreté d'accent, on le sait, le cri vengeur de la nation opprimée; l'histoire de ce Jacques auquel les Merowig, les Chlodowig, les Hilderik, les Hildebert et les Karl, venus de l'est, voulurent bien, en récompense de ses services, « faire la grâce de le laisser vivre »; de ce Jacques maltraité, bafoué, dépouillé successivement par tous ses maîtres et tenu, par surcroît, de les remercier de chaque violence comme d'autant de bienfaits; de ce Jacques las d'être ainsi berné et décidé à en finir une bonne fois et à conquérir la liberté :

« Après la domination des Romains vainqueurs est venue la domination des vainqueurs franks, puis la monarchie absolue, puis l'autorité absolue des lois républicaines, puis la puissance absolue de l'empire français, puis cinq années de lois d'exception sous la Charte constitutionnelle. Il y a vingt siècles que les pas de la conquête se sont empreints sur notre sol ; les traces n'en ont pas disparu ; les générations les ont foulées sans les détruire ; le sang des hommes les a lavées sans les effacer jamais. Est-ce donc pour un destin semblable que la nature forma ce beau pays que tant de verdure colore, que tant de moissons enrichissent, et qu'enveloppe un ciel si doux[1] ? »

1. Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques,* 10e éd., in-12, p. 266-274 (article du 12 mai 1820).

Avec Guizot le ton change : il est grave, docte, magistral. On sent le protestant rigide, le professeur qui n'a quitté sa chaire de Sorbonne, où il enseignait l'histoire depuis 1812, que pour venir apporter dans la politique le poids de son jugement droit et ferme. Mais, en dépit de ses airs froids et détachés, l'histoire n'est au début pour lui, comme pour Augustin Thierry, qu'un moyen d'appuyer ses thèses politiques et de revendiquer en faveur de la bourgeoisie des libertés brutalement et injustement arrachées autrefois au peuple par une minorité conquérante.

Car cette idée de la conquête cause de toutes les inégalités sociales, Guizot l'a faite sienne et on la retrouve dans sa brochure sur le *Gouvernement de la France depuis la Restauration* (1820) :

« La Révolution a été une guerre, la vraie guerre, telle que le monde la connaît entre peuples étrangers. Depuis plus de treize siècles, la France contenait deux peuples ; depuis plus de treize siècles, le peuple vaincu luttait pour secouer le joug du peuple vainqueur. Notre histoire est l'histoire de cette longue lutte. De nos jours une bataille décisive a été livrée, elle s'appelle la Révolution. »

Il faut maintenant, pense Guizot, poursuivre

l'œuvre de la Révolution en tirant de l'histoire les conséquences pratiques qu'elle comporte et assurer à la bourgeoisie française les droits exercés en Angleterre par l'aristocratie. Et quand, au mois de décembre 1820, il remonte dans sa chaire de Sorbonne, tout en continuant à publier des brochures de circonstance, ses cours n'ont plus d'autre objet que de renseigner la bourgeoisie sur l'étendue de ses droits et de lui apprendre la forme de gouvernement qui lui convient le mieux.

Plus il avance, plus il s'enhardit, et ses leçons de 1821-1822 ressemblent, à s'y méprendre, à des conférences de propagande. L'histoire qu'il professe est ce qu'il appelle, d'un charmant euphémisme, l'histoire « pratique »[1] : entendez par là qu'il ne prêtera attention aux faits passés que dans la mesure où ils lui faciliteront sa tâche d'homme d'État, qu'il ne les étudiera que pour en déduire des théories. Si l'histoire de l'Angleterre au quatorzième siècle l'intéresse, c'est qu' « on découvre dans le système électoral » qui y fut alors en vigueur « presque tous les

1. Guizot, *Histoire du gouvernement représentatif*, 2e éd., t. II, p. 6.

principes fondamentaux d'un système électoral raisonnable et libre[1] », du système cher à son cœur, suivant lequel « 1° la capacité de bien élire doit être la mesure du droit, car elle en est la source ; 2° les conditions de la capacité électorale doivent varier selon les lieux, les temps, l'état intérieur de la société, les lumières publiques, etc., etc. ; 3° les caractères extérieurs assignés par les lois comme annonçant l'accomplissement des conditions de la capacité électorale, ne doivent être ni inflexibles, ni puisés tous dans des faits purement matériels[2] ».

Singulier professeur d'histoire, pour qui l'histoire n'est que l'humble servante de la politique et qui ne voit en elle rien d'autre qu'un moyen de rallier le public à son programme de gouvernement !

Mais l'histoire n'en était pas moins redevenue un besoin. Comme la littérature, la politique y ramenait invinciblement les esprits : dans un cas, la curiosité, le goût du pittoresque ; dans

1. Guizot, *Histoire du gouvernement représentatif*, 2e éd., t. II, p. 264-265.
2. *Ibid.*, t. II, p. 237.

l'autre, le désir de tirer du passé des leçons pour le présent, tout portait les hommes de ce temps à rouvrir les vieux textes et à interroger les faits. De là sortit cette pléiade d'historiens qui s'illustra à l'époque de la Restauration et dont les noms sont encore aujourd'hui dans toutes les mémoires.

CHAPITRE II

L'HISTOIRE « PHILOSOPHIQUE »

Les ouvrages historiques qui parurent alors ont gardé la marque de cette double influence, à la fois politique et littéraire, dont nous avons essayé dans les pages précédentes de suivre les progrès et de préciser les effets.

Au début, la politique l'emporte, ce qui s'explique aisément, si l'on songe que la plupart des historiens de la Restauration ont été des hommes d'État ou des publicistes : c'est le cas de Guizot, qui, on le sait, fut activement mêlé à la vie publique ; le cas d'Augustin Thierry, de Thiers, de Mignet[1], qui tous trois ne sont venus à l'his-

1. Seul Mignet s'était déjà signalé antérieurement par un mémoire académique sur saint Louis. — Barante avait été successivement auditeur au Conseil d'Etat, sous-préfet de Bressuire, préfet de la Vendée (1809), puis de la Loire-Inférieure (1813).

toire qu'après avoir bataillé dans le *Censeur européen,* dans le *Constitutionnel,* dans le *National* ou dans les *Tablettes universelles.* Plus tard, quand ils écrivent leurs livres, ils ne perdent pas de vue la cause qu'ils ont défendue. Les sujets qu'ils choisissent sont : la Révolution française, les révolutions d'Angleterre, l'affranchissement des communes, les assemblées du Tiers. Parfois ils s'oublient même encore jusqu'à ne faire de l'histoire qu'un prétexte à propagande, témoin Raynouard, dont l'*Histoire du droit municipal en France,* en deux gros volumes in-octavo (1829), s'encadre entre une protestation contre les gouvernements qui osent mépriser des franchises fondées « sur le droit naturel, sur l'équité, sur des lois positives et sur la possession de dix-huit siècles » et une menaçante pétition à Louis XVIII, qualifié cependant, pour la circonstance, de restaurateur des libertés.

Certains, comme Augustin Thierry ou Barante, ont vite écarté ces préoccupations ; mais beaucoup aussi en ont conservé l'empreinte indélébile, et le moins qu'ils ont pu faire, c'est d'envisager l'histoire comme une école de politique. Bien entendu, les leçons qui leur parais-

sent se dégager de cette histoire s'accordent merveilleusement avec leurs programmes personnels, et de là vient, pour reprendre l'expression du temps, leur manière « fataliste » d'envisager les faits et d'en présenter le récit. Les choses se sont passées de telle sorte, la société a évolué dans telle direction. Pourquoi? — Parce que les choses ne pouvaient se passer autrement, parce que la société ne pouvait évoluer dans une direction différente ; et il serait vain, laissent-ils à leurs lecteurs le soin de conclure ou leur disent-ils expressément, de vouloir arrêter cette évolution ou même de vouloir en changer le cours.

Ouvrez Guizot, ouvrez Thiers, ouvrez Mignet, vous verrez cette même théorie s'étaler chez tous et dans tous leurs ouvrages, du moins dans tous ceux qui datent de la Restauration. Pour Guizot, la civilisation moderne est sortie du « chaos » de l'époque barbare, qui conduisit « nécessairement » à la féodalité, laquelle fut ce qu'elle « devait être » et fit ce qu'elle « devait faire[1] »,

1. Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe* (cours professé en 1828), 7e éd., 1860, p. 74, 98, 123, et cf. du même, *Essais sur l'histoire de France* (cours professé en 1823), 14e éd., 1877, p. 294 et suiv. et p. 431-434 ; *Histoire de la civilisation en France*, t. Ier (cours professé en 1828-1829), p. 232 et suiv.

en préparant les voies à la royauté. La royauté elle-même, personnifiant le *consensus* de toute la nation[1], ne pouvait pas ne pas rétablir dans le pays l'ordre et l'unité compromis ; mais elle devait nécessairement aussi s'effriter le jour où « l'opinion » du « public » commencerait à compter dans l'État. Ce jour devait venir tôt ou tard, plus tôt en Angleterre qu'en France ; mais comme les révolutions d'Angleterre, la Révolution française n'a été que la suite logique, naturelle de toute l'histoire de la monarchie, « elle a poussé la civilisation dans la route qu'elle suit depuis quatorze siècles[2] », et nul ne pourrait empêcher le peuple, lorsque « par son opinion, par son mouvement intellectuel » il se « mêle à tout, intervient dans tout, possède seul enfin l'autorité morale, qui est la véritable autorité[3] », nul ne pourrait l'empêcher de réclamer et d'obtenir la part de gouvernement à laquelle il a droit. Le gouvernement représentatif est une nécessité inéluctable : l'histoire de l'Angleterre est là pour le prouver.

1. *Histoire de la civilisation en Europe*, 7e éd., p. 252-253.
2. *Histoire de Charles Ier*, éd. de 1861, p. VI-VII (préface de 1826).
3. *Histoire de la civilisation en Europe*, 7e éd., p. 403.

L'idée est la même dans la *Révolution française* de Mignet. Lui aussi, il a sa théorie des quatre états, qu'il emprunte sans doute à Guizot[1], quitte à la modifier dans le détail, et d'après laquelle la « souveraineté », primitivement aux mains de la nation entière, a été accaparée par une minorité de seigneurs féodaux, pour « venir en dernier lieu du petit nombre à un seul[2] », jusqu'au jour où le pouvoir du roi, plus arbitraire encore que despotique, s'est vu ébranlé par l' « opinion[3] », cette « opinion » dont les progrès de l'instruction avaient favorisé le développement. La Révolution a été la conséquence nécessaire de cet affranchissement des esprits et elle s'est déroulée avec une logique implacable : la fuite à Varenne, nécessaire ; la confiscation des biens du clergé, la Constitution civile du clergé, nécessaires ; nécessaires aussi, inéluctables, les guerres de conquêtes, la politique de Robespierre... La Révolution une fois déchaînée, rien ne pouvait plus lui faire obstacle, et

1. Les *Essais sur l'histoire de France* de Guizot sont de 1823 ; l'*Histoire de la Révolution française* parut l'année suivante.

2. Mignet, *Histoire de la Révolution française*, 9e éd., t. I, p. 5-6.

3. *Op. cit.*, t. I, p. 12.

sous peine d'être broyé, nul ne peut l'empêcher de produire tous ses effets :

« L'année 1814 fut la limite du grand mouvement qui avait eu lieu pendant les vingt-cinq années précédentes. La révolution avait été politique, comme dirigée contre le pouvoir absolu de la cour et les privilèges des classes ; et militaire, parce que l'Europe l'avait attaquée. La réaction qui se déclara alors atteignit seulement l'empire ; elle provoqua en Europe la coalition, elle amena en France le régime représentatif : telle devait être sa première période. Plus tard elle a produit la sainte alliance contre les peuples et le gouvernement d'un parti contre la Charte. *Ce mouvement rétrograde doit avoir son cours et son terme. On ne peut régir désormais la France d'une manière durable qu'en satisfaisant le double besoin qui lui a fait entreprendre la révolution. Il lui faut dans le gouvernement une liberté politique réelle et dans la société le bien-être matériel que produit le développement sans cesse perfectionné de la civilisation*[1]. »

Thiers ne pense pas autrement : Révolution « infaillible », enchaînement « nécessaire » des causes et des effets, impossibilité absolue d'éviter la guerre civile, le meurtre et les proscriptions, tel est le thème qu'il développe d'un bout à l'autre des dix volumes de son *Histoire de la Révolution.*

*
* *

Qu'on ne croie pas que cette manière « fata-

1. *cit.*, t. II, p. 341-342.

liste » d'envisager l'histoire soit le propre d'un petit groupe d'historiens seulement. On la retrouve dans la plupart des livres de ce temps, là même où l'on ne s'attendrait guère à la rencontrer, comme dans l'*Histoire de la Fronde* de Sainte-Aulaire[1], — et cette disposition d'esprit n'a pas été sans entraîner quelques conséquences fâcheuses.

Tous ces historiens, bien entendu, commencent, dans leurs ouvrages, par protester de leur impartialité ; et sans doute sont-ils sincères. Mais lisez leurs protestations :

« J'ai tâché », déclare Thiers, « d'apaiser en moi tout sentiment de haine ; je me suis tour à tour figuré que, né sous le chaume, animé d'une juste ambition, je voulais acquérir ce que l'orgueil des hautes classes m'avait injustement refusé ; ou bien qu'élevé dans les palais, héritier d'antiques privilèges, il m'était douloureux de renoncer à une possession *que je prenais pour une propriété légitime.* Dès lors je n'ai pu m'irriter ; j'ai

1. Sainte-Aulaire, *Histoire de la Fronde*, 2e éd., 1827, t. II, p. 344 : « Les révolutions... ne sont point l'ouvrage des passions humaines ; elles s'accomplissent inévitablement quand l'état de la société les a rendues nécessaires. Il n'est donné d'en marquer l'époque, ni aux conspirations des factieux, ni aux efforts de quelques sages qui, devançant les lumières du siècle, voudraient introduire dans leurs pays des améliorations prématurées. Lors de la minorité de Louis XIV, la société n'était point mûre pour un gouvernement légal en France... »

plaint les combattants, et je me suis dédommagé en adorant les âmes généreuses[1]. »

On voit assez, et dès la première page, de quel côté penche ce froid narrateur ! Il a la conscience libre et se croit quitte avec ses devoirs d'historien parce qu'il s'est attendri un moment sur les malheurs de Marie-Antoinette ou sur le sort des Girondins ; il a beau faire : il reste toujours en lui quelque chose du journaliste qui naguère réfutait dans le *Constitutionnel* la *Monarchie française* de Montlosier au nom de la « raison bourgeoise », et, comme celle de Mignet, sa *Révolution française* tourne à l'apologie. A des aristocrates du genre de Lacretelle, qui déclarent ne pas vouloir « souiller la majesté » de l'histoire en citant les noms des Conventionnels ou en analysant l'œuvre des gouvernements révolutionnaires[2], Thiers, Mignet et les historiens de leur bord répliquent en se refusant à rien renier, en trouvant des excuses à toutes les violences.

Chez Guizot, même parti pris d'indulgence

1. Thiers, *Histoire de la Révolution française,* 13e éd., 1872, t. Ier, p. 2.
2. Cf. Aulard, *Les premiers historiens de la Révolution française,* dans *La Révolution française,* ann. 1909, p. 97 et suiv.

pour les excès des révolutionnaires anglais. Autant il est dur à l'égard de Charles Ier, autant il est enclin à mettre à la charge de la fatalité les fautes de ses ennemis :

« Je ne pense pas qu'on s'obstine longtemps à les condamner absolument », dit-il en parlant des révolutions en général, « parce qu'elles sont chargées d'erreurs, de malheurs et de crimes : il faut en ceci tout accorder aux adversaires, les surpasser même en sévérité, ne regarder à leurs accusations que pour y ajouter, s'ils en oublient, *et puis les sommer de dresser à leur tour le compte des erreurs, des crimes et des maux de ces temps et de ces pouvoirs qu'ils ont pris sous leur garde. Je doute qu'ils acceptent le marché*[1]. »

Lors même qu'ils réussissent à oublier un instant leur programme politique, les historiens de la Restauration ne peuvent s'abstenir de prendre rétrospectivement parti ; et, pendant que Sismondi, dans son *Histoire des Français,* part en guerre pour la défense des usages féodaux abolis par saint Louis[2], Augustin Thierry pleure le sort des Anglo-Saxons vaincus par les Normands ou se range sous la bannière des

1. Guizot, *Histoire de Charles Ier*, éd. de 1861, t. I., p. VII, (préface de 1826).
2. Sismondi, *Histoire des Français,* t. VIII (1826), p. 64. — Au tome VII (1826), p. 215 et suiv., Sismondi avait écrit de longues pages « sur la légitimité des croisades »,

habitants de Laon soulevés contre leur seigneur et dont les « noms obscurs » réveillent dans son cœur « ces grandes émotions que nous avons tous », écrit-il en 1827, « depuis quarante ans ressenties ou partagées[1] ».

*
* *

A des degrés divers, les ouvrages historiques d'alors tiennent donc du plaidoyer ou du réquisitoire; mais c'est au nom des principes que leurs auteurs demandent des acquittements ou des condamnations; et voilà pourquoi jamais sans doute l'histoire n'a été à un pareil degré infestée de maximes politiques ou de généralités philosophiques. De celles que le seul Guizot a disséminées dans ses livres, on formerait un recueil imposant; et quelle étonnante moisson on ferait dans les *Histoires de la Révolution* de Thiers et de Mignet, ces deux jeunes hommes frais émoulus de leurs écoles de province qui, à l'âge de vingt-cinq ans, avaient vraiment l'air, comme on le dit plus tard de Guizot, de savoir

1. Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, 11e éd., in-12, p. 257-258.

de toute éternité ce qu'ils venaient d'apprendre le matin.

Philosopher était devenu une mode à laquelle presque aucun historien ne croyait pouvoir se soustraire. Sismondi le déclarait tout net : « L'étude des faits sans philosophie ne seroit pas moins décevante que celle de la philosophie sans faits[1]. » Aussi, après avoir disserté sur la question de savoir si les « rois fainéants » n'eussent pas dû rendre héréditaire la fonction de premier ministre, croyait-il bon de rendre solennellement cet arrêt : « En vain l'hérédité sauve à l'État les guerres civiles qui auroient pour objet d'occuper la première place, si la seconde est également une prime offerte à tous les ambitieux[2] ».

Toute cette « philosophie » se rattache d'ordinaire à la conception « fataliste » de l'histoire que se sont formée ceux des historiens qu'on considère dès ce moment comme les vrais représentants de l' « histoire philosophique ». De là vient que l'histoire leur apparaît, non point comme une reconstitution, mais seulement

1. Sismondi, *Histoire des Français*, t. IX (1826), p. 2.
2. *Op. cit.*, t. II (1821), p. 88.

comme une explication du passé. Si tels événements se sont produits de telle façon et à telle date parce qu'ils ne pouvaient se produire d'une autre façon ni à une autre date, on doit pouvoir trouver le pourquoi de ces événements, on doit pouvoir en reconstituer toute la trame ; et c'est bien l'objet essentiel que se propose dans ses recherches un Guizot, dont Sainte-Beuve disait avec malice qu'il se mettait « insensiblement au lieu et place de la Providence[1] ». Pour lui et pour ses émules le passé n'a plus de secrets : ils le reconstruisent suivant un plan logique auquel les faits doivent tous se plier et qui ne laisse aucune place à l'imprévu. Là était le principal danger d'une méthode, très féconde par ailleurs, et dont pourront se réclamer plus tard les Tocqueville, les Taine, les Fustel de Coulanges.

En outre, à vouloir appliquer cette méthode sans ménagement, on risquait d'enlever à l'histoire ce qu'elle renferme encore de vie et de n'en faire plus qu'une suite de froides et abstraites déductions. Expliquer est bien ; mais nous voulons aussi savoir comment les choses se sont

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. Ier, 3e éd., p. 317.

passées. Certains ne se contentent pas à si bon compte que Lehuerou, à qui il suffisait d'indiquer « les causes et les résultats » des victoires de Clovis, parce que les « décrire » lui paraissait « un soin superflu[1] ».

Tous les historiens « philosophes » n'allèrent d'ailleurs pas aussi loin et se souvinrent de bonne heure que l'histoire avait également pour mission de « narrer ».

Le public, au besoin, eût été là pour le leur rappeler. Dès 1824, Barante déclare qu'on est fatigué des systèmes *a priori,* qui s'opposent les uns aux autres et qui, sous prétexte d'expliquer le passé, ne donnent de ce passé qu'une idée abstraite et conventionnelle.

« Ce qu'on veut », ajoute-t-il, « ce sont des faits. De même qu'on observe dans ses détails, dans ses mouvements, ce grand drame dont nous sommes tous acteurs et témoins, de même on veut connaître ce qu'était avant nous l'existence des peuples et des individus. On exige qu'ils soient évoqués et ramenés vivans sous nos yeux[2]. »

1. Lehuerou, *De l'établissement des Francs dans les Gaules et du gouvernement des premiers Mérovingiens jusqu'à la mort de Brunehaut* (thèse de la Faculté des lettres de Caen, 1838), p. 53.
2. Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne,* éd. de 1839, t. I, p. 34-35.

« Evoquer » le passé et le « ramener vivant sous nos yeux », tel fut en effet le programme d'un autre groupe d'historiens, formés à l'école des littérateurs et dont Barante fut lui-même un des plus célèbres représentants.

CHAPITRE III

L'HISTOIRE PITTORESQUE

Pour mettre ainsi le lecteur en contact avec le passé, le moyen le plus simple était, semble-t-il, de lui rendre accessibles les chroniques et les mémoires écrits jadis par les contemporains sous la dictée des événements et où les mœurs et les croyances de leur époque se peignent dans toute leur naïveté et tout leur pittoresque. On n'eut garde de dédaigner ce moyen, et l'on reste même confondu devant le nombre prodigieux d'éditions ou de traductions de documents qui furent entreprises à l'usage du « grand public » durant les dix premières années de la Restauration : la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'au commencement du XVIIe siècle* de Petitot et Monmerqué, dont les

cent trente et un volumes parurent de 1819 à 1829 ; la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au XIII*e *siècle* de Guizot, en trente et un volumes ; la *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII*e *au XVI*e *siècle* de Buchon (quarante-sept volumes publiés en moins de six ans) ; puis, pour l'Angleterre, les vingt-six volumes de *Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre* traduits par Guizot ; pour la Révolution française, la collection de Berville et Barrière, en soixante volumes [1], celle de Michaud [2], celle du libraire Ladvocat [3], celle des frères Bossanges (qui ne dépassa d'ailleurs pas le tome Ier) [4], sans compter une foule de volumes publiés à part, comme les Mémoires de Mlle Bertin, ceux de Mme du Hausset, ceux du marquis d'Argenson…

Le public ne se lassait pas : il lui fallait chaque

1. *Collection de Mémoires relatifs à la Révolution française*, publiée par Berville et Barrière, 1820-1828, 60 vol. in-8.
2. *Collection complémentaire de Mémoires relatifs à la Révolution française*, publiée par Michaud, 1823, 8 vol. in-8.
3. *Mémoires sur la Révolution française*, à partir de 1823.
4. *Collection de Mémoires relatifs à la Révolution française*, t. Ier, 1824, in-8.

jour du nouveau, et quand le stock des mémoires anciens commença de s'épuiser, les survivants du dix-huitième siècle et de l'époque impériale se mirent à rédiger les leurs ou à les faire rédiger s'ils n'étaient pas capables eux-mêmes de leur donner un tour assez pittoresque.

On vit alors surgir une classe nouvelle d'écrivains : celle des spécialistes en rédaction de mémoires, comme Lamothe-Langon, Lhéritier, Alphonse de Beauchamp, Villemarest, qui n'avaient pas leurs pareils dans l'art de tirer des souvenirs de leurs clients de beaux volumes, non moins piquants que tragiques. Car les scrupules d'historiens n'arrêtaient point ces mémorialistes patentés. L'essentiel pour eux était de soigner la recette ; et c'était aussi l'essentiel pour certains libraires-éditeurs, tels que Ladvocat, qui trouvait fort agréable de pouvoir, sans trop de peine, insérer dans ses collections les mémoires des plus illustres révolutionnaires.

La liste serait longue de ces mémoires faux ou « truqués » sur la fin du XVIII[e] siècle, sur la Révolution et l'Empire, dont le public fut alors abreuvé[1] : les *Mémoires* de Billaud-Varenne

1. Cf. Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant*

(1821), faux ; les *Mémoires* de Condorcet (1824), faux ; les *Mémoires* de Mlle Bertin, modiste de Marie-Antoinette (1824), faux au point qu'il fallut en suspendre la vente ; les *Mémoires* de Fouché (1824), en grande partie composés par Beauchamp ; les *Mémoires d'un prêtre régicide* (1829), un prétendu Monnel, remaniés et enjolivés par Alexandre Martin ; les *Mémoires* de Robespierre (1830), entièrement fabriqués par Charles Reybaud ; les *Mémoires* de Mme du Barri (1829-1830), six volumes in-octavo que le baron de Lamothe-Langon sut tirer de cette fertile imagination à laquelle nous sommes redevables encore des *Mémoires et souvenirs d'un pair de France* (1829-1839, 4 vol.), des *Mémoires et souvenirs d'une femme de qualité sur le Consulat et l'Empire* (1830, 4 vol.), *sur Louis XVIII, sa Cour et son règne* (1830, 4 vol.), *depuis la mort de Louis XVIII jusqu'à la fin de 1829* (1830, 2 vol.), sans préjudice peut-être des *Souvenirs* de la comtesse d'Adhémar et de ceux

la Révolution française, t. IV, p. 167-617. Les Mémoires de Brissot, en particulier, ont été récemment passés au crible par le dernier éditeur, M. Perroud, dont certaines conclusions nous paraissent d'ailleurs un peu trop radicales. — Pour l'histoire des fabrications de mémoires sous la Restauration, voir aussi une curieuse étude de M. Barbey, *Les Mémoires de Fauche Borel*, dans la *Revue historique*, t. CI (1909), p. 326-333.

de Léonard, qui vinrent quelques années après (1836 et 1838) enrichir la littérature relative à Marie-Antoinette. Faux encore, pour une bonne part, les *Mémoires* de Brissot, en quatre volumes (1830-1832), les *Mémoires* de Bourrienne (1829-1831), dont les dix volumes furent fabriqués par Villemarest à l'aide de trois volumes de notes; faux, les *Mémoires* de Constant, valet de chambre de l'Empereur, en quatre volumes (1830-1831), les *Mémoires* de Samson, « exécuteur des jugements criminels » pendant la Révolution, en deux volumes (1830), les *Mémoires* de Vidocq, « chef de la police de sûreté », en six volumes (1828-1830)... Mais le public avait été mis en goût, et nos arrangeurs lui servaient des plats de leur façon, — et, comme on l'a pu voir, des plats de plus en plus copieux.

La grande règle était de plaire, et même en éditant les chroniques du moyen âge, on ne songeait qu'à satisfaire la curiosité du lecteur :

« On se plaint de la sécheresse de l'histoire de France », écrit Petitot en tête de sa grande *Collection de mémoires*, « et c'est ce qui donne tant d'attrait aux mémoires où se trouvent les détails qu'on regrette. Nos historiens ont malheureusement moins puisé dans cette source précieuse que dans les charte ordonnances et

diplômes qui constatent les grands événements, mais qui n'en développent pas les causes. Les intérêts, les opinions, les passions, ces puissans mobiles des actions humaines, disparoissent presque toujours dans les histoires modernes : destinées ou à n'être que de simples chroniques, ou à faire prévaloir des systèmes, elles sont nécessairement inférieures aux productions de l'antiquité, dont les immortels auteurs ornoient des plus belles couleurs ces mêmes détails pleins de naturel et de vérité que, sous prétexte d'analyse et de méthode, on affecte aujourd'hui de négliger[1] ».

Guizot, ce grave historien dont les préférences personnelles vont cependant aux « analyses » dont parle Petitot, Guizot lui-même est obligé de sacrifier à la mode, et sa *Collection de mémoires* n'a pas d'autre but que de permettre aux amateurs de « connaître la France et sa vie du ve au xiiie siècle » autrement que par « les ouvrages d'écrivains modernes, érudits plus ou moins recommandables, mais souvent préoccupés de vues étroites ou systématiques et qui n'ont presque jamais su reproduire les événemens ni les hommes avec cette fidélité morale, cette simplicité naïve et animée qui font le charme et aussi la vérité de l'histoire[2] ».

1. Petitot, *Collection complète des mémoires...*, t. I (1819), p. v-vi.
2. Prospectus de la *Collection* Guizot, reproduit dans le *Journal des savants*, ann. 1824, p. 698.

*
* *

Mais suffisait-il de publier bout à bout les témoignages des contemporains ? ou n'était-il pas préférable, tout en laissant parler le plus possible les documents, de les mettre au point, d'en résoudre les contradictions, d'en dissiper les obscurités et de les combiner en un récit où le passé revivrait d'ensemble, paré de toutes ses couleurs ? — C'est ce que pensa Barante :

« De ces chroniques naïves, de ces documents originaux, j'ai tâché », déclare-t-il en tête de son *Histoire des ducs de Bourgogne,* « de composer une narration suivie, complète, exacte, qui leur empruntât l'intérêt dont ils sont animés et suppléât à ce qui leur manque... Pas une des opinions exprimées sur les hommes ou sur les faits n'est tirée d'ailleurs que des sources où j'ai puisé. A plus forte raison, j'ai dû m'interdire de supposer les discours directs. Toutes les fois que je les ai trouvés dans les écrivains contemporains et qu'ils ont pu venir naturellement dans le récit, j'ai saisi avec empressement ce moyen dramatique de faire connaître le caractère des personnages et l'esprit du temps. Rien, assurément, n'a plus de charme ; toutefois le langage simple que j'ai adopté, l'absence complète de tout artifice de rhéteur, tant recommandée par Quintilien et, ce me semble, par le bon goût, ne me permettaient rien de plus que de copier en ceci les chroniqueurs du temps passé. *Je sais bien qu'ils rapportent, sans doute,*

des discours et des conversations qui n'ont pas été réellement tenus ; mais racontés par eux, ils n'en portent pas moins l'empreinte d'une époque[1]. »

Cet aveu est à retenir : paraphraser les anciens chroniqueurs, extraire de leur texte les éléments d'une habile marqueterie, en laissant la parole aux plus réalistes chaque fois qu'un épisode intéressant se présente, cueillir au passage tout ce qu'on peut rencontrer chez eux de détails pittoresques, les dialogues entre autres, même si l'on a toutes raisons d'en suspecter l'authenticité, ne rien perdre de ce qu'ils renferment en fait de menus incidents, d'anecdotes, de racontars, tels furent les principes dont s'inspira Barante.

Peu lui importe qu'un détail fasse hors-d'œuvre et rompe le fil de sa narration ; car c'est le détail, au fond, qui, pour lui, est l'essentiel. Il n'éprouve, par exemple, aucune gêne à intercaler dans son récit de la campagne de 1382 en Flandre, sans autre transition que les mots « Dans ce même temps... », l'histoire d'un défi chevaleresque adressé au sire de la Trémoille

1. Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, éd. de 1839, t. I, p. 39 et 41-42.

par le sire de Courtenay[1]. Rien, à ses yeux, ne vaut la description d'une belle fête, d'un tournoi ou d'un banquet, et il se reprocherait de retarder de quelques instants le plaisir du lecteur. A force de fréquenter les anciens chroniqueurs, il en a gardé un laisser-aller, qui n'est sans doute pour lui qu'une façon encore de rendre la couleur du vieux temps.

Mais, malgré ces défauts, ou peut-être par ces défauts mêmes, la manière de Barante répondait on ne peut mieux au goût de toute cette partie du public qu'enchantaient les romans de Walter Scott. Aussi sa tentative ne demeura-t-elle pas isolée.

L'année même où paraissait le tome Ier de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* (1824), Augustin Thierry faisait circuler le prospectus[2] d'une *Histoire de France* en trente volumes, « traduite et extraite des chroniques originales, mémoires et autres documens authentiques », pour laquelle il s'était assuré la collaboration de P. Lami et de A.-J. de Mancy :

1. *Op. cit.*, t. I, p. 280-282.
2. Reproduit dans le *Journal des savants*, ann. 1824, p. 698.

« L'histoire de France la plus complète, la plus fidèle et la plus pittoresque qu'on pût faire aujourd'hui », y disait-il, « seroit celle où, tour à tour et dans un ordre strictement chronologique, chacun des anciens chroniqueurs viendroit raconter lui-même, dans le style et avec les couleurs de son époque, les évènemens dont il auroit été le témoin, qu'il auroit le mieux observés et le mieux décrits. Cette longue suite de dépositions naïves, que n'interromproient aucune réflexion philosophique, aucune addition moderne, qui se succéderoient sans effort et s'enchaîneroient presque à l'insu du lecteur, seroit, en quelque sorte, la représentation immédiate du passé qui nous a produits, nous, nos habitudes, nos mœurs et notre civilisation... »

C'eût été, comme il le disait avec plus de netteté une dizaine d'années après[1], une sorte de « grande chronique de France, réunissant dans le cadre d'une narration continue, tous les documens originaux de notre histoire du ve siècle au xviie » et où « chaque siècle se raconterait, pour ainsi dire, lui-même et parlerait par sa propre voix ».

Ce projet n'aboutit pas et ne pouvait pas aboutir; mais plus d'une fois on essaya de le reprendre. En 1826, Augustin Thierry lui-même s'associa dans cette intention à Mignet[2]; et, au

1. Aug. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, 10e éd., in-12, p. 19 (préface de 1834).
2. Cf. *ibid.*, p. 19-20.

lendemain de la Révolution de juillet, un anonyme, qui n'était autre que Henri Martin, publiait le premier volume d'une *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en juillet 1830 par les principaux historiens*[1], c'est-à-dire « tirée des historiens de chaque époque », « puisée aux sources contemporaines et rédigée en quelque sorte par les témoins oculaires depuis César et Grégoire de Tours ». « Nous ne modifierons que le style », lisait-on encore dans l'Avertissement, « pour lui donner une teinte uniforme et partout intelligible. C'est dire assez que nous chercherons toujours le côté dramatique et pittoresque de l'histoire, celui qui intéresse le plus grand nombre. » L'entreprise en resta au premier volume, et le public put facilement s'en consoler en lisant dans la *Revue des Deux Mondes* les célèbres *Récits des temps mérovingiens* qu'Augustin Thierry commençait alors (1833) à faire paraître et où, cette fois, les anciennes chroniques venaient se fondre en un ensemble harmonieux.

Ces *Récits* ne furent d'ailleurs, à leur tour,

1. Paris, Mame, 1833, in-16.

pour Augustin Thierry qu'un pis-aller, qu'une manière d'utiliser, loin de toute bibliothèque, des matériaux amassés dans sa jeunesse studieuse, avant les terribles épreuves que l'âge mûr ne lui ménagea pas[1]. Car il estimait que le rôle de l'historien ne devait pas consister seulement, en général, à paraphraser les documents et que, tout en leur laissant le plus possible la parole, il fallait par leur moyen tâcher de pénétrer jusqu'à l'âme des peuples disparus. C'est à quoi il s'était essayé en 1825 dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands,* insistant de préférence sur ces détails topiques, souvent « en eux-mêmes peu mémorables[2] », qui nous permettent de saisir sur le vif les manières de penser et d'agir propres aux hommes de ces époques reculées, ou cherchant à retrouver à travers les textes les frémissements d'indignation des vaincus obligés de se soumettre la rage dans le cœur.

Mais pour replacer les personnages dans leur cadre, il ne procède pas autrement que Barante.

1. Voir ce qu'il en dit lui-même en 1834 dans la préface de ses *Dix ans d'études historiques,* 10e éd., in-12, p. 23.
2. *Histoire de la conquête de l'Angleterre,* nouv. éd. (Garnier), in-12, t. II, p. 112.

Comme lui, il se tient aussi près que possible « du langage des anciens historiens[1] » ; comme lui, il conserve toujours « la forme narrative, pour que le lecteur ne passe pas brusquement d'un récit antique à un commentaire moderne et que l'ouvrage ne présente point les dissonances qu'offriraient des fragments de chroniques entremêlés de dissertations[2] » ; comme lui, et sans plus de critique, il laisse, dès qu'il le peut, la parole aux documents qui « présentent d'une manière vive et forte, *sinon authentique,* la substance des harangues[3] » prononcées par ses héros ou qui sont riches en détails « pittoresques » et savoureux, même s'il s'agit de chroniques et de poèmes postérieurs de deux ou trois siècles aux événements qu'il narre. C'est le même objet qu'ils se proposent, la même méthode qu'ils emploient ; mais Augustin Thierry a, en outre, revécu par la pensée les temps dont il raconte l'histoire, son cœur a vibré à l'unisson de ceux des Saxons vaincus, et, tout en s'effaçant de son mieux devant les chroniqueurs du moyen âge,

1. *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, nouv. éd. (Garnier), in-12, t. I, p. 9.
2. *Op. cit.*, t. I, p. 9.
3. *Op. cit.*, t. I, p. 202.

il n'a pas cru devoir abdiquer tous ses droits d'artiste et d'écrivain.

Par là, on l'a souvent dit, Augustin Thierry annonce Michelet. Mais l'*Histoire de France* de Michelet appartient à un temps où les archives, largement ouvertes, avaient commencé à révéler leurs secrets. Les hommes de la Restauration, eux, s'étaient bornés, d'ordinaire, à tirer parti des documents déjà connus, et s'ils avaient exhumé des textes ignorés, ç'avait été un peu par hasard et surtout pour divertir la galerie. Jamais ils n'avaient conçu clairement la nécessité de recherches méthodiques parmi les vieux parchemins et les papiers poudreux. Et cependant ce qu'ils en avaient entrevu était déjà suffisant pour leur laisser deviner les mines d'inédit qui restaient à exploiter, et c'est avec une passion fiévreuse qu'ils s'attelèrent à cette tâche dans les premières années qui suivirent l'avènement de Louis-Philippe.

CHAPITRE IV

LA CHASSE AUX DOCUMENTS

La chasse aux documents, telle fut, en effet, l'occupation favorite, presque l'unique occupation des historiens de 1830. Car à l'émerveillement des premières découvertes avait succédé l'insatiable désir de tout voir, de tout publier, et cette croyance qu'avec un peu de bonne volonté et d'argent on en viendrait vite à bout[1]. Les mieux pondérés se figuraient même naïvement que plus de la moitié des documents dignes d'intérêt était déjà connue[2] et que, pour retrou-

1. Parlant des recherches à effectuer dans les dépôts d'archives, Guizot écrivait, dans une circulaire du 22 novembre 1833 : « Je sais que pour mener à fin une telle entreprise il faudra non seulement faire quelques dépenses, mais attendre *plusieurs années* » (X. Charmes, *Le Comité des travaux historiques et scientifiques, histoire et documents*, t. II, p. 13, note).
2. Le 31 décembre 1833, Guizot écrivait sans sourciller dans un rapport officiel : « Il est peut-être permis d'avancer que les manuscrits et monuments originaux qui ont été jusqu'à présent mis au jour ne surpassent guère en nombre ni

ver le reste, l'essentiel était de savoir s'organiser.

Le hasard voulut qu'un des historiens les plus en vue, Guizot, occupât alors le ministère de l'Instruction publique. Son plan fut vite arrêté.

« Au Gouvernement seul il appartient, selon moi », écrivait-il en 1833 dans un rapport au roi, « de pouvoir accomplir le grand travail d'une publication générale de tous les matériaux importants et encore inédits sur l'histoire de notre patrie Le Gouvernement seul possède les ressources de tout genre qu'exige cette vaste entreprise. Je ne parle même pas des moyens de subvenir aux dépenses qu'elle doit entraîner ; mais, comme gardien et dépositaire de ce legs précieux des siècles passés, le Gouvernement peut enrichir une telle publication d'une foule d'éclaircissements que de simples particuliers tenteraient en vain d'obtenir[1]. »

Conformément aux conclusions de ce rapport, un crédit annuel de 120 000 francs était voté en 1834, et le 18 juillet de cette même année était institué un « Comité chargé de concourir, sous la présidence du Ministre, à la direction et à la surveillance des recherches et publications qui

en importance ceux qui sont restés inédits » (X. Charmes, *op. cit.*, t. II p. 3).

1. X. Charmes, *op, cit.*, t. II, p. 4. Cet ouvrage, en trois volumes, de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France* (1886), est un recueil des principaux documents intéressant l'histoire des Comités avec une introduction historique développée.

devaient être faites... sur les documents inédits relatifs à l'histoire de France[1] ».

Restait à préciser quelles espèces de documents inédits l'on entendait publier :

« Puiser à toutes les sources, dans les archives et les bibliothèques de Paris et des départements, dans les collections publiques et particulières, recueillir, examiner et publier, s'il y a lieu, tous les documents inédits importants et qui offrent un caractère historique, tels que manuscrits, chartes, diplômes, chroniques, mémoires, correspondances, œuvres même de philosophie, de littérature ou d'art, pourvu qu'elles révèlent quelque face ignorée des mœurs et de l'état social d'une époque de notre histoire[2]. »

Voilà le programme que le Comité s'était dès l'origine tracé à lui-même.

Mais où finissait l' « important », où finissait l' « historique » ? Chaque jour le domaine à explorer apparaissait plus vaste et le terme des recherches plus lointain. Guizot ne comptait-il pas « faire dresser un inventaire *complet*... des monuments *de tous les genres et de toutes les époques qui ont existé ou existent encore* sur le sol de la France[3] » ?

1. Voir l'arrêté dans X. Charmes, *op. cit.*, t. II, p. 8.
2. *Ibid.*, t. II, p. 14.
3. *Ibid.*, t. II, p. 22, rapport du 27 novembre 1834.

Et cependant, malgré le scepticisme d'aucuns[1], l'ardeur du ministre était communicative, et l'on rivalisait de projets au sein des deux comités « des chartes et chroniques » et des « lettres, philosophie, sciences et arts » substitués dès le début au Comité unique. Membre du Comité des lettres, Victor Hugo réclamait « des travaux de terminologie, surtout pour la chimie, dont la nomenclature au moyen âge est toute figurée, et pour les diverses parties architectoniques des monuments, appelés de noms qui ne ressemblent pas aux nôtres », et il insistait pour que l'on consultât « tous les livres de comptes, tous les états de dépenses[2] ». Dans le même Comité, Mérimée, plus pratique, réclamait un recueil des inscriptions romaines de Gaule, dont Ph. Le Bas, au nom du Comité des chartes, lui disputait l'initiative[3]. On parlait d'un inventaire

1. « M. Guizot, à la première séance, nous dit que nous devions faire le catalogue de *tous* les monuments de la France actuellement existants. Je me récriais ; il me dit : « Figurez-« vous que ni le temps ni l'argent ne vous manqueront. » (Mérimée, *Lettres à Requien*, dans la *Revue de Paris* du 15 mai 1898, p. 233, lettre du 25 janvier 1835).

2. *Extraits des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits depuis son origine jusqu'à la réorganisation du 5 septembre 1848* (Paris, 1850, in-8), p. 15, séance du 18 janvier 1835. — Cf. p. 18, séance du 29 mars 1835.

3. Au sujet de ce conflit, voir les *Extraits des procès-verbaux*, cités à la note précédente, p. 73-76, 77-78, 82 ; *Journal*

archéologique général de la France, d'un recueil des documents relatifs à l'histoire du Tiers-État, d'une collection de tous les principaux cartulaires, d'une édition de tout le fonds du Trésor des chartes, d'une analyse des registres du Parlement de Paris, d'un grand dictionnaire historique des communes de France, en quatre-vingt-six volumes[1]. Chacun avait son projet et chacun insistait pour qu'on le réalisât sans retard.

*
* *

Pour mener à bien des entreprises aussi considérables, il n'eût pas fallu moins d'une armée d'érudits. Mais Guizot et ses collaborateurs ne désespéraient pas d'en faire sortir une du sol. Rapports, lettres, circulaires[2], rien ne fut épargné pour obtenir le concours de tous ceux qui pouvaient faciliter la tâche des Comités. On s'efforça de réveiller les sociétés savantes engourdies, de rendre enviable le titre de « correspondant du Ministère ». Des commissions et

général de l'Instruction publique, numéros des 6 et 27 avril et des 1er et 4 mai 1839.

1. Voir *Extraits des procès-verbaux...*, p. 8, 19, 194, 216, etc.
2. On les trouvera dans le recueil cité de X. Charmes.

sous-commissions furent établies en province : à Besançon, à Vesoul, à Dijon, à Arras, à Lille, à Saint-Omer, au Mans, à Bourges, à Clermont-Ferrand, à Bordeaux, à Carcassonne[1]...

De tous on attendait un dévouement absolu à l'œuvre commune. C'était une pluie ininterrompue de questionnaires auxquels chaque correspondant était tenu de répondre sans retard : « Avez-vous trouvé des inscriptions romaines? — Avez-vous trouvé des documents concernant l'histoire du Tiers-État? — Connaissez-vous des lettres inédites de Henri IV? — Envoyez la liste et la description de tous les monuments gaulois, romains ou du moyen âge qui existent dans votre département[2]. »

C'était aussi une pluie d'instructions destinées à guider les collaborateurs, à leur tracer une tâche, à leur indiquer la bonne manière de travailler, les dépôts d'archives et les bibliothèques locales où on leur saurait gré d'aller faire un tour, et enfin, pour le cas où ils ne les découvriraient pas eux-mêmes, les points curieux à élucider[3].

1. Charmes, *op. cit.*, t. Ier, p. CXCII; t. II, p. 78, etc.
2. *Ibid.*, t. II, p. 50, 82, 93, 95, 101.
3. *Ibid.*, t. II, p. 26-27, p. 28-37, p. 50-51, etc.

Ainsi, on rappelle aux correspondants de Toulouse « qu'il existe à Toulouse, outre la bibliothèque publique de la ville, trois dépôts d'archives importants dont l'exploration peut amener d'utiles découvertes », ceux « de la préfecture, du Capitole et du Palais de justice », et on leur signale que, « dans les archives du Palais de justice, on peut rechercher les pièces relatives aux actes du parlement, les arrêts, édits, lettres patentes[1] ».

Dans des rapports spéciaux, envoyés par les soins du ministre à tous les correspondants, on dresse le palmarès de ceux d'entre eux dont les réponses ont satisfait ces Messieurs des Comités, en même temps que, par un geste renouvelé de Charlemagne, on voue à l'indignation du monde savant les paresseux qui n'ont pas assez travaillé pour la Cause :

« C'est avec regret, Monsieur le Ministre, qu'après avoir payé une dette de gratitude », lit-on dans un de ces rapports, « je me vois contraint d'ajouter que sur cent vingt correspondants nommés par vous pour la recherche et la conservation des monuments de notre histoire, quarante seulement ont répondu à l'appel que je leur ai fait en votre nom. De cinquante-deux départements,

1. *Journal général de l'Instruction publique*, t. X, nº du 6 mars 1841, p. 106.

et en général des provinces du Centre et de l'Est, Poitou, Anjou, Touraine, Blaisois, Orléanais, Berri, Bourbonnais, Lyonnais, Franche-Comté, Bourgogne, Alsace, il ne m'est parvenu ni documents, ni indications quelconques... J'aime à croire qu'il n'y a point là défaut de zèle, mais simple lenteur de travail[1]... »

On rappelle à l'ordre les indolents en termes énergiques :

« Je viens réclamer de votre zèle des communications plus fréquentes et une coopération plus suivie encore que par le passé[2]. »

Et à la pluie des instructions et des questionnaires répond bientôt en effet une pluie de communications de toute espèce, que les membres des Comités examinent avec une conscience infinie. Comme il ne faut décourager personne, on fait ce qu'on peut pour écarter doucement les propositions encombrantes ; car tous les déten-

1. Charmes, *op. cit.*, t. II, p. 55, en note, rapport d'Aug. Thierry du 10 mars 1837 envoyé aux correspondants comme annexe à une circulaire ministérielle du 26 août de la même année. — L'année d'après, nouveau rapport du même, en date du 6 mai 1838, envoyé par le ministre à chaque correspondant par circulaire du 5 septembre suivant : « Toutefois, Monsieur le Ministre, je dois l'avouer et je le dis avec un profond regret, la France n'est pas là représentée tout entière : trente départements ont fait défaut. Votre appel comme le mien a été nul pour eux ; il n'en est sorti ni une lettre, ni un envoi, ni un indice quelconque » (*ibid.*, p. 79, note).

2. *Ibid.*, t. II, p. 99, circulaire ministérielle du 31 décembre 1840. Le ministre était alors Villemain.

teurs de vieux papiers ou de vieux parchemins se croient en possession de trésors.

Un Monsieur Lucien de Rosny « a adressé une feuille écrite sur parchemin contenant le compte de quelques *Arrierages dus par aucunes des villes de la chastellenie de Lille* qu'il pense se rapporter à l'expédition ordonnée par Charles VI, roi de France, pour secourir Sigismond de Luxembourg menacé par Bajazet » :

« Aucun passage du texte ne justifie cette conjecture », observe le Comité ; « la feuille de parchemin n'est qu'un feuillet isolé d'un compte plus étendu... On peut donc rendre cette pièce à M. de Rosny, *en le remerciant*[1]. »

Un autre envoie la copie d'un traité « sur les moyens de rendre la contrescarpe sûre ». — Sans intérêt. « On remercie »[2]. — « M. Pigault de Beaupré a envoyé la copie de lettres patentes de Henri IV relatives à l'hôpital de Calais : elles n'ont qu'un intérêt de localité. Remercier M. Pigault de Beaupré[3]. » D'autres encore, pleins d'excellentes intentions, offrent aux Comités la

1. *Extraits des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits* (1850), p. 265, séance du 13 novembre 1843.
2. *Ibid.*, p. 273, séance du 8 janvier 1844.
3. *Ibid.*, p. 177, séance du 17 mai 1841.

primeur de textes... qui malheureusement peuvent se lire déjà dans de fort belles éditions, comme la Chronique de Richer ou celle de Bernard Desclot[1].

Mais au milieu de ce fatras, les communications utiles ne sont pas rares. Tel apporte une pièce nouvelle qui rectifie une date, restitue à des événements qu'on croyait connus leur véritable physionomie ; celui-ci signale un lot de lettres, une chronique, un fonds entier parfois, qui va permettre de récrire tout un chapitre de notre histoire ; celui-là, — et ce n'est pas le moins digne de reconnaissance, — envoie l'inventaire sommaire des manuscrits et des documents d'archives conservés dans sa ville.

Les Comités se chargent d'ailleurs au besoin eux-mêmes, surtout dans les premiers temps, de diriger ces voyages d'exploration à travers les archives et les bibliothèques : de jeunes auxiliaires « dépouillent », aux frais du Ministère, les documents de Paris ; des érudits sont envoyés en province et poussent des reconnaissances jusqu'à Bordeaux, Toulouse, Carpentras ou

1. *Extraits des procès-verbaux...*, p. 96 et 230, séances du 22 décembre 1839 et du 8 août 1842.

Marseille ; souvent même ils franchissent les frontières, et on les rencontre à Londres ou à Edimbourg, quand ce n'est pas à Rome, à Naples ou en Sicile[1].

Et ces voyages d'études, dont les résultats essentiels sont, en général, consignés au *Journal de l'Instruction publique,* non seulement permettent aux historiens de procéder à des investigations plus méthodiques, mais éveillent, par surcroît, l'attention du gouvernement sur la nécessité de faire enfin classer et inventorier les richesses dont il a la garde[2]. D'où la loi du 10 mai 1838, qui rend obligatoire pour les départements la conservation et la mise en ordre des archives, et que viennent compléter deux circulaires de 1839 et 1841 ; d'où aussi un arrêté du 6 mai 1841 confiant à une « Commission des archives départementales et communales » le soin de diriger des travaux d'inventaire, qui vont dès lors se poursuivre avec une activité chaque jour croissante et qui aboutiront

1. *Extraits des procès-verbaux...*, p. 4, 7, 50, 84, 99, 101, 241, 267, 296, etc.

2. Cf. Ch.-V. Langlois, *Manuel de bibliographie historique* (Paris, 1901-1904, in-16), p. 348 et suiv., qui donne l'indication des principaux travaux relatifs à l'histoire des archives et des bibliothèques de France.

d'abord, pour certains dépôts, à de courtes notices insérées au *Journal de l'Instruction publique*, puis en 1847 et 1848 au *Catalogue général des cartulaires des Archives départementales* et au *Tableau général numérique par fonds des Archives départementales antérieures à 1790*; d'où enfin, en 1839, la création d'un poste d'inspecteur général des bibliothèques et, deux ans plus tard, la mise sur le chantier d'un *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*[1]. Si l'on y joint la nomination de spécialistes éprouvés à la tête des grands dépôts parisiens (de Daunou, puis de Letronne aux Archives du royaume, de Mignet aux archives des Affaires étrangères, du général Pelet aux archives de la Guerre), il est permis de dire que les efforts de Guizot et de ses successeurs (parmi lesquels Villemain et Cousin) furent féconds et eurent sur les destinées du travail historique une action décisive.

La collection même des volumes publiés par

1. Dès 1840, l'inspecteur général Félix Ravaisson avait commencé à faire paraître dans le *Journal de l'Instruction publique* des rapports détaillés sur quelques-unes des bibliothèques publiques de manuscrits les plus importantes.

les Comités des travaux historiques est là pour l'attester[1]. De 1835 à 1848, soixante-cinq gros volumes in-quarto mirent entre les mains des historiens quantité de textes inédits de premier ordre relatifs à presque toutes les périodes de l'histoire de France, aussi bien à l'histoire intellectuelle, économique et sociale qu'à l'histoire politique ou administrative : recueils de chartes, documents financiers, actes de procédure, règlements de corporations, correspondances politiques, procès-verbaux d'assemblées, pièces diplomatiques, mémoires militaires, chroniques, œuvres philosophiques ou littéraires. Dans tous les sens l'attention des historiens se trouve éveillée, et à tant de matériaux déjà amassés, maintenant qu'ils ont appris à connaître le chemin des bibliothèques et des archives, ils brûlent d'en ajouter sans cesse d'autres et toujours d'autres.

*
* *

Car une noble émulation s'est emparée alors

1. *Collection de documents inédits sur l'histoire de France.* Cette collection continue à paraître par les soins du Comité des travaux historiques et compte à l'heure actuelle environ 400 volumes.

de toute la France. C'est à qui publiera le plus de documents nouveaux, le plus de recueils utiles, telle la vaillante « Société de l'histoire de France » qui, quelques mois avant la création des comités officiels, forte de ses deux cents adhérents de la première heure[1], met bravement sur le chantier, avec ses seules ressources, une grande collection de textes concernant l'histoire de notre pays et qui, en moins de quinze années, réussit en effet à éditer quarante volumes de documents, allant de l'époque de Grégoire de Tours jusqu'à celle de Louis XV, plus une douzaine d'*Annuaires*, véritables *vade-mecum* des érudits[2].

Au surplus, que ne ferait-on pas pour faciliter la tâche de ces derniers ? Tout le monde sans doute n'a pas la tranquille audace de cet étonnant abbé Migne qui, afin de composer plus rapidement une colossale *Patrologie*, où devaient être

1. Au témoignage de Guizot lui-même (X. Charmes, *op. cit.*, t. II, p. 4, note 1). L'histoire des débuts de la *Société* a été écrite par Ch. Jourdain, *La Société de l'histoire de France de 1833 à 1884*, en tête des *Notices et documents publiés pour la Société de l'histoire de France à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation* (Paris, 1884, in-8).

2. On trouvera la table des publications de la Société dans R. de Lasteyrie, *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, t. IV, p. 228 et suiv.

réimprimés d'après les meilleures éditions *tous* les monuments de l'ancienne littérature ecclésiastique, les textes de *toutes* les chroniques, *toutes* les annales, *toutes* les lettres, *tous* les actes conciliaires intéressant l'histoire de l'Église, trouva plus simple de créer une « Imprimerie catholique » affectée à cette œuvre pie, y imprima effectivement en une vingtaine d'années (1844-1866) près de quatre cents volumes — et quels volumes ! — de textes latins et grecs[1], et en allait mettre sous presses quelques centaines encore lorsqu'un incendie vint détruire son usine[2].

Mais, sans pousser jusque-là l'esprit d'abnégation, les laïques savent alors, eux aussi, se vouer aux besognes les plus ingrates pour rendre service aux historiens de métier : car ce n'est point un plaisir frivole qui attend d'ordinaire les lecteurs des *Archives curieuses de l'histoire de France* de Cimber et Danjou (27 volumes, 1834-1840), ou de la *Revue rétros-*

1. Sans compter quelque six cents volumes d'œuvres théologiques, d'encyclopédies, de traités et de manuels ecclésiastiques.
2. Cf. Ch.-V. Langlois, *Manuel de bibliographie historique*, p. 399-400.

pective de Taschereau (20 volumes, 1833-1838), ou de la *Collection* de Leber (20 volumes, 1838)[1], ou encore de la traduction du chroniqueur anglais Mathieu de Paris par Huillard-Bréholles (9 volumes, 1840-1841).

Cette ardeur scientifique et désintéressée gagne de proche en proche. L'année 1833, qui voit naître les Comités ministériels et la Société de l'histoire de France, marque aussi l'apparition de l' « Institut historique », dont le *Journal* se trouve être la première en date de nos revues d'histoire générale[2]. L'année 1839 voit se former la « Société de l'Ecole des chartes », qui réunit dans son sein les anciens élèves de cette jeune École, créée en 1821, et que ne tarde pas à illustrer la publication de l'austère *Bibliothèque de l'École des chartes,* au sous-titre significatif :

1. C. Leber, *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France, composée en grande partie de pièces rares...* On trouvera l'analyse de cette collection, volume par volume, dans A. Franklin, *Les sources de l'histoire de France* (Paris, 1877, in-8), p. 342. Le même bibliographe donne, *ibid.*, p. 362 et 384, la table des *Archives curieuses* de Cimber et Danjou et de la *Revue rétrospective* de Taschereau, dont le sous-titre indique bien le programme : *Bibliothèque historique contenant des mémoires et documents authentiques et originaux pour servir à l'histoire proprement dite, à la biographie, à l'histoire de la littérature et des arts.*

2. Voir dans R. de Lasteyrie, *Bibliographie* citée, t. IV, p. 118, la table des premières publications de l'Institut.

« Revue d'érudition, consacrée spécialement à l'étude du moyen âge[1] ». L'officielle et majestueuse Académie des Inscriptions et Belles-Lettres semble elle-même se ranimer un peu, et, à ses côtés, une nouvelle Académie, celle des Sciences morales et politiques, fondée en 1832, compte parmi ses historiens au moins un collaborateur précieux, son infatigable secrétaire Mignet, dont les communications suffisent presque à elles seules à occuper toutes les séances.

La province, à son tour, rêve d'égaler Paris. Les anciennes académies commencent à secouer leur torpeur et, comme dans la capitale, de tous côtés des « compagnies » nouvelles surgissent : à Dijon, à Angers, à Valenciennes (1831), à Blois (1832), à Meaux, au Havre (1833), à Poitiers, à Versailles, à Saint-Omer (1834), à Caen, à La Flèche (1835), à Carcassonne, à Rodez, à Autun, à Langres, à Rambouillet, à Amiens, à Lille (1836)..., en tout près de quarante fondations[2] de 1831 à 1847.

1. Sur la fondation de l'École des chartes et de la Société de l'École des chartes, voir le *Livret de l'École des chartes, 1821-1891* (Paris, 1891, in-16), p. 1 et suiv.
2. R. de Lasteyrie, *Bibliographie* citée, donne pour chaque société la date de fondation et l'analyse des travaux publiés.

Le travail, il est vrai, n'est pas toujours bien intense ; bon nombre de sociétés ne publient rien, même pas de bulletins de leurs séances, et certaines ne sont « savantes » que de nom ; mais on y reprend goût aux études historiques. Le gouvernement les stimule de toutes les manières ; il s'ingénie à les mettre en rapport les unes avec les autres, à faciliter l'échange de leurs publications — quand elles en font —, leur en expédie pour meubler leurs bibliothèques et fait voter des subventions en leur faveur [1].

Toute cette peine et cet argent ne sont pas dépensés en pure perte, et parfois il se rencontre des hommes d'initiative, comme cet archéologue normand, Arcisse de Caumont, qui, à partir de 1835, déploie une activité fébrile à organiser tous les ans, de ville en ville, des « congrès scientifiques » et des « congrès archéologiques », puis, pour couronner l'édifice et assurer un contact permanent entre toutes les sociétés savantes des départements, un « Institut des provinces » (1845), dont il eût voulu faire une

1. Voir dans X. Charmes, *op. cit.*, t. II, n°s 3, 15 à 18, 28 à 32, 34, 35 et 37, pour la période antérieure à 1848, diverses circulaires ministérielles relatives aux sociétés savantes.

sorte de « conseil général des académies du royaume[1] ».

*
* *

Vraiment, ne semblait-il pas qu'elle fût en effet sortie du sol comme par enchantement cette armée d'érudits que réclamait le programme gigantesque de recherches et de publications conçu par le ministre Guizot !

Car c'était bien d'érudition, d'érudition seule que tous avaient soif, et quand ils n'étaient pas occupés à éditer des pièces d'archives ou des chroniques, ils étudiaient minutieusement quelques événements, quelques institutions, quelques points spéciaux des coutumes du moyen âge, comme Guérard en ses « prolégomènes »[2], ou Pétigny, qui, dans ses travaux sur les temps mérovingiens, se réclame des impeccables érudits du dix-septième siècle[3]. Floquet écrivait une savante *Histoire du Parlement de Nor-*

1. Cf. Ch.-V. Langlois, *op. cit.*, p. 378-382.
2. « Prolégomènes » du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres* (1840), du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin* (1841), du *Polyptique de l'abbé Irminon* (1844), etc.
3. Pétigny, *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne* (Paris, 1843-1845, 3 vol. in-8 ; 2e éd., 1851).

mandie, en sept gros volumes (1840-1843); Bazin donnait sur l'époque de Louis XIII et de Mazarin des livres d'une précision, d'une conscience admirables[1], — d'ailleurs illisibles, sans préambules, sans conclusions, simples récits chronologiques, qui ne visent qu'à démêler l'ordre des faits.

Des faits, rien que des faits, dûment établis, tel est désormais le mot d'ordre. Thiers ne veut plus être qu'un annaliste, qui raconte les événements un à un, avec le plus d'exactitude possible, dans tout le détail qu'il peut connaître, qui tâche de les comprendre et de les faire comprendre, mais se garderait bien d'en composer un tableau ou de marquer des saillies[2]. Pour Mignet l'âge est passé des synthèses rapides et brillantes comme celle qu'il avait tentée dans son *Histoire de la Révolution.* Il s'est assagi : ses livres sur la Réforme et sur la Succession d'Espagne et, plus tard, sur Charles-Quint et François Ier sont d'un narrateur probe, soigneux, et qui prend son temps.

1. *Histoire de France sous Louis XIII* (Paris, 1838, 4 vol. in-8); *Histoire de France sous le ministère de Mazarin* (Paris, 1842, 2 vol. in-8).

2. Cf. sa déclaration de principes en tête du tome XII (1855) de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.*

Les historiens de cette époque ont tellement vécu parmi les documents qu'ils en sont arrivés à s'effacer tout entiers devant eux. Les présenter, les expliquer, les mettre bout à bout, voilà leur idéal, et chez beaucoup cet idéal persistera longtemps. Il inspirera à Poirson le plan de son *Henri IV* (1857) et à Vallet de Viriville celui de son *Charles VII* (1862-1865), et dans le plus synthétique de ses livres, dans ses *Études sur la condition de la classe agricole,* l'illustre érudit Léopold Delisle n'hésitera pas à écrire en 1851 :

« Le lecteur connaît les matériaux employés à la composition de ce livre. Quand il s'est agi de les mettre en œuvre, notre tâche a été fort simple. Nous nous sommes borné à résumer les détails que nous présentaient les documents originaux[1]. »

A force de se méfier de la littérature et de la philosophie, dont avaient abusé les historiens de l'âge précédent, on finissait ainsi par tourner le dos à l'histoire proprement dite pour se confiner dans les besognes préparatoires de l'érudition la plus rébarbative ; et — résultat inattendu — comme les historiens, en général,

1. L. Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge,* p. XXXV.

tout à leur « science », négligeaient le public, des vulgarisateurs de profession se chargèrent de les remplacer. C'est le moment où Capefigue inonde Paris et la province, à raison d'une demi-douzaine de volumes par an, de ses étranges élucubrations, dans lesquelles tour à tour défilent Charlemagne, Hugue Capet, François Ier, Henri IV, Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI, quand ce n'est pas Napoléon Ier ou les hommes de la Révolution[1]. C'est le moment aussi où triomphent les fantaisies de Paul Lacroix, le moment enfin où, pour les amateurs d'histoire

1. Le préambule de *Hugues Capet et la troisième race jusqu'à Philippe-Auguste* (4 vol. in-8, 1839), donne bien le ton: « Je vais écrire l'époque des légendes, la chronique de l'ermitage solitaire, du désert et des pauvres pèlerins; je vais dire les histoires de la féodalité primitive, la sauvagerie de la période capétienne, les batailles sanglantes, la vie du manoir, du monastère et de la commune ! Ici vont apparaître les barons féodaux, le faucon sur le poing et les lévriers en laisse; le monde merveilleux qu'entoure la vie des saints quand leurs ossemens dormaient au reliquaire. Nous allons ensemble visiter les cathédrales avec l'obituaire des morts, le tombeau froid des chevaliers, les abbayes aux tours carrées, aux portes de fer brisées par les Hongres, les Sarrasins et les Normands !... » (t. I, p. v). Et après ce beau préambule, des réflexions comme celles-ci, qui se passent de commentaires: « Voyez cette race de Charles comme déjà elle tombe dans le mépris ! Au lieu des épithètes de glorieux, de fort, de grand, que portait Charlemagne, voilà des rois qui sont nommés le *Débonnaire*, le *Chauve*, le *Bègue*, le *Gros*, et celui qui leur succède reçoit le titre de *Simple*. Que vouliez-vous que fissent les seigneurs francs de ces rois à la tête sans chevelure, au ventre démesuré (« gros comme des outres », dit-il même p. 121), que vouliez-vous qu'ils fissent d'un chef bègue, qui ne pouvait dire mot à la tête des armées ? » (t. I, p. 119-120).

philosophique, un Théophile Lavallée écrit l'*Histoire des Français* (1840-1841) en déclarant gravement que l'histoire étant « la science philosophique par excellence », « la justification de l'humanité », il a le sentiment de remplir lui-même « une sorte de sacerdoce ».

CHAPITRE V

RETOUR A L'HISTOIRE SYNTHÉTIQUE

L'histoire ne devait-elle donc plus être qu'une collection de menus faits, et pour mériter le nom d'historien, suffisait-il de « résumer les détails que présentent les documents originaux[1] » exhumés des archives? — Tout le monde ne le pensa pas, et Michelet fut un des premiers à réagir contre les abus auxquels ses contemporains se laissaient entraîner.

A vrai dire, avant d'en venir là, il avait lui-même évolué et subi tour à tour les influences les plus diverses. A une époque où bien des historiens se seraient crus déconsidérés s'ils n'avaient pas mêlé à leur histoire quelques grains de philosophie, Michelet, avec cette fou-

1. Cf. ci-dessus, p. 77.

gue qu'il apportait en toute chose, s'était jeté à corps perdu dans la philosophie de l'histoire et, nourri de la *Scienza nuova* de Vico, avait voulu ramener toute l'étude du passé à celle d'une lutte de l'humanité libre contre les fatalités de la nature[1].

Puis il s'était enthousiasmé pour l'œuvre d'Augustin Thierry[2], dont il avait fait sienne aussitôt la théorie des races irréductibles les unes aux autres, quitte à la corriger, à lui donner une force nouvelle, en mettant « sous les pieds des hommes... la terre qui les a nourris et puissamment modifiés à la longue », la terre qui « d'avance dit les tendances de chaque province et par là avertit du sens dans lequel les races seront modifiées[3] ». Avide d'idées, mais plus

1. Michelet, *Principes de philosophie de l'histoire, traduits à la « Scienza nuova » de J.-S. Vico* (1827); *Introduction de l'histoire universelle* (1831). L'*Histoire romaine* (1831) est encore, elle aussi, toute imprégnée de Vico.

2. Dès l'*Histoire romaine* (1831) cet enthousiasme perce : c'est, dit-il, « la gloire » de Niebuhr « d'avoir, dès 1812, *douze ans avant l'admirable ouvrage de Thierry*, compris toute l'importance de la question des races » (éd. Flammarion, in-8, p. 17). Au tome I de l'*Histoire de France* (1833), Michelet cite longuement Aug. Thierry et se retranche volontiers derrière son opinion.

3. Note de Michelet (1871), publiée par G. Monod, dans un article sur *La place de Michelet parmi les historiens du XIXe siècle* (extr. de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, juin 1911), p. 20.

encore de sensations, il avait vu le passé se dresser devant ses yeux, s'animer à mesure qu'il déchiffrait les vieilles chroniques, qu'il regardait les figures grimaçantes sculptées aux porches des cathédrales, qu'il relisait les œuvres des poètes ou les monuments des anciennes législations, et, — comme Augustin Thierry, tout en le dépassant, — sans s'attarder à peindre « costumes, blasons, drapeaux, armes curieuses, coffres, armoires, faïences[1] », il n'avait plus eu qu'une pensée : pénétrer l'âme des peuples disparus, revivre leur vie, en un mot faire de l'histoire une véritable « résurrection ».

C'est à ce moment et comme il venait de terminer le tome II de son *Histoire de France* (1833), qu'avaient été institués les Comités de recherche et de publication des *Documents inédits*[2]. Tout de suite il en était devenu un collaborateur ardent. Chef de la « Section historique » des Archives nationales depuis 1830, il s'était mis, lui aussi, à remuer avec passion les vieux parchemins dont il n'avait jusqu'alors tiré pres-

1. Michelet, *Des Jésuites*, préface, éd. Flammarion, in-8, p. 309.
2. Voir plus haut, p. 58.

que aucun parti, et, non content de fouiller les archives parisiennes, il avait été un des premiers à courir les archives et les bibliothèques de province, tout à la joie d'inventorier et de rapporter dans ses cartons des documents inconnus[1]. Des premiers il s'était offert à s'acquitter de l'ingrate besogne d'éditeur de textes, et après avoir jeté son dévolu sur plusieurs projets de publication[2], avait entrepris un vaste recueil de pièces relatives au *Procès des Templiers*[3].

Mais ce beau feu ne dura pas et, après un intervalle de six années, Michelet, qui avait été appelé en 1838 à la chaire « d'histoire et de morale » au Collège de France, faisait paraître coup sur coup les quatre derniers volumes de son *Histoire de France* au moyen âge (1839-1843), par lesquels il semblait rompre publiquement

1. Cf. Félix Rocquain, *Notes et fragments d'histoire* (Paris, 1906, in-8), p. 61-92, chapitre intitulé : *Les travaux de Michelet aux Archives nationales.* En 1836, Michelet publia un premier *Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur les bibliothèques et les archives des départements du sud-ouest de la France.* En 1838, il adressa au ministre un second rapport (resté inédit) sur les bibliothèques et les archives de Besançon et sur celles de Berne, Lucerne et Venise.

2. Voir les *Extraits des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits depuis son origine jusqu'à la réorganisation du 5 sept. 1848* (Paris, 1850, in-8), p. 12.

3. Le premier volume parut en 1841 dans la collection des *Documents inédits;* le tome II ne parut que dix ans plus tard.

avec l'érudition, pour en revenir aux synthèses brillantes et imagées où il s'était complu naguère.

Ce n'était plus tout à fait le même Michelet cependant : il savait désormais le prix des documents d'archives et comment des investigations méthodiques parmi les pièces officielles, les comptes, les actes de procédure, permettent de vérifier les récits des chroniqueurs, d'y ajouter des détails caractéristiques ; de ne plus s'en tenir, par exemple, au spectacle chatoyant des festins et des tournois, chers à Barante, mais de saisir sur le vif la politique envahissante des ducs de Bourgogne ou l'état d'esprit de ces Flamands du XIV[e] et du XV[e] siècle, opprimés, exploités, prêts à toutes les révoltes :

« Entrant aux siècles riches en actes et en pièces authentiques, l'histoire devient majeure, maîtresse de la chronique, qu'elle domine, épure et juge. Armée de documents certains qu'ignora cette chronique, l'histoire, pour ainsi dire, la tient sur ses genoux comme un petit enfant dont elle écoute volontiers le babil, mais qu'il lui faut souvent reprendre et démentir [1]. »

Car Michelet ne renie rien ; il double seule-

1. Michelet, *Histoire de France,* t. I, préface de 1869 (éd. Flammarion, in-8, p. XXVIII).

ment les étapes : que d'autres, s'ils le veulent, feuillettent pièce à pièce et d'une main prudente tous les dossiers d'un fonds d'archives, lui, n'a besoin que d'un coup d'œil rapide pour comprendre et pour voir.

Et là sans doute est l'écueil. Michelet sent trop vivement et trop vite ; un détail isolé, accidentel, devient trop souvent à ses yeux un fait dominant, caractéristique, dans lequel s'incarne l'esprit d'un personnage, quand ce n'est pas celui de toute une époque. Au tome III de l'*Histoire de France,* l'âge de Philippe le Bel devient ainsi l'âge de l'or et l'âge du diable[1] ; au tome IV, après la lutte des Cabochiens et des Armagnacs, après Azincourt, après le concile de Constance, tous, grands et petits, rois, princes, comparses obscurs, apparaissent à l'historien comme entraînés dans une danse des morts effrénée[2] ; plus tard, la maison de Jacques Cœur, telle qu'il l'a aperçue à Bourges, « avancée un peu dans la rue » au delà de l'alignement moderne, « comme pour regarder et voir venir », se transforme en une vivante image de l'argentier du roi, où se

1. *Histoire de France,* t. III (1839), édition citée, p. 85 et 164.
2. *Hist. de France,* t. IV (1840), éd. cit., p. 344.

peint « la hardiesse et la défiance du parvenu[1] ».

C'est que Michelet se met tout entier dans son œuvre, persuadé, pour emprunter son langage, que l' « homme sincère, qui compare le monde et son cœur », retrouve « la vraie vie historique » et « peut la refaire[2] ». Il croit que « par ses douleurs personnelles » l'historien doit « sentir et reproduire les douleurs des nations[3] » et que, pour comprendre le passé, il faut communier avec lui. Il le croit, et il ne veut pas voir le danger qui le guette et où il va sombrer : le subjectivisme, les partis pris violents où l'entraînent peu à peu ses passions et cette fougue d'apostolat philosophique et social qui lui dicte, à partir de 1843, ses cours fameux sur les *Jésuites,* sur le *Prêtre, la femme et la famille,* sur le *Peuple,* sur l'*Étudiant.*

Par là il se trouvera graduellement rejeté hors de l'histoire véritable. Dans sa *Révolution française* (1847-1853), il se sera refait si bien l'âme d'un révolutionnaire qu'il parlera comme s'il

1. *Hist. de France,* t. V (1841), éd. cit., p. 337.
2. *Des Jésuites* (1843), éd. cit., p. 309.
3. Note de 1871 publiée par G. Monod, article cité sur *La place de Michelet parmi les historiens du XIXe siècle,* p. 24.

se ruait lui-même à l'assaut de la Bastille ; il épousera les passions populaires contre Louis XVI, contre Marie-Antoinette, « l'étrangère » ; il poursuivra Robespierre de sa haine, portera Danton aux nues ; il tremblera avec Paris à l'annonce de l'invasion de 1792, et toutes les colères des républicains d'alors gronderont dans son cœur contre le « traître » qui est aux Tuileries, contre « l'armée des barbares » et des « sophistes » qui arrivent pour « confondre » et « bafouer la pauvre Révolution[1] ».

Puis ce ne sera bientôt plus que Michelet seul qui parlera, exhalant ses passions sans retenue, sans ménagements ; traitant les chroniqueurs d' « ignares », d' « imbéciles », d' « idiots »[2] ; substituant un anticléricalisme furibond à la sympathie intelligente et large dont il avait fait preuve naguère en étudiant le moyen âge[3], au

1. *Histoire de la Révolution française,* éd. Flammarion, in-12, t. V, p. 5.
2. *Histoire de France,* t. VII (1855), éd. cit., p. 16, 27, 36, etc., etc.
3. Il renie ouvertement son enthousiasme du début : « Le onzième et le douzième siècles, que nous avions regardés comme un âge de sainteté, apparaissent sous un jour tout autre par la publication du *Cartulaire de Saint-Bertin.* La vie des moines, surprise et dévoilée dans l'intérieur du couvent, y est scandaleuse de disputes, de licence, de misère morale... » (*Hist. de France,* t. VII, éd. cit., p. 105). Il ne voit plus que moines dépravés, religieuses violées ; il parle de « moinerie

point de qualifier les messes de ce temps de « farces obscènes et pédantesques dont l'introït était un appel à Vénus et dont le *Te Deum* rendait grâce à l'amour »[1], et passant sous silence systématiquement des épisodes essentiels parce qu'ils lui déplaisent, comme le jansénisme dont il a été tellement « ennuyé » et « tanné » qu'il a décidé « de n'en pas dire un mot »[2].

L'histoire prendra alors sous sa plume l'allure d'une invraisemblable mascarade où Louis XV paraîtra transfiguré en « Espagnol » et en « Autrichien », — ce qui sera la clef de toute la politique du XVIIIe siècle[3], — et Louis XVI en Allemand, « vrai Saxon et plus Allemand que l'Allemagne, dans l'alibi complet, la parfaite ignorance du pays où il a régné » sous la tutelle d'une Autrichienne[4]. Et en même temps sa documentation, encore très riche et de première main dans la *Révolution française* et relativement abondante dans les volumes consacrés à la Renaissance et à la Réforme (1855), se rétrécira

ignare » (p. 36); il s'étonne d'avoir pu admirer l'architecture gothique (p. 112).

1. *Hist. de France*, t. VIII (1855), éd. citée, p. 85-86.
2. *Hist. de France*, t. XII (1860), éd. cit., p. 413.
3. *Hist. de France*, t. XVI (1867), éd. cit., p. 3.
4. *Ibid.*, p. 9.

étrangement. Quelques chroniqueurs, quelques mémorialistes choisis entre mille et lus à la diable avec les yeux de l'esprit lui suffiront pour ressusciter une époque, et quelques lignes obscures pour charger un roi des crimes les plus odieux[1].

Mais les volumes que Michelet avait écrits avant de se laisser entraîner par son imagination à l'oubli de toute méthode invitaient à réfléchir. Reposant sur une documentation riche et neuve, ils évoquaient avec un tel accent de vérité un passé dont les recherches infinies des érudits ne parvenaient à donner qu'une idée terne et confuse, qu'ils ne pouvaient laisser indifférents les historiens les plus sérieux. Tout en protestant contre « cette méthode venue d'Allemagne, qui voit dans chaque fait le signe d'une idée et dans le cours des événements humains une perpétuelle psychomachie », tout en réprouvant ces procédés d' « intuition historique », Augustin Thierry

1. Voir au t. XV de l'*Hist. de France* (1863), éd. cit., p. 259 et suiv., les singulières accusations qu'il lance contre Louis XV et ses filles, soi-disant d'après les mémoires de Luynes, d'Argenson et de Barbier, et cf. Thiénot, dans le recueil des *Rapports sur les études historiques* par Geffroy, Zeller et Thiénot (Paris, 1867, in-8), p. 278 et suiv.

ne put s'empêcher de déclarer publiquement en 1840 son admiration pour le prodigieux « talent » d'un homme qui, « par des études consciencieuses et de rares qualités d'intelligence », avait « le privilège de contribuer à l'agrandissement de la science, quelque procédé qu'il employât pour y parvenir »[1]. Et quinze ans plus tard, à propos des deux volumes relatifs à la Renaissance et à la Réforme, qui appartiennent pourtant à une époque où Michelet a commencé de lâcher la bride à son imagination, Taine rendait au génie de l'historien « poète » un éclatant hommage :

« Je n'oserais pas dire », écrivait-il, « qu'il fait l'histoire ; elle se fait en lui ; les chants et les pensées des autres se reforment sur ses lèvres et dans son esprit sans qu'il les cherche ; il ressemble lui-même à cet être universel dont il parlait... qui prend toutes formes, et qui reste lui-même en devenant toutes choses, et qui, partout où il pénètre, apporte avec lui la vie et la beauté[2]. »

Et Taine concluait :

« Devons-nous croire M. Michelet ? Pour ma part, après expérience faite, je réponds oui : car, lorsqu'on

1. Aug. Thierry, *Considérations sur l'histoire de France*, en tête des *Récits des temps mérovingiens*, éd. in-8, 1885, p. 135.
2. Taine, *Essais de critique et d'histoire*, 7e éd., p. 101.

étudie les documents d'une époque qu'il a étudiée, on éprouve une sensation semblable à la sienne[1]. »

*
* *

Cet enthousiasme pour l'œuvre de Michelet était bien un signe des temps. On était las de tous ces documents entassés, de toutes ces monographies érudites où l'histoire n'apparaissait que par ses petits côtés et comme privée d'horizon, et parmi les nouveaux venus plus d'un pensait tout bas ce que Taine disait tout haut de la « méthode lente et fausse » des « érudits de bibliothèques » qui se perdent en dissertations[2] ou qui, comme Mignet, ne sont « propres qu'à digérer des matériaux indigestes »[3]. On voulait en finir avec les « amas de faits »[4], et

1. *Essais...*, 7e éd., p. 107. — La même année (1855), Taine affiche son admiration pour Michelet dans son *Essai sur Tite-Live*. Voir, entre autres, p. 32-33, 125, 212 de l'éd. de 1860.

2. Taine, *Essai sur Tite-Live*, 2e éd., 1860, p. 49 : « Non que je suppose sous chaque détail un volume de raisonnements. Ce n'est point ainsi que marchent les vrais critiques. Ils laissent cette méthode lente et fausse aux érudits de bibliothèques ; on ne produit, en dissertant, que des dissertations. »

3. Taine, Notes de l'année 1861 (*Correspondance*, t. II, p. 223) : « Conversation avec M. Mignet, que je vois pour la première fois. Il y a un fonds de stérilité ; on voit qu'il n'a pas vécu dans les idées générales, qu'il y est impropre... Il est propre à digérer des matériaux indigestes, à exposer clairement, en bel ordre...

4. Taine, article sur la *Cité antique* de Fustel de Coulanges (reproduit dans V. Giraud, *Essai sur Taine*, 3e éd., p. 233) : « Ce n'est point un amas de faits qu'il nous donne... »

les premiers zélateurs des recherches d'archives, Guizot et Augustin Thierry, revenant eux-mêmes aux vues générales et aux larges exposés d'ensemble qui autrefois leur avaient valu leur gloire d'historiens, publiaient, l'un la fin de son *Histoire de la révolution d'Angleterre* (1850-1856), interrompue depuis près de vingt-cinq ans, l'autre un *Essai sur l'histoire du Tiers-État* (1853), où se marque une hâte singulière à conclure sans attendre les résultats de l'enquête spéciale poursuivie dans les archives.

C'est un fait d'ailleurs que les historiens se reprennent, aux environs de 1850, à aborder des sujets moins spéciaux et à élargir leur manière. Les sujets qu'ils traitent sont l'*Histoire des Romains* (V. Duruy, 1843-1844), l'histoire de l'*Esclavage dans l'antiquité* (Wallon, 1847), l'*Histoire des religions de la Grèce antique* (A. Maury, 1857-1859), l'*Histoire des classes ouvrières en France* (Levasseur, 1859), l'*Histoire de la Grèce ancienne* (V. Duruy, 1862), l'*Histoire des origines du christianisme* (Renan, 1863), la *Cité antique* (Fustel de Coulanges, 1864)...

Les grandes *Histoires de France* deviennent

de plus en plus nombreuses. Déjà, à côté de celle de Michelet, Henri Martin avait dressé sa pesante compilation[1], qui dénote au moins un effort louable pour grouper tous les faits autour d'une idée centrale, — malheureusement d'une naïveté qui prête à sourire —, celle de la race gauloise se perpétuant à travers les âges, triomphant du génie romain avec saint Martin, de l'oppression franque avec Hugue Capet, se réveillant avec Jeanne d'Arc, s'affirmant avec Descartes, Corneille... et les révolutionnaires de 1789. Voici qu'à leur tour se multiplient les émules d'Henri Martin : Bordier et Charton (2 volumes, 1859-1860), Trognon (5 volumes, 1863-1865), Dareste (9 volumes, 1865-1879), Gouet (6 volumes parus, 1864-1869), dont il faut remarquer les hautes visées philosophiques et qui ne se gêne pas pour donner une seconde édition du « druidisme » d'Henri Martin.

Mais quelque inégale que soit la valeur de ces livres, ils témoignent tous d'un même désir de grouper les faits acquis, d'en tirer des conclu-

1. 1re éd., 1833-1836, 15 vol. in-8 (anonyme jusqu'au tome VIII) ; 2e éd., 1837-1854, 19 vol. in-8 (édition entièrement refondue) ; 3e éd., 1855-1860.

sions et de ne plus se contenter de la menue poussière d'archives.

Comment d'ailleurs s'expliquerait-on autrement le succès qui accueillit en 1856 l'*Ancien régime et la Révolution* d'Alexis de Tocqueville?

Ici pas un détail oiseux; toutes les notes que l'auteur a prises au cours de ses longues recherches parmi les livres et les documents ne sont pour lui, comme il le dit d'une manière expressive dans une de ses lettres, qu' « un fumier inutile si par leur moyen on ne fait pas pousser quelque plante nouvelle »[1]. Il en tire trois cents pages concentrées, nerveuses, froides comme un théorème, — et n'est-ce pas, au surplus, un théorème qu'il se propose de démontrer : à savoir que la Révolution n'a été qu'une continuation, qu'elle « a achevé soudainement, par un effort convulsif et douloureux, sans transition, sans précaution, sans égards, ce qui se serait achevé peu à peu de soi-même à la longue », qu'elle « n'a eu pour effet que d'abolir

1. A. de Tocqueville, *Œuvres et correspondance inédites*, publ. par G. de Beaumont, lettre à Rivet (23 oct. 1853).

ces institutions politiques qui pendant plusieurs siècles avaient régné sans partage chez la plupart des peuples européens et que l'on désigne d'ordinaire sous le nom d'institutions féodales, pour y substituer un ordre social et politique plus uniforme et plus simple, qui avait l'égalité des conditions pour base[1] » ?

*
* *

Cependant si le plus grand nombre des historiens rompent ainsi avec les anciens errements, il s'en faut qu'ils soient tous animés du même esprit; et il suffit de lire les œuvres de Renan, de Taine et de Fustel de Coulanges, les trois historiens les plus représentatifs de la génération qui vers 1850 arrivait à l'âge d'homme, pour voir combien les méthodes historiques, à cette époque, varient encore au gré du tempérament de chaque auteur.

Avec Renan, ce sont, en somme, les conceptions mêmes de Michelet qui triomphent, appuyées seulement sur une science plus solide

1. A. de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, p. 30 et 31.

et appliquées par un érudit de profession. Pour Renan comme pour Michelet, le problème qui se pose est bien celui de la résurrection du passé, et le seul moyen d'y parvenir est de s'identifier mentalement avec lui. En 1852, dans sa thèse sur *Averroès,* il affirme déjà que celui-là seul est historien qui sait « reproduire à volonté en soi-même les différents types de la vie » d'autrefois[1]. Quand il écrit sa *Vie de Jésus,* en 1861, à Ghazir, telle qu'elle lui est apparue tout à coup dans sa belle unité pendant qu'à son tour il parcourait la Galilée[2], il est encore sous l'impression du livre de Michelet, *La mer,* qui lui a arraché ce cri d'enthousiasme : « Quelle vérité profonde dans ses fantaisies naturelles comme dans ses fantaisies historiques[3] ! »

Fantaisies, sans doute. Mais lui, Renan, grâce à une étude plus attentive des textes, espère, pour les origines du christianisme, pouvoir éviter les excès du modèle qu'il admire. Et

1. Renan, *Averroès et l'averroïsme* (1852), p. v.
2. Lettre à Berthelot, 12 septembre 1861 : « J'ai employé mes longues journées de Ghazir à rédiger ma *Vie de Jésus,* telle que je l'ai conçue en Galilée et dans le pays de Sour... » (*Correspondance* avec Berthelot, *Revue de Paris,* 15 déc. 1897, p. 825).
3. Lettre à Berthelot, 30 janvier 1861 (*Ibid.*, p. 792).

cependant ne procède-t-il pas comme Michelet lorsque, en respirant le même air que Jésus, en pénétrant ses regards des mêmes paysages, en se laissant aller à ses sensations d'artiste et à ses intuitions, il croit pouvoir retrouver dans son propre cœur les grandes lignes du drame qui dix-huit cents ans plus tôt s'est joué là-bas ? Et n'est-ce pas en refaisant la route de Damas, en entendant gronder les orages sur les flancs de l'Hermon, en se sentant secoué par un de ces accès de fièvres pernicieuses qui laissent après eux « l'impression d'une nuit profonde, traversée d'éclairs, où l'on a vu des images se dessiner sur un fond noir », qu'il a aperçu subitement l'ombre de saint Paul se dressant devant lui [1] ?

Pour lui, comme pour Michelet, tout est là : tâcher, comme il l'a dit cent fois et sous toutes les formes, de ressaisir « l'âme et la vie [2] », de « trouver le vrai et le faire vivre [3] », de « faire revivre [4] » les hommes de jadis et, pour les

1. Renan, *Les Apôtres* (1866), 1re éd., p. 177-183.
2. *Ibid.*, p. VII.
3. *Ibid.*, p. LIII
4. Conversation de Taine avec Renan, dans Taine, *Correspondance*, t. II, p. 245.

mieux comprendre, pour les mieux rendre, de se refaire à soi-même leur âme et leur mentalité. « On raconte », écrit-il quelque part, « qu'Angelico de Fiésole ne peignait qu'à genoux la tête de la Vierge et du Christ : il serait bien que la critique fît de même[1] ». Lui, en effet, qui a rompu avec l'Église, il s'est remis à genoux devant son Divin Maître ; ainsi que celui de Marie-Madeleine, son cœur déborde d'amour et il s'abandonne à des élans de lyrisme dont seule l'œuvre de Michelet fournit l'équivalent :

« Repose maintenant en ta gloire, noble initiateur[2]... Que nous sommes loin de toi, cher Maître ! Où est ta douceur, ta poésie[3] ?... A la vue de ces révolutions, accompagnées de tonnerres et de tremblements, mettons-nous avec les bienheureux qui chantent : Louez Dieu[4] !... Humanité, tu es quelquefois juste et certains de tes jugements sont bons[5] !... Loin d'ici, raison impuissante ! Ne va pas appliquer une froide analyse à ce chef-d'œuvre de l'idéalisme et de l'amour[6]... »

Ici l'érudit a délibérément cédé la place au poète : ce n'est plus Renan qu'on croit entendre, mais un contemporain du Christ et des Apôtres.

1. *Études d'histoire religieuse* (1857), 7e éd., p. 133.
2. *Vie de Jésus* (1863), 38e éd., p. 440.
3. *Saint Paul* (1869), 1re éd., p. 327.
4. *L'Antechrist* (1873), 1re éd., p. 498.
5. *Saint Paul*, p. 570.
6. *Les Apôtres* (1866), 1re éd., p. 13.

*
* *

Taine, on l'a vu, est, lui aussi, un grand admirateur de Michelet ; mais l' « intuition » divinatoire d'un Michelet ou d'un Renan n'est, à l'entendre, que « le premier pas en histoire [1] » ; et l'éloge qu'il fait publiquement de Renan comme artiste [2] ne l'empêche pas, au fond de lui-même, d'être choqué des procédés de son ami :

« Renan est parfaitement incapable de formules précises », consigne-t-il dans un de ses carnets en 1863 ; « il ne va pas d'une vérité précisée à une autre. Il tâte, palpe. Il a des *impressions,* ce mot dit tout. La philosophie, la généralisation ne sont pour lui que le retentissement, l'écho des choses en lui. Il n'a pas de système, mais des aperçus, des sensations [3]... »

C'est de systèmes, au contraire, de science que Taine a soif, et, tout imprégné de la philosophie de Hegel, il veut réduire l'histoire à n'être plus qu'une série de « définitions qui se développent [4] », qu'un « problème de méca-

1. Taine, *Histoire de la littérature anglaise,* 2e éd., t. I, p. IX.
2. Compte rendu des *Apôtres,* reproduit partiellement dans V. Giraud, *Essai sur Taine,* 3e éd., p. 239.
3. Note d'août 1863 (*Correspondance,* t. II, p. 242-243).
4. Cf. V. Giraud, *Essai sur Taine,* 3e éd., p. 114.

nique[1] », où entrent en jeu trois forces : la race, le milieu et le moment.

Pénétré de ces idées, l'historien devient un expérimentateur, qui fait de la « psychologie appliquée[2] » et vérifie dans le détail des événements les thèses qu'une vue philosophique lui a permis de dégager :

« Cela est bien plus difficile que l'ancienne histoire », écrivait-il à Alexandre Dumas fils au moment où il travaillait à son volume sur la *Conquête jacobine,* « bien plus difficile à faire pour l'auteur et bien plus difficile à comprendre pour le public. Mais, en somme, les mécanismes d'idées et de sentiments sont la vraie cause des actions humaines, les parades politiques sont tout à fait secondaires. Par exemple, en ce moment, si je puis construire à ma satisfaction l'état mental d'un Jacobin, tout mon volume est fait ; mais c'est un travail diabolique[3]. »

Cette psychologie du Jacobin, Taine ne la conçoit d'ailleurs pas à la manière de Renan, nuancée, délicate ; c'est une psychologie à l'emporte-pièce : les hommes qu'il met en scène sont, il l'a dit lui-même, « des théorèmes qui marchent[4] ».

1. *Histoire de la littérature anglaise,* 2e éd., t. I, p. XXXII.
2. Voir, entre autres, une lettre de Taine à Alex. Dumas fils, 23 mai 1878 : « Nous essayons en ce moment de faire en histoire quelque chose de semblable à ce que vous faites au théâtre, je veux dire de la psychologie appliquée » (*Correspondance,* t. IV, p. 57).
3. Lettre citée à la note précédente.
4. Cf. V. Giraud, *Essai sur Taine,* 3e édit., p. 114.

Car, pour ce cerveau épris de logique, il n'est rien qui ne doive se ramener à des termes simples, et il restera jusqu'à sa mort l'homme qui, en 1855, de la formule : « historien-orateur », croyait pouvoir « déduire géométriquement » tous les caractères du génie de Tite-Live[1].

De là vient que, parti d'un tout autre point que Michelet, il en arrive, comme lui, à forcer les couleurs, à faire grimacer les figures, et qu'il finit par ne plus trouver de termes assez expressifs, assez violents, pour traduire sa pensée : le peuple, sous la Révolution, devient la « canaille épileptique et scrofuleuse », une armée de « gorilles », la « tourbe fanatique et brutale », « la brute colossale », la « plèbe aboyante », le « singe grimaçant, sanguinaire et lubrique[2] » ; ou bien il le compare à un ouvrier ivre dont la raison sombre dans une crise de *delirium tremens*[3]. Les Jacobins sont à Paris « cinq mille

1. Lettre de Taine à C. de Witt, à propos de l'*Essai sur Tite-Live*, en préparation (1853) : « La difficulté pour moi, dans une recherche, est de trouver un trait caractéristique et dominant duquel tout peut se déduire géométriquement, en un mot d'avoir la formule de la chose. Il me semble que celle de Tite-Live est la suivante : un orateur qui se fait historien » (*Correspondance*, t. II, p. 7). Telle fut bien, en effet, l'idée centrale de l'*Essai sur Tite-Live*.

2. *Les origines de la France contemporaine* ; *Révolution*, t. II (1881), p. 85, note, 110, 122, 471.

3. *Révolution*, t. I (1878), 18e éd., p. 459-460.

brutes ou vauriens avec deux mille drôlesses » et « naissent de la décomposition sociale ainsi que des champignons dans un terreau qui fermente[1] ». Les chefs révolutionnaires sont tous des niais et des bandits : Danton, « un boucher politique » et un « barbare » digne d'être comparé au brigand Mandrin ; Brissot, « un journaliste ambulant..., un de ces bavards outrecuidants et râpés qui, du fond de leur mansarde, régentent les cabinets et remanient l'Europe » ; Marat, un fou, qui « extravague incessamment dans l'horrible et dans l'immonde » ; Robespierre, « un cuistre », « le suprême avorton et le fruit sec de l'esprit classique[2] » ; les députés à la Législative sont un « assemblage d'esprits bornés, faussés, précipités, emphatiques et faibles », une collection de « moulins à paroles » qui « tournent à vide[3] », — et le reste à l'avenant.

*
* *

A bien des égards, la méthode de Fustel de

1. *Révolution*, t. II, p. 18 et 408.
2. *Révolution*, t. II (1881), p. 95-96, et tome III (1885), p. 168, 178, 179, 187, 190.
3. *Révolution*, t. II, p. 99.

Coulanges est proche parente de celle de Taine, et l'on sait d'ailleurs avec quel contentement ce dernier saluait en 1864 l'apparition de la *Cité antique :*

« Cet exposé est systématique, mérite rare et presque sans exemple en ce temps-ci où les monographies et les recherches de détail se multiplient à l'infini. Ce n'est point un amas de faits qu'il nous donne, c'est l'idée-mère des faits, la conception originale et particulière d'où est sorti le reste [1] ».

De même que Taine, Fustel de Coulanges est travaillé par un besoin invincible de ramener les problèmes à des termes simples et de leur découvrir des solutions tranchées. « Comme il y a un lien entre les événements », écrit-il en 1868, « ce lien doit se retrouver dans le récit qu'on en fait. Le système est dans la réalité ; pourquoi ne serait-il pas dans l'histoire [2] ? » Ses livres sont des livres à thèses et peuvent se résumer en quelques phrases. Toute la *Cité antique* tient dans ces lignes, extraites de l'introduction :

« La comparaison des croyances et des lois montre

1. Article reproduit partiellement dans V. Giraud, *Essai sur Taine,* 3e éd., p. 233.
2. Compte rendu du livre de Belot, sur les *Chevaliers romains* (1867), reproduit dans les *Questions historiques,* p. 441.

qu'une religion primitive a constitué la famille grecque et romaine, a établi le mariage et l'autorité paternelle, a fixé les rangs de la parenté, a consacré le droit de propriété et le droit d'héritage. Cette même religion, après avoir élargi et étendu la famille, a formé une association plus grande, la cité, et a régné en elle comme dans la famille. D'elle sont venues toutes les institutions comme tout le droit privé des anciens. C'est d'elle que la cité a tenu ses principes, ses règles, ses usages, ses magistratures. Mais avec le temps ces vieilles croyances se sont modifiées ou effacées ; le droit privé et les institutions politiques se sont modifiées avec elles [1]. »

D'où cette brève formule de conclusion :

« Nous avons fait l'histoire d'une croyance. Elle s'établit : la société humaine se constitue. Elle se modifie : la société traverse une série de révolutions. Elle disparaît : la société change de face [2]. »

Les six volumes de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* se ramènent, eux aussi, à un petit nombre de propositions : la Gaule, envahie au ve siècle par quelques poignées de barbares germains, n'en est pas moins restée profondément romaine ; les coutumes germaniques n'ont été pour rien dans l'établissement du régime féodal ; ce régime dérive du « bénéfice », issu du « précaire » romain, et du « patronat »,

1. *La cité antique*, 14e éd., p. 3.
2. *Ibid.*, p. 464.

tel qu'il était pratiqué à la fois par les Romains, les Gaulois et les Germains.

C'est, on le voit, le même procédé de simplification à outrance déjà relevé chez Taine. Mais Taine vient à l'histoire pour vérifier des théories philosophiques ; Fustel de Coulanges, lui, a la philosophie en horreur et, au témoignage de son plus fidèle biographe, « les efforts de Taine pour expliquer le caractère anglais par le climat et le mode d'alimentation le faisaient sourire[1] ». Sa préoccupation exclusive est de démêler les caractères primordiaux d'une société et de montrer les conséquences qui en découlent en vertu d'une logique interne, de sorte qu'il aboutit à un déterminisme plus rigoureux et plus étroit encore et aussi froid et abstrait que celui de Tocqueville, sur lequel souvent il semble avoir pris modèle. Mais, comme ce dernier, ce n'est qu'après une enquête longue, minutieuse, conduite en dehors de tout système préconçu, qu'il s'est cru en droit de conclure, et si ses thèses sont critiquables, on ne peut leur reprocher de ne pas sortir directement des textes.

1. Paul Guiraud, *Fustel de Coulanges* (Paris, 1896, in-12), p. 195.

*
* *

Ainsi, bien qu'également désireux tous trois d'élever l'histoire au-dessus de la menue érudition et bien qu'également convaincus de la nécessité de longues recherches préparatoires, Renan, Taine et Fustel de Coulanges n'ont ni le même but ni les mêmes méthodes. L'histoire reste encore pour Renan et Taine quelque chose de tout subjectif, modifiable au gré des sensations artistiques ou des théories psychologiques de l'historien.

Fustel de Coulanges, lui, refuse de s'écarter des textes : « Le meilleur des historiens », affirmait-il, « est celui qui se tient le plus près des textes, qui les interprète avec le plus de justesse, qui n'écrit et ne pense que d'après eux[1]. » Mais tous les textes sont-ils dignes de créance ? Sont-ils tous indépendants les uns des autres ? Nous sont-ils parvenus sans altérations ? Autant de problèmes qu'il ne se posait guère. Sa conscience d'érudit était satisfaite du moment où il

1. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : la monarchie franque* (1888), p. 33.

avait rassemblé un nombre suffisant de témoignages à l'appui de ses opinions.

S'agit-il, par exemple, d'établir « comment Pépin s'est fait roi[1] » ? Il se retranchera derrière les témoignages concordants de « *onze* annalistes », qu'il opposera aux témoignages également concordants de *deux* autres annalistes, qui seuls parlent d'une « élection » de Pépin le Bref par les Francs. Or, vérification faite, sur les onze annalistes du premier groupe, il se trouve que quatre ont vécu longtemps après les événements et se sont bornés à transcrire les textes mêmes qui nous restent, et que les sept autres procèdent tous de deux documents aujourd'hui perdus et qui enregistraient, à leur tour, une même et unique version officielle et tendancieuse du couronnement de Pépin.

S'agit-il d'établir que les Conseils de l'époque mérovingienne, *au sixième et au septième siècle*, n'ont jamais eu la moindre initiative et n'ont jamais pu empiéter sur l'autorité souveraine du roi[2] ? Fustel de Coulanges se contentera de citer

1. *Hist. des institutions politiques de l'ancienne France : les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne* (1892), p. 203.
2. *Hist. des institutions politiques de l'ancienne France : la monarchie franque* (1888), p. 95-96.

longuement et de commenter, en pesant chaque terme, la *Chronique du roi Dagobert* (*Gesta Dagoberti*), dans laquelle il sait sans doute qu'il ne faut point chercher des « procès-verbaux bien exacts », mais qui lui paraît mettre à merveille en lumière « l'idée que *les hommes* se faisaient de ce conseil des grands ». Or le malheur veut que la chronique en question ne remonte qu'au *neuvième siècle,* c'est-à-dire à une époque où les institutions franques avaient été profondément modifiées.

Et si l'on veut se rendre compte jusqu'à quel point cette absence de critique peut égarer un historien, qu'on lise les *Origines de la France contemporaine,* qui sont pourtant, à coup sûr, de tous les ouvrages historiques de Taine, celui qu'il a préparé avec le plus de soin et qui repose su la documentation la plus étendue[1]. Quels sont, pour les débuts de la Révolution, les témoins qu'il écoute de préférence? — Des étrangers, comme Anne Plumptre, qui voyageait en France sous le

1. Cf. le livre de M. Aulard, *Taine historien de la Révolution française* (Paris, 1907, in-16), qui est une critique très vive (parfois même excessive et injuste) des quatre premiers volumes des *Origines de la France contemporaine.*

Consulat et qui ne mit qu'en 1810 la dernière main à ses récits, ou comme Mallet du Pan, ce publiciste génevois qui, de 1792 à 1795, mena une campagne de presse afin de soulever contre la jeune république les puissances européennes, ou comme Gouverneur Morris, l'homme de tous les racontars hostiles à la Révolution, ou même comme Burke, dont les *Réflexions* ne sont qu'un long pamphlet.

Pour les journées de juillet et d'octobre 1789, il lui arrive de suivre docilement les récits du *Moniteur*, dont il reconnaît cependant un peu plus loin[1] qu'ils sont, pour la période antérieure au 3 février 1790, « le produit d'une compilation exécutée en l'an IV » d'une façon tendancieuse et inexacte[2]. Ailleurs, il prend à son compte une accusation de détournements lancée sans la moindre preuve contre Panis dans une lettre anonyme[3], ou bien il ramasse dans un rapport de police, pour en accabler Hanriot, un on-dit, dont l'auteur du rapport n'ose pas lui-même se porter garant[4].

1. *La Révolution*, t. I, 18e éd., p. 117, note 1.
2. Cf. Aulard, *op. cit.*, p. 72.
3. Aulard, *op. cit.*, p. 155-156.
4. *Ibid.*, p. 200-201.

Il y a mieux : un passage du *Moniteur* relate la proposition faite à l'Assemblée législative le 26 août 1792 par le député Jean de Bry, en réponse au manifeste du duc de Brunswick, d'enrôler douze cents volontaires, « qui se dévoueront à aller attaquer corps à corps, individuellement, les tyrans qui nous font la guerre et les généraux qu'ils ont préposés pour anéantir en France la liberté publique ». Taine, qui lit vite et déduit plus vite encore, voit là un signe avant-coureur des massacres de septembre et parle avec indignation de ces modernes « assassins du Vieux de la Montagne » déchaînés contre les « tyrans » et les « généraux » de l'intérieur[1]. Quelques jours plus tard, un décret de l'Assemblée législative édicte la peine de mort contre « tous les agents de l'administration et de la force publique qui résisteraient ouvertement au pouvoir exécutif en refusant d'exécuter les mesures qu'il aurait prises pour la sûreté de l'État » : à entendre Taine, la mesure vise *quiconque,* « *directement ou indirectement,* refusera d'exécuter ou entravera, *de quelque manière*

1. *La Révolution,* t. II, p. 277. Cf. Aulard, *op. cit.,* p. 159.

que ce soit, les ordres donnés et les mesures prises par le pouvoir exécutif[1] ». Un peu après, il parle d'un « innocent », « haché à coups de sabre », — et l'on a plaisir à constater, en se reportant aux pièces citées en note, que, tout « haché » qu'il eût été, l'innocent n'était pas en danger de mort[2]. Et qu'on ne s'indigne pas trop tôt avec Taine à l'idée que la ville de Toulouse a pu, pendant la tourmente révolutionnaire, choisir un nommé Terrain, « marchand de petits pâtés », comme « président de l'administration ». Taine a oublié un détail : il s'agit de l' « administration *alimentaire*[3] ».

Ce manque de précautions critiques dans l'emploi des documents est plus choquant et plus grave peut-être chez Taine que chez tout autre parce qu'il apporte en histoire une fièvre de généralisation qui donne à ses erreurs une répercussion plus grande. Mais, comme on le retrouve chez Fustel de Coulanges, on retrouverait ce même défaut chez presque tous les histo-

1. *La Révolution,* t. II, p. 286-287. Cf. Aulard, *op. cit.,* p. 162.
2. *La Révolution,* t. II, p. 355. Cf. Aulard, *op. cit.,* p. 167.
3. *La Révolution,* t. III, p. 335. Cf. Aulard, *op. cit.,* p. 289-290.

riens français formés au milieu du dix-neuvième siècle. Renan est un des rares qui aient fait exception : arrivé à l'histoire par l'étude des langues sémitiques et par l'exégèse biblique, il était d'avance rompu à toutes les difficultés de la critique des textes et d'avance aussi disposé à se méfier des traditions reçues.

Mais il était alors seul ou presque seul en France à apporter en histoire des préoccupations de ce genre : chez les historiens de sa génération, la critique reste tout extérieure et superficielle ; les vrais problèmes sont éludés ou plutôt ne sont même pas aperçus : dans une large mesure, on peut dire que la méthode est encore à naître.

CHAPITRE VI

LA RENAISSANCE DE L'HISTOIRE ANCIENNE

Cependant, à l'époque où Taine et Fustel de Coulanges prenaient place parmi les historiens français, les Allemands, depuis des années déjà, avaient frayé la voie. Une pratique prolongée de la philologie les avait habitués à ne manier les textes qu'avec une sage prudence, à en vérifier minutieusement les leçons, à en doser le degré d'originalité. En histoire ancienne, où ils étaient passés maîtres, cette méthode les avait menés à des résultats qui eussent été de nature à faire réfléchir nos historiens, s'ils y avaient prêté attention. Mais ceux-ci affectaient volontiers de mépriser ces procédés lents et laborieux. Excepté dans le domaine très spécial de l'orientalisme, où des travaux comme le célèbre *Commentaire*

sur le Yaçna d'Eugène Burnouf (1834) maintenaient la France au premier rang[1], la philologie était chez nous un article presque inconnu.

Sous la monarchie de Juillet, un éditeur, fervent helléniste et lettré délicat, Ambroise Firmin-Didot, avait voulu renouer la tradition des Estienne et s'honorer en dotant sa patrie d'un nouveau *Thesaurus linguae graecae* et d'une *Bibliothèque d'auteurs grecs*. Hélas! il avait bien fallu se rendre à l'évidence : sauf Boissonade, dont la réputation de fin connaisseur de la langue grecque s'était fondée au commencement du siècle, mais qui commençait à vieillir et qui s'était toujours prudemment tenu à l'écart des grandes entreprises[2], pas un Français n'était en mesure d'apporter au savant libraire un concours efficace. Pour cette œuvre française, force avait été de faire appel aux philologues allemands[3] : Dübner, Müller, Bothe, Mullach, Hase, L. et G. Dindorf[4]... Comme l'écrivait un jour

1. Cf. James Darmesteter, *Essais orientaux* (Paris, 1893, in-8), p. 1-103, essai intitulé : *De la part de la France dans les grandes découvertes de l'orientalisme moderne*.
2. Voir sur lui un joli article de Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. VI, p. 82-113.
3. Dübner et Hase se firent naturaliser français.
4. Voir Egger, *L'hellénisme en France*, t. II, p. 462.

Renan, nos savants, à nous, somnolaient doucement à la porte du Cabinet des manuscrits et ne se souciaient guère de prendre les Allemands pour modèles[1].

Le plus souvent même, ils les ignoraient. Vinet se moque, en 1868, de ces gens qui admirent ou dénigrent « le grand mouvement philologique de l'Allemagne » sans savoir au juste en quoi il consiste[2]; et l'on reste confondu, quand on voit qu'un homme comme Taine, dont on sait les immenses lectures et la curiosité toujours en éveil, en était encore deux ans plus tard à découvrir les procédés de critique des Allemands :

« Articles excellents dans *Hermes* », écrit-il le 5 mai de cette année dans un de ses carnets de notes, « l'un de Mommsen sur Clusius, document commun de Tacite (Histoire) et de Plutarque, pour la vie d'Othon et de Vitellius. Voilà de la vraie philologie, exigeant avec une érudition minutieuse, la sagacité, la finesse littéraire au plus haut degré. Il s'agit d'estimer la valeur d'un historien, au lieu de l'admettre en bloc ; on mesure son autorité, on remonte à ses sources, on devine délicatement l'auteur original d'après les concordances de deux récits transmis, puis on déduit de là la méthode de l'historien, ses omissions, ses additions, son goût pour la couleur, ses faiblesses de dessin (Tacite), son

1. Cf. E. Vinet, *L'art et l'archéologie* (Paris, 1874, in-8), p. 343.
2. *Ibid.*, p. 344.

instruction et sa passion dirigeante. Voyez Lachman et Niebuhr indiquant les sources de Tite-Live ou refaisant les légendes poétiques dont il s'est servi. Voyez tout le travail sur la composition et la rédaction des Evangiles. *Il y a là une science entière inconnue en France,* tous les auteurs de l'antiquité grecque et latine sont à étudier mot à mot, il faut que le critique voie ses auteurs écrivant, et que pour cela il ait suivi tout le travail préalable de leur pensée. Un livre est un produit, on ne le comprend qu'en assistant mentalement à sa production ; c'est comme un lac final : quels sont les ruisseaux et les sources qui y ont versé leurs eaux[1] ? »

On ne saurait mieux définir la méthode critique ni mieux reconnaître le bénéfice que l'histoire en peut et doit retirer. Mais, comme Taine l'avouait, elle supposait « une science entière inconnue en France », ou du moins, à la date où il écrivait, cette science commençait à peine à être connue chez nous de quelques spécialistes et principalement de ceux qui, suivant l'exemple des Allemands, venaient à leur tour de se lancer dans l'histoire ancienne.

Car l'antiquité, qui avait été l'initiatrice des Allemands, devait être aussi celle des Français ; mais elle ne le fut chez nous que sur le tard, le moyen âge et l'histoire « nationale »

1. Taine, *Correspondance*, t. II, p. 368-369.

ayant, durant de longues années, détourné nos historiens des études qui, au siècle précédent, avaient fait la renommée des Montfaucon ou des Caylus et assuré le succès du *Voyage du jeune Anacharsis.* Seuls, grâce à l'expédition de 1798 et à la fondation de l'Institut du Caire, les monuments de l'ancienne Égypte avaient, pendant un temps, tenu en éveil la curiosité de Champollion et de quelques autres érudits. Dans l'ensemble, l'antiquité, l'antiquité classique surtout, s'était vue dédaignée, et il fallut un concours de circonstances spéciales et en majeure partie étrangères à toute préoccupation scientifique pour rappeler sur elle l'attention de nos savants.

*
* *

En 1821, éclatait l'insurrection grecque. L'enthousiasme qu'elle provoqua fut particulièrement vif en France[1]. On commença par des fondations de comités, des listes de souscriptions, des fêtes de charité, des enrôlements volontaires, pour

1. Cf. le livre ingénieux de R. Canat, *La renaissance de la Grèce antique, 1820-1850* (Paris, 1911, in-16), chap. II et III, auquel nous empruntons quelques détails. Voir aussi Eugène Lovinesco, *Les voyageurs français en Grèce au XIXe siècle, 1800-1900* (Paris, 1909, in-8).

continuer par des odes enflammées en l'honneur des nouveaux martyrs et des « lettres », des « notes », des relations de voyages destinées à faire connaître et aimer la patrie des Botzaris et des Canaris.

Rien de ce qui touchait à la Grèce moderne ne sembla dès lors indifférent: les mœurs des palikares, les sites réputés, les chants populaires, tout était matière à articles de journaux ou à publications de longue haleine. C'est le moment où s'enlèvent coup sur coup, malgré leur plan décousu, leur style prétentieux, leur insupportable étalage de fausse science, les deux éditions du *Voyage dans la Grèce* de Pouqueville, en cinq, puis six volumes (1820-1821 et 1826-1827) remplis de descriptions, de récits, de dissertations géographiques et ethnographiques ; le moment où paraissent l'*Histoire des Grecs modernes* de Raffenel (1824), les *Mémoires sur la Grèce* de Maxime Raybaud (1824-1825), le *Résumé de l'histoire des Grecs modernes* d'Armand Carrel (1825), les *Chants populaires de la Grèce moderne* de Fauriel (1824-1825), le *Lascaris* de Villemain, roman philhellénique suivi d'un *Essai historique sur l'état des Grecs*

depuis la conquête musulmane (1825), l'interminable *Poème de la Grèce* de Lebrun (1827).

Mais, en Grèce, l'antiquité est partout : Pouqueville en rencontre les ruines à tous les détours du chemin et ne peut se retenir de mêler à ses descriptions des aperçus archéologiques ; les chansons des Grecs contemporains rappellent à Fauriel Homère et Théocrite. En 1830, publiant, à son tour, ses impressions de voyage, Edgar Quinet intitule son livre : *De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité.* Et en effet les souvenirs antiques le hantent : parmi les décombres d'Athènes, où les Turcs viennent de semer la mort et l'incendie, il se croit transporté au temps de Xerxès « ou des massacres de Sylla » ; à Mycènes, en passant le long des remparts près d'une vieille porte « où était sculpté un lion », l'image d'Agamemnon, « le roi des hommes », se présente à son esprit, cependant que le souffle marin, « murmurant comme une cithare ionienne dans les touffes d'herbes séchées », lui révèle « qu'il n'est qu'un seul vrai commentaire d'Homère, à savoir son pays, son ciel, ces murailles de géants et, là-bas, cette mer divine et ces vagues du golfe qui continuent de

se bercer à son chant comme la danse des filles de Chio[1] ».

Longtemps on s'en tint à ces poétiques rêveries d'humanistes. En 1839, quand il écrit ses *Souvenirs d'Orient,* Marcellus se rappelle encore avec délice les heures charmantes passées à lire l'Iliade parmi les ruines de Troie, et deux ans plus tard, Ampère, parcourant la Grèce et l'Asie-Mineure, entend résonner à ses oreilles les vers d'Homère, d'Eschyle ou de Pindare[2].

En 1846 était fondée l'Ecole française d'Athènes[3]. Mais on ne songeait guère alors à inscrire l'archéologie à son programme. Au début, le ministre de l'Instruction publique prescrit seulement aux pensionnaires de respecter « les institutions et les mœurs de la Grèce », de « faire aimer et respecter le nom de la France par la modestie de leur caractère, leur zèle pour la science, par leur culte éclairé de l'antiquité classique », enfin de « communiquer sans faste

1. Cf. Canat, *op. cit.,* p. 43.
2. *Ibid.,* p. 153-155.
3. Pour tout ce qui a trait aux débuts de l'École d'Athènes, voir le livre documenté, vivant et pittoresque de G. Radet, *L'histoire et l'œuvre de l'Ecole française d'Athènes* (Paris, 1901, in-8), où nous avons largement puisé.

l'instruction qu'ils ont reçue dans les écoles de France » et de « profiter sans relâche de tous les enseignements que peut leur offrir le séjour de la Grèce[1] ».

C'est un peu vague, et chacun est libre d'interpréter un tel règlement à sa guise. Aussi l'antiquité n'est-elle souvent qu'un prétexte à longues flâneries ou à propagande politique. Car n'a-t-on pas imaginé en haut lieu d'employer les « Athéniens » comme auxiliaires de nos diplomates ! Il s'en rencontre qui finissent par prendre ce métier au sérieux et qui se réjouissent fort de pouvoir, « sous couleur de causer d'antiquités, de manuscrits, de philologie grecque », faire « l'article pour la France » et combattre l'influence anglaise[2].

Ces nouveaux agents de la diplomatie secrète retrouvent du reste, eux aussi, l'antiquité à chaque pas, et, comme Quinet, comme Marcellus, comme Ampère, parmi les pans de murs écrou-

1. Instructions ministérielles du 28 décembre 1846 publiées par G. Radet, en note à la *Correspondance d'Emmanuel Roux* (Bordeaux, 1898, in-8, fasc. 1 de la *Bibliothèque des Universités du Midi*), p. 28, n. 1.
2. Lettre d'Antoine Grenier (« Athénien » de la promotion de 1846) du 21 avril 1847, citée dans Radet, *L'histoire et l'œuvre de l'Ecole d'Athènes*, p. 70-71.

lés, sous le ciel limpide ou au souffle léger de la brise marine, ils se sentent envahis de souvenirs classiques : refaire, un Sophocle en mains, le trajet de Thèbes à Colone sur la trace d'Œdipe[1], relire l'Iliade à Troie, l'Odyssée à Ithaque[2], voilà leur suprême jouissance et leur principale occupation. Ils accomplissent de pieux et poétiques pèlerinages aux rives où Ulysse, après son naufrage, aperçut la belle Nausicaa, à la grotte des Nymphes où il cacha les présents d'Alcinoüs ; à Sparte, ils passent « huit jours à regarder la vallée », ils se rappellent Lycurgue et Léonidas, et des pentes du Taygète, ils cherchent à découvrir « l'îlot de Cranaé, témoin des faiblesses d'Hélène ».

Les pierres vermoulues n'ont pour eux d'autre attrait que leur charme pittoresque : « elles n'ajoutent rien aux témoignages de l'histoire », et nos jeunes humanistes « ne daignent pas perdre leur temps à ces misères » ; ils ne se soucient pas d'apprendre à déchiffrer les « quelques

1. Radet, *op. cit.*, p. 89, d'après une lettre d'A. Grenier.
2. Pour ce détail et les suivants, voir les lettres écrites de Grèce par Gandar (alors membre de l'Ecole d'Athènes), dans le recueil de ses *Lettres et souvenirs d'enseignement* (Paris, 1869, 2 vol. in-8), t. I, p. 55, 144, 145, 149, 151, 287, 365, 366, 375. Les passages entre guillemets sont des emprunts textuels.

inscriptions oubliées » qui traînent parmi les ronces, et quant à faire des fouilles, ils y songent moins encore : ce serait une profanation ; l'un d'eux n'a-t-il pas lu « en tressaillant » à l'entrée d'une chambre sépulcrale ΜΗ ΟΡΥΞΕ, « ne fouille pas, ne viole pas les trésors de la tombe[1] » ? Ils se le tiennent pour dit.

*
* *

D'où venait donc ce dédain de l'archéologie ? — D'une crainte qui, en France, a souvent arrêté bien des choses : la crainte du pédantisme. Mérimée l'avouait en 1847 dans la *Revue des deux mondes*[2] :

« L'histoire moderne est décidément seule en vogue parmi nous ; en France aujourd'hui, loin d'encourager les recherches sur l'antiquité grecque et romaine, on pense qu'elles appartiennent exclusivement aux érudits, *aux pédants,* disons le mot, et qu'elles ne s'adressent qu'aux écoliers, encore seulement pour le temps qu'ils sont condamnés au grec et au latin. »

Toutefois un mouvement de réaction commen-

1. Cf. Radet, *op. cit.*, p. 92.
2. Numéro du 1er avril 1847, article sur l'*Histoire grecque* de Grote, réimprimé dans les *Mélanges historiques et littéraires,* 3e éd., p. 109.

çait à se dessiner. Un des représentants les plus en vue des études classiques, Raoul-Rochette, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professait depuis 1818 à la Bibliothèque royale sur l'histoire de l'art antique des cours très goûtés des gens du monde et où, tous les mardis, se pressait un public de choix[1]. Il écrivait en même temps de savants mémoires sur des sujets très spéciaux, — sur les *Antiquités du Bosphore Cimmérien* ou sur quelque inscription récemment découverte, — et devait d'ailleurs le succès de sa carrière à une grande *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, en quatre volumes, parue dès 1815. Un autre érudit éminent, Letronne, qu'avait mis en vue un *Essai sur la topographie de Syracuse au Ve siècle avant J.-C.* (1816), s'était fait une spécialité des recherches relatives aux dominations grecque et romaine en Égypte.

Vers la même époque, sur le sol italien, les Français étaient entrés en contact avec l'archéologie allemande. A la suite de Niebuhr, une

1. Voir G. Perrot, *Notice sur la vie et les travaux de Désiré Raoul-Rochette*, dans *Académie des Inscriptions, Comptes rendus*, ann. 1906, p. 638-701, et pour ce qui suit cf. Canat, *op. cit.*, chap. IV et XI.

armée d'érudits, venus de tous les points du monde germanique, avait pris possession de l'ancienne Rome et établi son quartier général sur le Capitole, chez M. de Bunsen, ministre de Prusse près le Saint-Siège[1]. Ces « Hyperboréens romains », comme ils s'intitulaient eux-mêmes, se plaisaient à accueillir tous les amis de l'antiquité et ils ne manquaient jamais d'inviter à leurs réunions les lettrés français de passage dans la Ville Eternelle. L'idée leur vint de transformer leur cénacle cosmopolite et changeant en une académie internationale, pourvue de statuts réguliers : de ce jour l' « Institut de correspondance archéologique » était fondé (1829), et la France, qui y était représentée par plusieurs savants de marque, était appelée à collaborer à ses *Annales*.

Déjà d'ailleurs, au contact de la science allemande, nos compatriotes s'étaient piqués d'émulation.

1. On trouvera dans E. Vinet, *L'art et l'archéologie,* p. 47-91, la reproduction de deux bons articles, datés de 1860 et 1866, sur les débuts de l'Institut de correspondance archéologique. L'histoire de cet Institut a été écrite par A. Michaelis, *Geschichte des k. deutschen archäologischen Instituts, 1829-1879* (Berlin, 1879, in-8).

En 1828, le duc de Luynes avait exploré le golfe de Tarente et entrepris à Métaponte des fouilles fructueuses[1]. La même année, le gouvernement de Charles X, envoyant un corps expéditionnaire en Morée, avait adjoint aux troupes commandées par le général Maison une mission scientifique dont les membres étaient répartis en trois sections, l'une pour les « sciences physiques », l'autre pour l' « archéologie », la troisième pour l' « architecture et la sculpture ». On leur dut la découverte du temple de Zeus à Olympie et la description de plusieurs monuments célèbres. En 1833, le ministre Guizot chargeait Ch. Texier d'explorer l'Asie Mineure ; en 1842, son successeur, Villemain, envoyait en Grèce Ph. Le Bas, qui en revenait les mains pleines d'inscriptions inédites[2].

Ces « vieilleries » commencent à trouver en France des adeptes de plus en plus nombreux. Tout en affectant de ne pas trop se prendre au

1. Sur le duc de Luynes on peut lire un article de Vinet, *op. cit.*, p. 468.
2. *Expédition scientifique de Morée. Architecture, sculpture, inscriptions*... par A. Blouet, Ravoisié, etc. (1831-38, 3 vol. in-fol.); Ch. Texier, *Description de l'Asie-Mineure* (1839-49, 3 vol. in-fol.); Ph. Le Bas, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure* (1854, in-4).

sérieux lui-même, Mérimée se laisse gagner. En 1834, à propos de quelques « pots cassés » trouvés près d'Aix-en-Provence, il échafaude force hypothèses sur la civilisation de « MM. les Saliens », et c'est peu après qu'il se met en tête de composer un vaste recueil épigraphique concernant l'ancienne Gaule : « J'ai le projet », déclare-t-il bravement, « de faire publier par le Comité de l'instruction publique la collection des inscriptions romaines et grecques de France, et s'ils ne veulent pas, je les publierai tout seul[1] ».

Cet entrain est même si communicatif que Le Bas et quelques-uns de ses confrères, pour faire concurrence à Mérimée[2], projettent immédiatement un autre recueil, encore plus vaste, englobant les inscriptions latines du monde entier. Le ministre Villemain leur est favorable : des crédits sont promis, une commission est nommée, l'imprimeur est choisi, des caractères spéciaux sont fondus... On avait compté sans les vicissitudes ministérielles, qui, quel-

1. Lettres à Requien, 25 sept. 1834 et 25 oct. 1838, dans la *Revue de Paris*, 15 mai 1898, p. 226 et 247.
2. Cf. plus haut, p. 60.

ques mois plus tard, amenaient la chute de Villemain et du même coup l'écroulement de ces beaux projets[1].

Archéologie et épigraphie n'en gagnent pas moins chaque jour du terrain. La curiosité du public est tenue en éveil par les découvertes retentissantes de notre consul Botta qui, en 1843, exhume le fameux palais assyrien de Khorsabad[2]. L'année suivante, une revue spéciale, la *Revue archéologique*, se fonde pour répandre en France la connaissance de l'antiquité[3], et l'on commence à s'étonner quand nos jeunes missionnaires de l'École d'Athènes se targuent de ne pas vouloir « ajouter une ligne au Recueil des inscriptions ni exhumer une seule ruine ignorée[4] ».

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

1. Voir R. de La Blanchère, *Histoire de l'épigraphie romaine depuis les origines jusqu'à la publication du* Corpus, *rédigée sur les notes de L. Renier,* dans la *Revue archéologique,* 3e série, t. VIII (1886), p. 296; Waltzing, *Le Recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis 50 ans* (Louvain, 1892, in-8), p. 39-40.
2. Cf. J. Darmesteter, *Essais orientaux,* p. 71-74; Fossey, *Manuel d'assyriologie,* t. I (Paris, 1904, in-8), p. 30.
3. L'archéologie du moyen âge est cependant dès le début comprise dans son programme.
4. Gandar (alors membre de l'École d'Athènes) s'en vante en ces termes dans une lettre à Guigniaut, du 17 janvier 1849, reproduite en tête de ses *Lettres et souvenirs d'enseignement,* t. I, p. XXII.

est chargée par le Ministre[1] de mettre le holà (1850). L'un de ses membres, Raoul-Rochette, réclame des nouveaux *Athéniens* « des faits bien étudiés, des textes bien compris, des monuments bien observés... plutôt que d'ingénieuses pages où l'imagination se joue dans les vapeurs de l'esthétique » ; d'accord avec quelques-uns de ses confrères, il les invite à consulter le recueil des *Inscriptions* de Boeckh, les travaux de l'*Expédition scientifique de Morée* et des manuels d'épigraphie et d'archéologie. Guigniaut leur recommande de « ne jamais passer devant un monument épigraphique sans en prendre une copie ou un estampage ». Enfin le Ministre exige de chacun d'eux l'envoi annuel d' « un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire » choisi dans un programme de questions arrêté d'avance[2].

Certains regimbent, comme Edmond About, dont le directeur « soupçonne », en 1852, « qu'il n'a pas savouré tout de suite les austères dou-

1. Arrêté du 26 janvier 1850 portant réorganisation de l'Ecole (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, ann. 1850, p. 75).
2. Cf. Radet, *op. cit.*, p. 109, n. 2, 110, 116, et *Archives des missions*, ann. 1850, p. 75, 189, 654.

ceurs de sa vie nouvelle[1] » et qui se venge de l'érudition en décochant quelques traits à l'adresse des doctes archéologues, soucieux de capter les bonnes grâces de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres... de Pont-Audemer[2]. Mais la plupart de ses collègues de l'École d'Athènes se soumettent et partent à la recherche des antiquités du Péloponèse, de l'Eubée, de la Laconie ou de la Messénie[3].

Un autre, Beulé, fait mieux : il s'attaque à une étude d'ensemble de l'Acropole, et pour résoudre les problèmes qui se présentent, il n'hésite pas à entreprendre des fouilles. Il réussit ainsi à retrouver l'entrée de la citadelle (1852), et ce résultat est considéré comme un triomphe sans précédent, qui fait rêver d'archéologie les savants de France et de Navarre[4].

*
* *

L'idée germe alors dans l'esprit des hommes

1. Rapport de Guigniaut, 12 nov. 1852 (Radet, *op. cit.*, p. 121).
2. Voir le portrait de M. Mérinay dans *Le Roi des montagnes* (1856), p. 286.
3. On trouvera dans le livre cité de G. Radet le détail de ces pérégrinations.
4. Cf. Radet, *op. cit.*, p. 116-120 et 272-281.

d'étude que le dernier mot n'a sans doute pas été dit sur toutes les questions que soulève l'histoire de l'antiquité, mais que des explorations et des fouilles méthodiques peuvent être de nature à renouveler et élargir nos connaissances en ces matières, tout comme les documents d'archives permettent de renouveler et d'élargir nos connaissances touchant le moyen âge et les temps modernes. Et ce même besoin de savoir qui naguère poussait les historiens à la recherche des vieux parchemins les lance maintenant à travers le monde à la découverte des vestiges inconnus du passé le plus lointain.

On les rencontre partout où le sol est soupçonné de recéler encore des secrets : en Grèce, en Macédoine, en Asie-Mineure, en Assyrie, en Phénicie, en Palestine, en Egypte et jusqu'au Cambodge, où Mouhot, en 1861, découvre les ruines d'Angkor. Chaque année, ou peu s'en faut, est marquée par un succès : en 1850-1851, le temple de Sérapis, le fameux *Serapeum* de Memphis, sortant des sables du désert grâce à une admirable intuition de Mariette ; de 1852 à 1854, les murailles de Babylone et la légendaire tour de Babel exhumées à la suite des persévé-

rants efforts de Fresnel et d'Oppert ; en 1860 et 1861, l'archéologie phénicienne en partie renouvelée par les fouilles de Renan en Syrie ; de 1860 à 1862, le temple d'Apollon à Delphes, — ce temple dont, en 1820, Letronne écrivait qu'il resterait à jamais introuvable, — remis au jour par deux membres de l'École d'Athènes, Foucart et Wescher, tandis que leurs collègues Heuzey et Perrot font, l'un en Macédoine, l'autre en Galatie et en Bithynie, une riche moisson de textes épigraphiques et de spécimens curieux de l'art grec primitif[1].

L'empereur donne lui-même le ton : depuis qu'il s'est mis en tête de composer une *Histoire de Jules César,* on prétend dans son entourage que seules les vieilles poteries et les vieilles ferrailles gallo-romaines sont capables de le dérider[2]. Qu'il soit aux Tuileries, à Compiègne ou même à Vichy[3],

1. Sur toutes ces découvertes, voir A. Michaelis, *Ein Jahrhundert kunstarchäologischer Entdeckungen,* 2e éd. (Leipzig, 1908, in-8) ; J. Darmesteter, *Essais orientaux,* p. 60-66, 77-78, 87-91 ; G. Radet, *op. cit.,* p. 302-304, 322-323, 352-353 ; Vinet, *op. cit.,* p. 172-200, et les rapports de Mariette, Oppert, Renan, Heuzey, Perrot, etc.

2. Cf. une anecdote caractéristique dans J. de Chambrier, *La cour et la société du second Empire,* 2e série, p. 163-165.

3. Qu'on lise plutôt les lettres écrites de Vichy par Alfred Maury en 1864 (*Revue de Paris,* 1er et 15 janv. 1910).

les archéologues sont ses oracles. Ils en profitent; car il suffit de prononcer devant lui le nom de Jules César pour être assuré de son appui ou pour voir aussitôt se délier les cordons de sa bourse : fouilles à Rome, sur le mont Palatin, à la recherche des anciens palais impériaux, fouilles à Alise-Sainte-Reine, fouilles à Gergovie, mission de G. Perrot à Ancyre pour prendre copie du testament d'Auguste, mission de L. Heuzey sur les champs de bataille de Pharsale et de Philippes, publication des œuvres complètes de l'épigraphiste Borghesi, achat au profit du Louvre de la célèbre collection d'antiques formée par l'Italien Campana, création d'un musée d'« antiquités celtiques et gallo-romaines » à Saint-Germain, d'une chaire d'« épigraphie et antiquités romaines » au Collège de France, d'une « Commission de topographie des Gaules », tout est mis en œuvre par Napoléon III pour éclairer l'histoire de la Gaule et des Romains au temps de son héros [1].

Pendant une dizaine d'années on ne parle plus en France, dans les milieux savants, que des campagnes de César et du siège d'Alésia. Alésia, en particulier, suscite d'interminables polé-

1. Cf. A. Michaelis, *op. cit.*, et *Rev. archéol.*, ann. 1860-1870.

miques, les uns tenant pour Alise-Sainte-Reine, les autres pour Alaise, en Franche-Comté, quelques-uns même pour Alais, ou bien pour Izernore, dans l'Ain, ou encore pour Novalaise, en Savoie, et chacun prétendant, comme de juste, avoir pour soi l'appui de textes décisifs[1].

*
* *

Mais César ne fut pas longtemps seul en cause. De tous les documents nouveaux que les fouilles et les explorations ne cessaient d'amener au jour, les historiens voulurent tirer parti, et il se trouva ainsi que l'époque du second Empire fut marquée en France par une renaissance générale, non pas seulement de l'archéologie, mais de toute l'histoire de l'antiquité.

A côté des grandes synthèses comme celles de Duruy, de Maury, de Fustel de Coulanges ou de Renan[2], à côté des travaux consacrés à Jules César, que d'ouvrages parus alors dans notre pays touchant l'histoire romaine ou l'his-

1. Voir Jullian, *Histoire de la Gaule,* t. III (1909), p. 502-504, en note; Lorenz, *Catalogue général de la librairie française,* t. VII et VIII, aux mots: César, Alésia, Gaule, Vercingétorix, etc.
2. Cf. plus haut, p. 93.

toire grecque, plus accessibles que celle des anciens peuples de l'Orient et plus mûres aussi pour des exposés d'ensemble : l'*Histoire des législateurs et des constitutions de la Grèce antique* d'E. de Lerminier (1852, 2 vol.), le *Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube* de M. de Ring (1852-53, 2 vol.), l'*État du monde romain vers la fondation de l'Empire* et le *De Tiberio imperatore* de V. Duruy (1853), l'*Essai historique sur la société civile dans le monde romain et sur sa transformation par le christianisme* de Ch. Schmidt (1853), l'*Histoire de la démocratie athénienne* d'A. Filon (1854), l'*Essai sur la topographie du Latium* d'Ernest Desjardins (1855), l'*Église et l'empire romain au IVe siècle* d'A. de Broglie (1856, 6 vol.), le *Polybe ou la Grèce conquise* de Fustel de Coulanges (1858), les études du comte de Champagny sur *Rome et la Judée au temps de la chute de Néron*, sur les *Antonins*, sur les *Césars du IIIe siècle* (1858-1870, 7 vol.)[1], l'*Histoire des trois premiers*

1. Il avait déjà publié antérieurement un ouvrage intitulé *Les Césars, tableau du monde romain sous les premiers empereurs* (1841-43, 4 vol.), qui fut plusieurs fois réédité sous le second Empire.

siècles de l'Église de Pressensé (1858, 4 vol.), le *Marc-Aurèle* et l'*Etrurie et les Etrusques* de Noël Desvergers (1860 et 1864), le *Tacite et son siècle ou la société impériale d'Auguste aux Antonins* de Dubois-Guchan (1861, 2 vol.), l'*Histoire de l'empire romain* de Laurentie (1861-62, 4 vol.), l'*Histoire romaine à Rome* (1862-64, 4 vol.) et l'*Empire romain à Rome* (1867, 2 vol.) de J.-J. Ampère, les *Empereurs romains* de J. Zeller (1863), la *Noblesse et les récompenses d'honneurs chez les Romains* de Naudet (1863), le *Cicéron et ses amis* de Gaston Boissier (1865), les *Mœurs juridiques et judiciaires de l'ancienne Rome* d'E. Henriot (1865, 3 vol.), l'*Histoire des chevaliers romains depuis le temps des rois jusqu'au temps des Gracques* de Belot (1866), l'*Essai sur le droit public d'Athènes* de G. Perrot (1867), l'*Étude sur l'aéropage athénien* de Dugit (1867), les volumes de Beulé sur *Auguste, sa famille et ses amis* (1867), *Tibère et l'héritage d'Auguste* (1868), *Le sang de Germanicus* (1869), *Titus et sa dynastie* (1870)...

Toute cette production n'est pas d'égale

valeur : certains volumes ne sont que d'agréables essais à l'adresse du « grand public » ; d'autres n'ont pas une assise scientifique bien solide ; mais on en rencontre chaque jour davantage qui s'appuient sur une érudition de bon aloi. Au lieu de recommencer sans cesse sur de nouveaux frais à combiner d'une façon plus ou moins ingénieuse, plus ou moins élégante, les mêmes passages de Plutarque ou de Thucydide, de Tite Live ou de Tacite, nos historiens cherchent à se mettre au courant des résultats acquis ; et, naturellement, ils se trouvent ainsi amenés à lire et à étudier les ouvrages et les dissertations accumulées par les savants d'Outre-Rhin. Ils les citent souvent, d'ordinaire pour en faire l'éloge ; et s'il leur arrive de les contredire sur des points importants, ils ne se font pas faute de proclamer très haut le bénéfice qu'ils ont néanmoins retiré de leur lecture[1]. Ils traduisent même les plus réputés, notamment ceux de Mommsen, dont le duc de Blacas fait connaître l'*Histoire de la monnaie romaine* (1865), tandis que E. Picot donne une version française du *Mémoire sur les*

1. Voir, notamment, Belot, *Histoire des chevaliers romains jusqu'au temps des Gracques*, p. 2.

provinces romaines (1867) et que la grande *Histoire romaine* de l'illustre érudit a chez nous les honneurs de deux éditions concurrentes[1].

La curiosité des choses d'Allemagne est telle qu'une revue est fondée en 1858 sous le titre de *Revue germanique,* pour permettre aux Français de mieux suivre « le mouvement intellectuel » allemand dans son ensemble, surtout en ce qui concerne les « sciences historiques et philologiques »[2]. Bien que soutenue par Renan, qui en avait écrit la préface et qui fut un collaborateur fidèle, la *Revue germanique* n'eut qu'une existence éphémère[3], mais les tendances auxquelles elle répondait lui survécurent : loin de tourner le dos à l'érudition allemande, nos historiens de l'antiquité s'en imprégnèrent, sans se laisser néanmoins écraser par ce qu'elle avait quelquefois d'un peu lourd ou d'un peu pédantesque, et ce n'est pas sans raison qu'en 1867, dans un

1. Traduction C.-A. Alexandre, 8 vol. in-8, 1863-1872 ; traduction E. de Guerle, 7 vol. in-8, 1863-1868. — Parmi les autres traductions de cette époque, citons encore Friedlaender, *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins,* trad. par Ch. Vogel, 4 vol. in-8, 1865, 1867 et 1874.

2. Ce sont les termes mêmes dont se sert Renan, dans sa lettre-préface publiée en tête du premier numéro.

3. L'histoire en a été écrite par G. Pariset, *La Revue germanique de Dollfus et Nefftzer,* dans la nouvelle *Revue germanique,* t. I (1905), p. 617-640, et t. II (1906), p. 28-62.

Rapport sur l'étude des lettres latines et de l'histoire romaine en France[1], Gaston Boissier pouvait se féliciter des progrès accomplis et en particulier des efforts faits par ses compatriotes pour étudier les textes « avec plus de critique ».

Certains même étaient déjà parvenus à égaler les modèles allemands. Dans le livre si pénétrant de Belot sur les *Chevaliers romains jusqu'au temps des Gracques* (1866), les documents sont discutés pied à pied, les leçons en sont vérifiées et au besoin corrigées d'après la tradition manuscrite; des témoignages concordent-ils, l'auteur n'oublie pas de se demander s'ils ne découlent pas d'une même source; semblent-ils en désaccord sur quelques points, il recherche si leurs divergences ne viennent pas des procédés de composition propres à chaque écrivain; avant de se prononcer sur la valeur d'une affirmation de Tite Live, de Pline ou de Denys d'Halicarnasse, il reconstituera la mentalité de chacun d'eux, afin de mieux se rendre compte de la nature des erreurs qu'ils ont pu commettre.

1. *Recueil de rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France. Progrès des études classiques et du moyen âge, philologie celtique, numismatique* (Paris, 1868, in-8), p. 55.

Il s'en faut de beaucoup que tous les historiens français de ce temps procèdent avec une pareille rigueur; mais, instruits à l'école des érudits allemands, ils ont désormais l'outil en mains : il ne leur reste plus qu'à s'en rendre complètement maîtres et à en généraliser l'emploi.

CHAPITRE VII

LE RÈGNE DE LA CRITIQUE

Une chose s'imposait avant tout: la refonte de notre enseignement historique. Sauf à l'École des chartes, trop isolée alors pour exercer une action étendue, nulle part en France, avant les dernières années du second Empire, on ne se préoccupait d'apprendre aux historiens leur métier. A l'École normale, pépinière de toute l'Université, le document n'avait pas droit d'asile[1], et dans les Facultés des lettres les généralisations vagues et brillantes semblaient seules convenir à un public composé exclusivement de désœuvrés, auxquels il fallait bien s'efforcer de plaire si l'on ne vou-

1. Cf. Lavisse, Avant-propos aux *Etudes d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod* (Paris, 1896, in-8), p. XII: « Nous ne connaissions guère que les dos des in-folio où les documents demeuraient enfermés, et pas une fois nous ne fîmes une étude précise. »

lait pas voir les salles decours se vider aussitôt[1].

Quel contraste entre ces Facultés sans étudiants, où un professeur unique[2] avait pour mission de parcourir à pas de géant toute l'histoire et toute la géographie, et les laborieuses Universités d'Allemagne où, dociles à la voix de maîtres nombreux, les apprentis historiens venaient s'entraîner aux rudes besognes de l'érudition ! Pour régénérer l'histoire, ne fallait-il pas s'inspirer de cet exemple ?

Vers 1865, une poussée se produisit dans ce sens. Instruits par une expérience personnelle du travail scientifique et par des séjours plus ou moins prolongés en pays allemand, une phalange de courageux universitaires commença à réclamer des réformes[3]. Certains même poussèrent l'audace jusqu'à consacrer dans les Facultés des cours à la « méthode historique », aux « sources de l'histoire » ou à l' « examen critique » d'un groupe de textes[4]. Le ministre,

1. Cf. L. Liard, *L'enseignement supérieur en France,* t. II, p. 276 et suiv.

2. Sauf à la Faculté des lettres de Paris, où il y avait trois chaires distinctes pour l'histoire ancienne, pour l'histoire moderne et pour la géographie.

3. Cf. Liard, *op. cit.,* t. II, p. 283-285 et 340-341.

4. Voir dans la *Statistique de l'enseignement supérieur, 1865-1868* (Paris, 1868, in-4), p. 246-256, le programme des cours

Victor Duruy, historien lui-même, n'était pas sans encourager ces tendances nouvelles, et dans un rapport publié en 1868 se déclarait nettement en faveur des « études sévères » et de l'érudition, auxquelles il déplorait qu'on préférât trop « les lettres pures, les vérités générales, la peinture des caractères et des passions, l'analyse du cœur humain, le style brillant des lectures faciles »[1].

Faute de crédits, on ne pouvait songer encore à réorganiser nos Facultés des lettres ; mais la création de l' « École pratique des hautes études », décidée au mois de juillet 1868, pour « mettre en possession des méthodes »[2] et former par des exercices « pratiques » des historiens, des philologues et des savants, devait produire l'effet,

professés en 1864-1865. Nous y relevons les cours suivants : à la Faculté des lettres de Douai (professeur, Abel Desjardins), « Charles Quint. — Méthode historique; sources de l'histoire; principaux historiens de la France »; à la Faculté des lettres de Nancy (professeur, Lacroix, ancien membre de l'Ecole d'Athènes), « Soumission du monde grec à la domination romaine. — Examen critique des textes relatifs à cette question ». Mais des cours de ce genre sont l'exception.

1. *Statistique* citée, p. XXIII.

2. *Ibid.*, p. XXXIII. Le fascicule 100 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences philologiques et historiques* (Paris, 1893, in-8), comprend un recueil de *Documents sur l'Ecole pratique des hautes études* où l'on trouvera tous les textes intéressant les débuts de cette institution. Cf. Liard, *op. cit.*, t. II, p. 294 et suiv.

comme on l'a dit[1], d'une « bonne et fraîche semence déposée dans le sol » et qui, en fructifiant, allait faire pousser « la moisson nouvelle partout dans les champs d'alentour ». Point de grades requis à l'entrée, point de programmes d'examens, nulle autre préoccupation que celle d'apprendre à travailler : déchiffrer des documents, les expliquer, en faire la critique, tel était, pour l'histoire, l'objet de chaque conférence, dont les résultats les plus importants étaient ensuite consignés en des volumes substantiels qui souvent, rien que par leurs titres, prenaient des allures de manifestes : « *Études critiques sur les sources* de l'histoire mérovingienne », « *Histoire critique* des règnes de Childerich et de Chlodovech », « *Étude critique sur le texte* de la vie latine de sainte Geneviève de Paris », « *Recherches critiques* sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 », « *Exercices critiques* de la conférence de philologie grecque[2] »...

1. L. Liard, *Universités et Facultés* (Paris, 1890, in-16), p. 29.
2. Tous ces volumes font partie de la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études publiée sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, sciences historiques et philologiques*, qui compte aujourd'hui plus de deux cents « fascicules ».

C'était la contre-partie du genre oratoire, élégant et creux et des généralisations hasardées qui trop souvent jusqu'alors avaient valu à nos historiens le plus clair de leur renom. Il fallait livrer directement combat à leurs derniers représentants, les attaquer corps à corps, les abattre ou les disqualifier.

Une revue nouvelle, la *Revue critique d'histoire et de littérature,* s'acquitta de ce rôle avec un entrain et une conviction qui ne se démentirent pas un instant.

* * *

Fondée en 1866, elle avait, en effet, inscrit la franchise en tête de son programme, sans se soucier des désagréments que cette franchise, parfois un peu rude, risquait de lui attirer ; et quand on s'étonnait de la sévérité de leurs jugements, les directeurs[1] répondaient :

« Nous n'avons pas fondé un nouveau périodique pour nous rendre agréables aux auteurs ni pour faire des

1. Les directeurs étaient : Gaston Paris, P. Meyer, Ch. Morel, Zotenberg ; ce dernier abandonna la direction en 1868 et fut remplacé en 1872 par Bréal. En 1873, G. Monod remplaça P. Meyer.

réclames aux libraires... Nous avons voulu que le public pût s'en fier à la *Revue* pour l'appréciation des livres qui paraissent chaque jour dans le domaine de l'érudition ; et pour mériter cette confiance de sa part, nous lui devons des informations exactes, nous sommes tenus de lui faire connaître tous les faits qui peuvent servir à établir sa conviction. Si maintenant de ces faits il résulte que tel auteur a abordé des études auxquelles il ne s'était point suffisamment préparé, qu'il a, par exemple, ignoré la méthode applicable à ces études, qu'il n'a pas tenu compte des travaux déjà publiés sur le sujet qu'il s'est choisi, ou, s'il s'agit d'un texte, qu'il en a entrepris la publication ou la traduction avant d'en connaître à fond la langue, le blâme sortira moins des termes dont le critique se sera servi que des faits qu'il aura mis sous les yeux du lecteur. Et si, par suite de ce blâme, les livres trop nombreux qui encombrent le terrain de la science venaient à en être expulsés, où serait le mal[1] ? »

A vrai dire, le blâme sortait d'ordinaire aussi des termes mêmes dont se servaient les collaborateurs de la revue, et certaines de leurs gracieusetés étaient de nature à chatouiller désagréablement l'épiderme des malheureux qui s'étaient imprudemment aventurés sur un terrain qui n'était pas le leur.

Celui-ci s'exposait à s'entendre dire que son ouvrage était « l'un des plus inutiles qui eussent

1. *Revue critique*, t. III (1867), p. 2. — Cf. l'avant-propos du t. IX (1870).

jamais été écrits ». Celui-là se voyait invité à « étudier les matières qu'il voulait exposer » afin de pouvoir ensuite « reconnaître le premier que son livre était à refaire »[1]. D'une élégante édition, Gaston Paris écrivait : « C'est un charmant petit volume... Malheureusement le papier et les caractères sont ce qu'il y a de meilleur dans le livre »[2]. Un lexique des poèmes français du XIIe et du XIIIe siècles valait à son auteur un article débutant ainsi : « Il est impossible de laisser passer sans le signaler, au moins par un mot, à l'équitable appréciation du public, un ouvrage aussi mauvais sur un sujet aussi important » et se terminant par cette phrase menaçante :

« On peut ne pas être sévère pour l'ignorance, l'absence de critique, le manque de justesse dans les vues ou de rigueur dans la méthode ; mais... des ouvrages, où, à défaut de science et de pénétration, on ne trouve même pas la moindre trace de travail consciencieux, où chaque page porte la marque éclatante de la négligence et de la légèreté, ne doivent pas s'attendre à ce qu'on les traite avec des égards qu'après tout ils ne méritent à aucun point de vue[3]. »

1. *Revue critique*, t. I (1866), p. 238 ; t. III (1867), p. 155.
2. *Ibid.*, t. III, p. 15.
3. *Ibid.*, t. III, p. 373.

H. d'Arbois de Jubainville, rendant compte d'une brochure sur la *Bretagne avant Jésus-Christ,* composée par un homme qui déclarait y avoir consacré trente-deux années de méditation, sans autre compagnie qu'une charrue, conseillait à ce bon campagnard de remplacer à l'avenir « la charrue par la *Grammatica celtica* de Zeuss »[1].

Et comme la *Revue critique* avait posé en règle qu'elle ne ménagerait rien ni personne, le même érudit s'offrait le malin plaisir de censurer, sous le pseudonyme de Boisard, un de ses propres ouvrages, la grande *Histoire des comtes de Champagne,* qu'il venait de terminer, et à laquelle il reprochait durement des fautes de critique, des négligences, des chapitres superficiels, une composition et un style trop lâchés[2].

L'article, dont le véritable auteur fut bientôt démasqué, resta comme un témoignage quasi légendaire de la mâle franchise apportée par les rédacteurs de cette jeune revue à l'accomplissement de leur tâche et de leur âpreté à exiger de tous des recherches méthodiques,

1. *Revue critique,* t. V (1868), p. 285.
2. *Ibid.,* t. II (1867), p. 346 et suiv.

« une critique soigneuse des sources »[1], une exposition simple et loyale.

*
* *

Les historiens de l'antiquité avaient été les premiers à entrer résolument dans cette voie[2]. Les historiens du moyen âge ne tardèrent pas à les y suivre.

Il serait fort injuste, évidemment, de prétendre qu'ils avaient jusqu'alors tout ignoré de ces saines méthodes tant prônées par la *Revue critique*. Les érudits sortis de l'École des chartes savaient depuis longtemps que tout document ne mérite pas créance et qu'un acte qui présente à première vue tous les caractères de l'authenticité peut avoir été remanié ou même entièrement fabriqué par un faussaire. Mais, destinée à former moins des historiens que des archivistes, capables de déchiffrer, de classer et

1. *Revue critique,* t. III (1867), p. 109. Cf. la préface du t. VII (1869), p. 3 : « Ce que nous cherchons avant tout, c'est à répandre et, si nous le pouvons, à perfectionner les méthodes scientifiques. La faiblesse du mouvement scientifique dans notre pays ne provient pas tant du manque de zèle que du manque de méthode... »
2. Voir ci-dessus, p. 141.

d'apprécier à leur juste valeur les pièces officielles conservées dans les dépôts publics, l'École des chartes ne réservait dans ses programmes aucune place à l'étude comparative des anciennes chroniques et n'enseignait pas les règles à suivre pour en restituer le texte[1]. Elle abandonnait ainsi à moitié chemin la préparation de ses élèves au métier d'historien.

De là le caractère peu satisfaisant au point de vue critique de la majeure partie des travaux consacrés à l'histoire du moyen âge même par les plus distingués d'entre eux avant le dernier tiers du dix-neuvième siècle. Dès que le témoignage des pièces d'archives ne suffit plus, leur méthode fléchit : ils accueillent sans défiance les textes suspects, ne cherchent pas à en vérifier les leçons ni à en mesurer bien exactement l'originalité, et leurs ouvrages dégénèrent en compilations, plus largement documentées, certes, que celles des simples amateurs, mais presque aussi défectueuses parfois dans le détail de l'exécution.

1. C'est seulement depuis 1882 que l' « étude critique des sources de l'histoire de France » figure au programme de l'École des chartes. Voir *Livret de l'École des chartes, 1821-1891* (Paris, 1891, in-16), p. 116.

Nous avons vu le spirituel historien des comtes de Champagne faire son *mea culpa*. Bien d'autres « chartistes » auraient dû, pour les mêmes fautes, venir aussi demander au public leur absolution, tantôt pécheurs invétérés, comme A. Le Moyne de la Borderie, l'enthousiaste admirateur des légendes bretonnes, tantôt dignes de quelques circonstances atténuantes, comme Vallet de Viriville, le laborieux biographe de Charles VII.

Et que dire des autres historiens du moyen âge, de ceux dont l'esprit n'avait pas été plié à la sévère discipline de l'École des chartes ! L'un n'avait-il pas entrepris d'écrire une thèse de doctorat sur la *France de saint Louis* (1866) d'après les poètes du temps, sans se demander seulement ce qu'étaient ces poètes ni quelle autorité pouvait s'attacher à leurs fictions [1] ? Et l'Académie française n'avait-elle pas honoré d'un prix Gobert l'auteur d'un volume sur les *Comtes de Paris* au xᵉ siècle (1870), dont les préférences allaient toujours aux textes les plus circonstanciés, quelle qu'en fût la date, en vertu de ce principe que « l'abondance des détails » qu'on y rencon-

1. Cf. *Revue critique*, t. III (1867), p. 109 et suiv.

trait autorisait « à en présumer l'authenticité[1] » !

Ce dernier, vraiment, dépassait les bornes. Mais que d'erreurs auraient pu être évitées si les éditions dont disposaient nos historiens avaient été préparées d'une façon moins empirique et si la critique des textes avait été poussée plus loin. Là était la racine du mal, et c'est de ce côté surtout que portèrent les premiers efforts.

Depuis quelque quarante ans, on peut même dire que ces efforts ne se sont pas ralentis, et le nombre des vieilles chroniques que nos érudits ont rééditées conformément aux règles suivies par les philologues dans leurs éditions de textes classiques n'est dépassé que par celui des études critiques dont les « sources » de l'histoire du moyen âge ont été l'objet. On a enfin compris qu'avant de bâtir, il est nécessaire de dégrossir et d'éprouver les matériaux destinés à la construction, et un historien digne de ce nom n'aborde plus un sujet sans s'être au préalable assuré de la valeur des témoignages sur lesquels il sera amené à fonder son jugement.

1. Cf. *Revue critique*, t. XVI (1874), p. 164.

Il faut ajouter que, pour certaines époques du moyen âge, le travail d'édition et de critique de textes a été poussé assez loin déjà pour qu'un historien puisse aujourd'hui rapidement se dégager de cette enquête préliminaire. Il n'en allait pas de même il y a quarante ans. Aussi ne doit-on pas s'étonner de l'aspect quelque peu rébarbatif que prirent alors la majeure partie des ouvrages consacrés à l'histoire du moyen âge par la « nouvelle école » et qui est encore celui de volumes récents où sont traités des sujets mal explorés jusqu'alors. L'exposé des faits y apparaît tout hérissé de dissertations annexes, de discussions sur la portée et la valeur relative des divers documents en présence ; ce sont moins des livres que des recueils de notes et d'observations critiques « pour servir à l'histoire ».

Et c'est d'ailleurs dans les revues spéciales, qui se multiplient à partir de ce moment avec une rapidité extraordinaire, qu'il faut souvent chercher les témoignages les plus significatifs de l'activité déployée par cette génération d'historiens « critiques ». Il en est même plus d'un parmi eux, et non des moins notables, — comme Gabriel Monod, comme Julien Havet, comme

Paul Fabre, comme Auguste Molinier, — dont presque toute la production scientifique s'est ainsi dispersée en contributions de détail, en études préliminaires, et qui n'ont jamais eu le loisir de nous donner un seul de ces ouvrages qui méritent pleinement le titre de livres.

Ces ouvriers de la première heure auront été les victimes des sages et prudentes méthodes dont mieux que d'autres ils eussent été en situation de prouver la fécondité et grâce auxquelles l'histoire du moyen âge a fait plus de progrès en quarante ans qu'elle n'en avait fait depuis deux siècles.

*
* *

En histoire moderne, les progrès ont été plus lents. Trop facilement accessible, mise en coupe réglée par une légion de fureteurs que tentait l'appât de tout l'inédit dont regorgent les moindres archives, cette histoire résista tout d'abord aux assauts de l' « école critique ». Ne semblait-il pas, tant les documents sur lesquels elle se fonde sont nombreux et clairs, au moins en apparence, qu'elle fût au-dessus de ces règles sévères qui s'imposent aux historiens des époques reculées ?

On fit longtemps comme s'il en était ainsi en effet et la nouvelle génération historique s'appliqua avant tout à l'étude de l'antiquité et du moyen âge. Qu'il s'agît d'inventaires d'archives, de publications de textes dans les recueils de la *Société de l'histoire de France* et des *Documents inédits sur l'histoire de France* ou dans les grandes collections provinciales, l'histoire moderne était réduite à la portion congrue; l'histoire révolutionnaire ou post-révolutionnaire était même délibérément laissée de côté. A l'École des chartes, le moyen âge régnait en maître ; à l'École des hautes études, il ne frayait qu'avec l'antiquité[1] ; et plus d'un de nos futurs historiens des temps modernes hésitait à s'aventurer au delà du quinzième siècle : ainsi, Alfred Rambaud étudiait l'histoire de Byzance au dixième siècle (1870)[2], tandis que M. Ernest Lavisse s'attachait à suivre la formation de la *Marche de Brandebourg sous la dynastie asca-*

1. Le premier enseignement d'histoire moderne à l'École des hautes études remonte à 1880. Voir le fasc. 100 de la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études* (cité plus haut, p. 145, note 2), p. 91.

2. A. Rambaud, l'*Empire grec au X[e] siècle : Constantin Porphyrogénète* (Paris, 1870, in-8). Les principaux articles d'histoire byzantine publiés par A. Rambaud ont été réunis récemment en volume sous le titre d'*Etudes sur l'histoire byzantine* (Paris, Librairie Armand Colin, 1912, in-12).

nienne (1875) et à éclairer les origines lointaines de l'État prussien[1]; Flammermont préludait à ses recherches sur le dix-huitième siècle et la Révolution par une *Histoire des institutions municipales de Senlis* au moyen âge (1880), et, avant de percer les secrets de nos diplomates modernes, M. Émile Bourgeois tentait de dévoiler les sournoises manœuvres de l'aristocratie française au neuvième siècle[2]; M. Seignobos débutait par un volume sur le *Régime féodal en Bourgogne* (1883), M. Fagniez par des travaux sur l'histoire économique du moyen âge[3]; à l'intimité de Louis XIII, M. Batiffol préférait encore celle de *Jean Jouvenel* (1890), et M. Funck-Brentano attendait, pour nous conter d'une plume facile les petits ou les grands scandales du dix-huitième siècle, d'avoir imprimé une thèse compacte sur *Philippe le Bel et la Flandre* (1896).

Mais l'histoire moderne finit par subir la loi

1. E. Lavisse, *Etudes sur l'histoire de Prusse* (Paris, 1879, in-8). Une bonne partie du volume est consacrée au moyen âge.

2. E. Bourgeois, *Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise* (Paris, 1885, in-8); du même, *Hugues l'Abbé, margrave de Neustrie et archichapelain de France à la fin du IXe siècle*, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Caen*, t. I (1885).

3. G. Fagniez, *Etudes sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle* (Paris, 1877, in-8).

commune. En l'abordant à leur tour, ces historiens, entraînés aux bonnes méthodes par un stage plus ou moins prolongé en période médiévale, s'étonnèrent de la trouver si maltraitée. Tout est à reprendre, gémissait Flammermont en 1886 :

« Nous n'avons pas même en France, sur notre histoire moderne, un ouvrage un peu complet sérieusement fait avec une méthode rigoureusement scientifique... Bien mieux, à l'exception de la magistrale édition de Saint-Simon de M. de Boislile, dont la publication est encore loin d'être terminée, nous n'avons pas une seule édition critique des sources de notre histoire moderne. On réimprime purement et simplement les éditions publiées, sans notes et sans la moindre étude critique, dans les collections de mémoires parues depuis la Restauration[1]. »

Et, sans désemparer, avant de vouloir écrire une ligne de l'*Histoire de Marie-Antoinette* à laquelle dès lors il songeait[2], Flammermont entamait une série de publications de textes et d'*Études critiques sur les sources de l'histoire du XVIIIe siècle* (1886-1888), qu'il ne lui fut

1. *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers*, t. IV (1886), p. 56 (article sur les Mémoires de Mme Campan).
2. On sait qu'au moment de sa mort Flammermont avait rédigé une grande partie de cet ouvrage, qui a été détruit pour se conformer à ses dernières volontés (cf. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. IX, p. 229).

malheureusement pas donné de mener à bonne fin.

Les « médiévistes » convertis à l'histoire moderne ne gardèrent pas tous, en changeant de terrain d'études, cet esprit strictement scientifique ; mais de nouvelles recrues accoururent pour prêter main-forte aux premiers champions des méthodes critiques. Vers 1880, l'École des chartes descendit dans la lice avec quelques thèses sur le seizième siècle ; puis elle s'avança jusqu'au dix-septième et au dix-huitième siècles, et, à partir de 1892, osa même s'attaquer à la Révolution[1]. Vers la même époque, et surtout à partir de 1894 (après l'institution du diplôme d'études supérieures d'histoire), les Facultés des lettres organisèrent l'apprentissage scientifique de l'histoire moderne et contemporaine ; de sorte que bientôt l'armée des « historiens critiques » fut assez nombreuse pour pouvoir entamer résolument la lutte contre tous ceux qui ne voyaient encore dans cette histoire qu'un agréable passe-

1. Voir la liste des thèses de l'Ecole des chartes dans les trois volumes du *Livret de l'Ecole des chartes*, pour les années 1821-1891 (Paris, 1891, in-16), p. 218-274; pour les années 1892-1901 (Paris, 1902, in-16), p. 143-155; pour les années 1902-1912 (Paris, 1913, in-16), p. 235-253.

temps, pour lequel aucune compétence spéciale n'était requise.

La lutte fut longue et chaude ; elle n'est même point terminée. Il est si commode, pour les temps modernes, de parcourir quelques liasses d'archives prises au hasard et d'éblouir ensuite le public à coup de « documents inédits ». Il est si tentant de piquer la curiosité des lecteurs en reproduisant les commérages d'autrefois ou en tirant de quelque dossier de police des anecdotes plus ou moins scandaleuses. A quoi bon se donner tant de peine quand n'importe quel paquet de documents peut fournir la matière d'un livre neuf et agréable ?

Il est si difficile aussi d'être de sang-froid quand on aborde certaines questions. La méthode critique exige l'oubli de soi-même ; elle veut qu'on aille frapper à toutes les portes pour recueillir des témoignages et qu'aucun témoin n'ait un tour de faveur ou ne soit écouté avec plus de déférence que le voisin. S'agit-il de la Révolution, elle ne s'accommode ni des apothéoses ni des réquisitoires ; elle fuit un auteur qui traite le mouvement de 1789 de « folie collective » et les Conventionnels de

« cabotins[1] » ; elle est exclue d'avance d'un livre où l'on déclare que « les petits côtés louches et policiers de l'art de la délation forment le fond si admiré de la Révolution française[2] ».

Mais combien d'autres passions guettent l'historien de cette sombre époque et risquent de mettre la méthode critique à une rude épreuve ! Michelet jadis s'était fait l'apologiste de Danton et Louis Blanc celui de Robespierre : croirait-on que ces mêmes sympathies continuent à troubler parfois la sérénité de nos plus scrupuleux érudits ? Et que penseront nos arrière-neveux quand ils apprendront qu'au début du vingtième siècle des sociétés savantes pouvaient encore employer une partie de leur temps soit à glorifier l' « esprit moderne » de Danton, pour mieux stigmatiser en Robespierre « l'esprit de l'ancien Régime », soit à exalter Robespierre le Juste, pour mieux accabler Danton le concussionnaire sous le poids de ses péchés[3] ? Tant il est difficile,

1. Cf. *Revue historique*, t. CVIII (1911), p. 345, et CXII (1913), p. 125.
2. Cf. *ibid.*, t. XCIX (1908), p. 91.
3. Voir, *passim*, la revue *La Révolution française* et les *Annales révolutionnaires* (notamment t. V, 1912, p. 625 et suiv., et aussi p. 103-104, 301 et suiv., 453, etc.). — « Nous faisons tranquillement, posément, notre œuvre d'historiens », déclare d'ailleurs de la meilleure foi du monde un des prin-

même aux meilleurs historiens, de rester jusqu'au bout fidèles à leurs méthodes dès qu'ils abordent un sujet qui, après plus d'un siècle, demeure toujours brûlant.

*
* *

Malgré ces obstacles, les méthodes scientifiques ont aujourd'hui cause gagnée, surtout depuis qu'en 1901 une « Société d'histoire moderne » s'est fondée dans le but d'en assurer le triomphe[1].

Comme les « médiévistes », les historiens des temps modernes ont désormais compris que, pour écrire un livre, il ne suffit pas de quelques découvertes heureuses; que, si l'on ne peut voir tous les textes, il faut néanmoins en voir

cipaux apôtres de Robespierre; « nous étudions la Révolution avec le même zèle et le même désintéressement que nous étudierions la guerre du Péloponèse ou la guerre de Cent ans » (*Annales révolutionnaires,* t. V, 1912, p. 389). Taine l'avait déjà cru et déjà dit en tête de sa *Révolution:* « A mon sens, le passé a sa figure propre, et le portrait que voici ne ressemble qu'à l'ancienne France. Je l'ai tracé sans me préoccuper de nos débats présents ; j'ai écrit comme si j'avais eu pour sujet les révolutions de Florence ou d'Athènes » (*Origines de l'ancienne France; Révolution,* t. I, p. III).

1. Voir le compte rendu de sa première séance dans la *Revue historique,* t. LXXVII (1901), p. 320-325, et le *Bulletin* de la Société.

beaucoup et de toutes les espèces avant de rien conclure; que si l'on se propose, par exemple, de raconter un débat diplomatique où la France s'est trouvée aux prises avec dix autres nations, des semaines, des mois ou même des années de travail au quai d'Orsay, quelque sagacité qu'on déploie ensuite dans la mise en œuvre, ne fourniront jamais les éléments d'une étude scientifique, si l'on n'y joint de nouvelles semaines, de nouveaux mois ou de nouvelles années de travail aux archives des Affaires étrangères de tous les partenaires et de tous les interlocuteurs de la France. Car, que dirait-on d'un juge dont le siège serait fait après l'audition d'un seul témoin ou d'un seul groupe de témoins?

Les historiens des temps modernes ont compris aussi que les textes les plus clairs en apparence demandent à être examinés de près avant d'être utilisés et que ces éditions critiques, ces études critiques que Flammermont appelait de ses vœux en 1886 sont en effet, pour l'histoire moderne comme pour le moyen âge ou pour l'antiquité, une des conditions premières de tout travail sérieux. Ils ont commencé à revoir un à un tous les Mémoires, tous les Sou-

venirs, qui encombrent souvent la littérature historique sans grand profit pour la vérité, démasquant les imposteurs, retrouvant la source de leurs allégations mensongères ou de leurs rodomontades, perçant à jour les moyens d'information et de composition des mémorialistes authentiques, déterminant l'époque où ils écrivaient, leur degré de sincérité, réussissant quelquefois aussi, par un recours perpétuel aux manuscrits et aux anciennes éditions, à restituer le texte primitif altéré ou indûment allongé par des éditeurs peu soigneux ou exempts de scrupules, abordant, en un mot, les œuvres des modernes avec la même sage défiance dont les historiens du moyen âge s'étaient fait déjà une loi pour l'étude des anciennes chroniques.

L'expérience a montré que ces scrupules n'étaient pas superflus. On s'en est bien aperçu, notamment, le jour où un examen comparatif des célèbres *Mémoires* du général Marbot et de ses états de service a permis d'établir que ce prétendu héros des guerres napoléoniennes n'avait pas joui d'un don d'ubiquité suffisant pour avoir pu, comme il s'en vante, participer avec éclat à toutes les batailles et toutes les

affaires importantes de l'Empire ; le jour surtout où l'on a constaté qu'il n'avait mis la dernière main à son livre qu'après le mois de novembre 1847 et que la précision de ses « souvenirs » variait régulièrement, d'une façon surprenante, en rapport direct avec la précision des détails fournis soit par d'autres mémorialistes comme Fain ou Thiébault, soit même, tout simplement, par Thiers, dans les neuf premiers volumes de l'histoire du *Consulat et de l'Empire* [1].

De l'abondante littérature des mémoires, la critique a passé à d'autres catégories de documents, comme les Cahiers des États-Généraux de 1789, dont elle a réussi souvent à isoler les parties vraiment originales, vraiment spontanées, et à découvrir, par d'ingénieuses comparaisons de textes, les modèles perdus ou les discrets inspirateurs [2].

L'habitude est prise : les professionnels de l'histoire moderne ne croient plus que le grand

1. Voir Pierre Conard, *Les Mémoires de Marbot*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. IV (1902-1903), p. 237-256. Cf. Léon Hennet, *Le père de Marbot* et *Marbot et le 1er hussards*, dans les *Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle*, t. II (1909), p. 210-216. et t. IV (1910), p. 435-446.

2. Cf. H. Sée, *La rédaction et la valeur historique des cahiers de paroisses pour les Etats-généraux de 1789*, dans la *Revue historique*, t. CIII (1910), p. 292-306.

nombre des témoignages rende superflues les précautions familières aux historiens des autres périodes ; à leur exemple, ils se préoccupent de dresser des répertoires critiques de documents, de multiplier les « instruments de recherches », et, comme jadis nos historiens du moyen âge, ils sacrifient souvent avec une joyeuse résignation leur goût pour les récits et les larges exposés historiques à ce labeur dur et ingrat. Leurs livres ont changé d'aspect : la critique les a envahis, et aux anciennes notes, qui ne comportaient que de sommaires références à quelques liasses d'archives ou à quelques passages de mémoires, se sont substituées des notes pleines de discussions.

L'histoire ne marche plus qu'à pas comptés. On a vu récemment un érudit de la nouvelle école[1] consacrer plus de douze cents pages à l'étude des événements dont Paris fut le théâtre durant cinq mois de l'année 1792, et encore en laissant de côté « tous les incidents bien connus »[2] dont le récit avait souvent été fait avant

1. Braesch, *La commune du 10 août 1792. Étude sur l'histoire de Paris du 20 juin au 2 décembre 1792* (Paris, 1911, in-8, XVIII-1236 p.).
2. *Op. cit.*, p. 173, note 1.

lui. Un autre[1] n'a pas hésité à écrire trois cents pages sur la journée du 10 août, et il en a fallu cinq cents au dernier historien[2] des quatre journées de février 1848.

L'esprit critique règne en maître, et pour tous ceux qui se soumettent à ses lois l'histoire a cessé d'être un simple délassement. Le mot de Fustel de Coulanges n'a jamais été plus vrai : « L'histoire n'est pas une science facile[3] ». Celui qui s'y adonne doit s'armer d'une longue patience ; il vit penché sur les textes, les scrutant d'un œil attentif, et résigné à suspendre son jugement jusqu'au jour lointain où tous les documents auront passé sous sa loupe et subi l'épreuve de sa critique prudente.

1. Ph. Sagnac, *La révolution du 10 août 1792. La chute de la royauté* (Paris, 1909, in-12, IV-334 p.).
2. A. Crémieux, *La révolution de février. Étude critique sur les journées des 21, 22, 23 et 24 février 1848* (Paris, 1912, in-8, 535 p.).
3. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France ; la Gaule romaine* (1891), p. XIII (préface de 1875).

CHAPITRE VIII

L'ÉTAT ACTUEL

L'histoire n'est pas seulement devenue une science difficile ; son domaine n'a cessé de s'accroître, d'abord — cela va de soi — à mesure que le monde vieillissait, mais aussi à mesure que les découvertes archéologiques permettaient de remonter toujours plus haut dans le lointain passé. Par delà Rome et la Grèce classique qui, au début du siècle dernier, formaient encore presque à elles seules ce qu'on était convenu d'appeler l'histoire ancienne, avec l' « histoire sainte » comme annexe, les historiens ont fini par atteindre aujourd'hui le cinquième millénaire avant l'ère chrétienne avec l'histoire de l'Égypte et de la Chaldée et des temps beaucoup plus reculés encore avec les monuments des âges dits « préhistoriques ».

Leur curiosité n'est plus limitée aux événe-

ments et aux civilisations dont le bassin méditerranéen fut jadis le théâtre : l'histoire des peuples de l'Extrême-Orient, de l'Afrique tout entière et du Nouveau-Monde ne leur paraissent pas moins dignes d'attention.

Il n'est, d'autre part, aucun des aspects de la vie d'autrefois dont ils ne veuillent percer le mystère. L'histoire économique et financière, l'histoire sociale, l'histoire religieuse, l'histoire des mœurs, l'histoire artistique et intellectuelle les attirent autant, sinon plus, que l'histoire politique ou constitutionnelle. Etudier la révolution économique accomplie par l'introduction du machinisme moderne ou examiner dans le détail les transformations subies sur tel ou tel point du globe par une industrie spéciale ; analyser les variations du prix des denrées, du taux des salaires ; tracer le tableau des conflits entre patrons et ouvriers ; déterminer les changements survenus au cours des âges dans le régime foncier ou l'exploitation agricole d'une contrée ; suivre l'évolution des croyances, des rites, des usages juridiques... tels sont, entre mille, quelques spécimens des sujets que nos historiens ne craignent pas aujourd'hui d'aborder.

Le champ des études historiques est devenu presque illimité et, à mesure qu'il s'est agrandi, à mesure que les problèmes à résoudre sont devenus plus complexes et plus techniques, l'histoire a subi de plus en plus impérieusement la nécessité de la division du travail, qui est la rançon du développement de toute science. Chaque canton de l'histoire a été pourvu d'une organisation autonome, avec ses sociétés, ses revues et son groupe plus ou moins compact de savants spéciaux.

L'histoire de la France moderne à elle seule est partagée entre un nombre considérable de sociétés et de revues dont l'objet est strictement limité à l'étude d'une période ou d'une question, ce qui parfois ne les empêche pas de se faire concurrence : « Société des études rabelaisiennes » et *Revue du seizième siècle,* Société et *Bulletin de l'histoire du protestantisme français,* Société et *Revue du dix-huitième siècle,* « Société de l'histoire de la Révolution » et revue de *la Révolution française,* « Société des études robespierristes » et *Annales révolutionnaires, Revue historique de la Révolution française et de l'Empire, Revue des études napo-*

léoniennes, Revue napoléonienne, Société et revue de *la Révolution de 1848,* Société et *Revue des sciences politiques,* Société et *Revue de l'histoire des colonies françaises,* Société et *Carnet de la Sabretache, Revue d'histoire* [*militaire*] *rédigée à l'État-major de l'armée, Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales,* etc..., sans compter des comités et des commissions officielles, tels que la « Commission des documents relatifs à la vie économique de la Révolution française », dont le *Bulletin* dirige et centralise le travail concernant l'histoire économique de la période révolutionnaire.

*
* *

Cette spécialisation, qui seule permet les recherches approfondies, ne va pas sans inconvénients.

Et tout d'abord, si la science y gagne, le « grand public » se plaint que cette science lui rende inaccessibles les ouvrages des historiens de profession. La complexité même des problèmes examinés dans ces ouvrages l'effraie et le

livre sans défense à ceux qui savent l'amuser et flatter ses goûts[1].

Pour les « historiens » de ce dernier type, l'histoire est restée une mine inépuisable d'anecdotes et de contes mélodramatiques ou scabreux. Ils savent la décorer de jolis titres à effet et lui prêter les apparences du roman-feuilleton. Les sujets difficiles ne sont pas leur affaire : ils aiment mieux nous initier aux comptes de ménage de nos ancêtres ou nous introduire à leur suite dans quelque hôtel louche du vieux Paris. Et comme les documents suspects ou même apocryphes ne leur font pas peur, ils les citent, les réimpriment, et des collections de mémoires à bas prix, des magazines avec illustrations sont chargés de les rendre populaires.

Ce regain d'histoire anecdotique et « pittoresque », dans le plus mauvais sens du mot, a fini par émouvoir les hommes du métier, pour qui l'amusement des lecteurs n'est pas la loi suprême. Dans ces dernières années, ils n'ont pas ménagé leurs attaques aux représentants de cette nouvelle forme de « littérature », et

1. On se rappelle qu'un fait semblable s'était produit vers 1840. Cf. plus haut, p. 78.

les échos ont retenti de leurs critiques acerbes.

Mais ils ont compris du même coup qu'il était de leur intérêt de ne pas laisser s'agrandir le fossé qui était en train de se creuser entre l'histoire « scientifique » et le public et de ne pas abandonner à d'autres le soin de mettre à sa portée les résultats d'ensemble qui se dégagent de leurs minutieuses études de détail.

Aussi, sans pour cela que les recherches savantes aient été interrompues, constate-t-on depuis peu une tendance de plus en plus marquée chez un assez grand nombre d'historiens à laisser là de temps à autre le cortège encombrant de dissertations critiques qui compliquent leurs ouvrages ordinaires et ne les rendent accessibles qu'aux initiés. Des livres comme le *Vercingétorix* de M. Jullian, comme la *Théodora* de M. Diehl, comme *les Premiers temps de l'État pontifical* de Mgr Duchesne, comme l'*Innocent III* de M. Luchaire ou comme la plupart des volumes de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse par une élite de spécialistes rompus au travail de l'érudition, sont autant d'indices du désir très net de ne pas laisser s'accomplir la rupture définitive entre le public et

l'histoire véritable qui anime quelques-uns des meilleurs représentants de la nouvelle école historique.

*
* *

Mais le malaise dont souffre l'histoire est plus profond. En se spécialisant, en rétrécissant chaque jour davantage le cercle de leurs études, les historiens s'exposent à ne plus apercevoir les grandes lignes et à perdre jusqu'à l'intelligence des détails dans l'analyse desquels ils se renferment volontairement. Pour les diriger dans leurs recherches, un fil conducteur serait nécessaire. Qui le leur fournira ?

Une discipline nouvelle, la sociologie, s'y est offerte. Laissant à l'histoire le soin d'étudier « la vie de telle nation, de telle individualité collective, prise à tel moment de son évolution » et de s'enquérir, par exemple, de « ce qu'a été la vie religieuse ou le droit de propriété en France ou en Angleterre, à Rome ou dans l'Inde, à tel ou tel siècle », elle rapproche et compare entre elles toutes les données particulières de l'histoire, en y ajoutant celles de l'observation directe, et par leur moyen « s'attache à découvrir des rapports

généraux, des lois vérifiables dans des sociétés différentes »[1].

L'histoire et la sociologie sont donc destinées à se prêter un mutuel appui ; et il est certain que la sociologie serait d'un très grand secours à l'historien si elle se trouvait en état de lui apporter sur la production des divers phénomènes sociaux une doctrine scientifiquement établie. Alors, sans aucun doute, les historiens cesseraient d'errer et ne courraient plus le risque, comme les sociologues le leur reprochent, d' « appeler cause d'un fait un ou plusieurs faits choisis sans règle précise, au jugé, à l'impression, au flair personnel et, disons le mot, au petit bonheur »[2]. Mais nous n'en sommes pas là. Les sociologues actuels, d'ordinaire, ou se défient de l'histoire et empruntent à l'ethnographie la plupart de leurs matériaux, ou n'ont guère recours à l'histoire que dans la mesure où elle traite des sociétés primitives, sur lesquelles précisément elle manque, en général, de données solides. Aussi jusqu'alors historiens et sociologues dis-

1. E. Durkheim, *Sociologie et sciences sociales,* dans le volume intitulé *De la méthode dans les sciences* (Paris, 1909, in-16), p. 281.
2. F. Simiand, *Méthode historique et science sociale,* dans la *Revue de synthèse historique,* t. VI (1903), p. 14.

cutent-ils sans trouver facilement de terrains d'entente[1].

Les premiers reprochent aux seconds de s'occuper d'abstractions. « Prenez garde », disent-ils, « le phénomène social n'est qu'une abstraction, le gouvernement est une abstraction, l'Église, la famille, l'industrie textile, ce sont des abstractions; n'oubliez pas que ces abstractions n'agissent pas par elles-mêmes, que les individus qui les composent sont la seule réalité: dites plutôt les gouvernants, le clergé, les membres de la famille, les individus qui forment l'industrie textile »[2]. A quoi les sociologues répondent en citant l'exemple des physiologistes qui étudient le chien, l'estomac, la circulation du sang, bien qu'il n'existe que des chiens, des estomacs, du sang, des cœurs, des vaisseaux sanguins.

1. Voir, en particulier, Seignobos, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales* (Paris, 1901, in-8); H. Hauser, *L'enseignement des sciences sociales* (Paris, 1903, in-8); F. Simiand, art. cité, dans la *Revue de synthèse historique,* t. VI (1903), p. 1-22 et 129-157; P. Mantoux, *Histoire et sociologie, ibid.,* t. VII (1903), p. 121-140; G. Glotz, *Réflexions sur le but et la méthode de l'histoire,* dans la *Revue internationale de l'enseignement,* t. LIV (1907), p. 481-495; les comptes rendus des livres d'histoire dans l'*Année sociologique* publiée depuis 1897 sous la direction de E. Durkheim; et cf. aussi C. Ballot, *L'industrie cotonnière en Alsace,* dans la *Revue de synthèse historique,* t. XXVI (1913), p 313-319, et l'article de Letaconnoux cité ci-dessous, etc., etc.
2. Simiand, art. cité, p. 9.

En revanche, ils reprochent, à leur tour, aux historiens de découper les faits d'une manière arbitraire, en étudiant, par exemple, toute l'évolution d'une société durant une courte période, au lieu d'étudier à part, pendant un laps de temps moins restreint, chacun des divers phénomènes dont la réunion constitue la vie sociale d'un peuple[1]. A quoi les historiens répliquent en affirmant l'étroite interdépendance de tous ces phénomènes et en faisant ressortir la fragilité des résultats auxquels aboutissent des travaux comme ceux qui ont été tentés sur l'évolution d'une industrie dans ses rapports avec un seul groupe de faits, tels que « les variations du chiffre de la population », si l'on ne tient pas compte en même temps de quantité d'autres faits, tels que les progrès économiques ou les changements survenus dans les conditions de vie[2].

Et cependant, malgré ces divergences de vues et en dépit des incertitudes parmi lesquelles la sociologie se débat encore elle-même, il serait vain de vouloir nier l'influence — bonne ou mauvaise — qu'elle exerce depuis quelques années sur les

1. Simiand, art. cité p. 133-134.
2. Cf. Letaconnoux, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* t. XII (1909), p. 376.

historiens, principalement sur les historiens des siècles les plus reculés. Leurs études sur les mythologies et les religions, sur l'élaboration des idées morales et juridiques des peuples de l'antiquité doivent à un emploi plus large de la méthode comparative, ainsi qu'elle est pratiquée par les sociologues, une orientation en grande partie nouvelle et une connaissance plus assurée des conditions générales qui président à l'évolution des sociétés quelles qu'elles soient.

*
* *

Il est pourtant des esprits que ces tendances sont encore loin de satisfaire. Ils n'admettent pas la prétention des historiens à s'enfermer dans l'étude des faits particuliers, dans l'analyse de telle ou telle société, et au nom des principes qui doivent guider toute science, proclament que, s'élevant au-dessus de la sociologie, l'histoire doit être la science de tous les faits humains, sociaux ou autres, dans ce qu'ils ont de constant et de général. Le détail, l' « événement », pour employer leur langage, n'est, à les entendre, digne de retenir l'attention du

véritable historien que dans la mesure où ce détail est une manifestation d'une forme permanente de l'activité humaine et, si l'on veut un exemple concret, que la bataille de Waterloo ne mérite d'être étudiée que comme un échantillon qui permet de préciser les caractères communs à tout un groupe de faits de guerre[1].

Il ne semble pas que jusqu'alors cette conception « scientifique » de l'histoire ait fait beaucoup d'adeptes, et l'on ne voit même pas très clairement quels sont les historiens qui, dans leurs travaux proprement historiques, pourraient s'en réclamer, — fût-ce M. Paul Lacombe, qui en est un des principaux apôtres. Aussi ne nous y arrêtons-nous ici que pour signaler les discussions multiples auxquelles elle a donné lieu et dont une revue spéciale, la *Revue de synthèse historique*[2], est le théâtre habituel.

1. Voir P. Lacombe, *De l'histoire considérée comme science* (Paris, 1894, in-8); H. Berr, *La synthèse en histoire, essai critique et théorique* (Paris, 1911, in-8); du même, *Histoire traditionnelle et synthèse historique*, dans la *Revue de synthèse historique*, t. XXIII (1911), p. 121-130. On trouvera indiqués dans le livre de M. Berr les principaux travaux se rapportant à cette question de l'histoire-science, en particulier ceux de M. Xénopol, un historien roumain auquel on doit une volumineuse *Théorie de l'histoire* (Paris, 1908, in-8, VIII-483 p.).

2. Cette revue paraît depuis 1900 sous la direction de M. Henri Berr.

Ces discussions sont tout au moins un témoignage intéressant de l'inquiétude qui s'est emparée des historiens touchant le but et les méthodes de l'histoire. Celle-ci n'en sortira peut-être pas métamorphosée, comme d'aucuns paraissent le souhaiter; mais elle y prendra sans doute une conscience plus claire de ses moyens et de ses limites et arrivera ainsi à rendre avec une fidélité chaque jour croissante la complexité des phénomènes dont est tissée la trame du passé.

APPENDICE

APPENDICE

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

I

Travaux d'ensemble.

L' « histoire de l'histoire » a donné lieu récemment en divers pays à des travaux importants, qui touchent de près au sujet dont nous avons esquissé l'étude dans les pages qui précèdent.

Le plus remarquable est le livre où M. Eduard Fueter[1] a entrepris de retracer l'évolution du genre historique, simultanément dans tous les principaux pays du monde, depuis l'époque des premiers humanistes jusqu'à nos jours. Malheu-

1. Eduard Fueter, *Geschichte der neueren Historiographie* (Munich et Berlin, 1911, in-8; fait partie du *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte*, publié sous la direction de G. von Below et F. Meinecke). Une traduction française de ce livre doit paraître prochainement à la librairie F. Alcan.

reusement, comme bien on pense, M. Fueter s'est vu, dans la pratique, obligé de restreindre ce vaste dessein et, pour la période qui nous occupe, il a même dû s'en tenir à distribuer sous un petit nombre de rubriques générales des notices, presque toujours excellentes, mais dont le lien apparaît un peu lâche, sur quelques-uns des historiens les plus représentatifs ou les plus réputés.

Un Anglais, M. Gooch, a publié, à son tour, un volume intitulé : *L'histoire et les historiens du XIXe siècle*[1]. Cet ouvrage (dont nous n'avons eu connaissance qu'au moment de mettre le nôtre sous presse) comprend plusieurs chapitres très étudiés sur les historiens français du premier Empire, sur Augustin Thierry et Michelet, sur Guizot, Mignet et Thiers, et une sorte d'inventaire méthodique des travaux parus en France depuis quelque soixante ans sur les diverses parties de l'histoire du moyen âge et des temps modernes, et accessoirement sur l'histoire ancienne, avec parfois d'intéressants aperçus sur la valeur de certains livres aujourd'hui très goûtés du

1. G.-P. Gooch, *History and historians in the nineteenth century* (Londres, 1913, in-8).

public, comme ceux de MM. Vandal, Houssaye et Frédéric Masson.

En France même, M. Ch.-V. Langlois a réservé dans son *Manuel de bibliographie historique* (Paris, 1901-1904, in-16) plus de 350 pages à l' « histoire » et à l' « organisation des études historiques » depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Toutefois, pour le dix-neuvième siècle, il s'est volontairement limité à l'histoire des « principales entreprises historiques » exécutées dans chaque pays « sous les auspices de l'autorité publique, des académies et des sociétés savantes, des universités et des écoles spéciales » et à l'énumération des grands recueils, des répertoires et des revues historiques dus à l'initiative privée. Quelque documenté et instructif qu'il soit, le chapitre relatif à notre pays a donc un objet très différent de celui que nous nous sommes proposé ici[1].

L'introduction dont M. Camille Jullian a fait précéder ses *Extraits des historiens français du XIX*e *siècle* (p. III-CXXVIII)[2] est, au contraire,

1. Cf., pour la France seule, un travail analogue de Gabriel Monod, *Les études historiques en France,* dans la *Revue internationale de l'enseignement,* ann. 1889, t. II, p. 587-599.
2. Collection des classiques français de la librairie Hachette (Paris, 1896, in-16; 6e éd., 1910).

tout comme notre livre, un tableau d'ensemble, quoique sommaire, du mouvement historique en France à l'époque contemporaine, du moins jusqu'en 1870[1]. Car, passé cette date, M. Jullian, désireux de ne point parler des vivants, s'est contenté de brèves indications touchant les derniers travaux de Fustel de Coulanges, de Renan et de Taine. Il faut ajouter que, pour l'époque antérieure à 1870, son seul but a été de « replacer dans leur milieu politique et littéraire les écrivains et les œuvres dont les fragments sont publiés » dans le corps du volume et de « réunir les divers renseignements de biographie ou de critique qui peuvent permettre de comprendre ces fragments », ce qui l'a conduit à s'arrêter assez longuement sur quelques historiens et quelques œuvres célèbres et à passer rapidement sur des faits que, pour notre part, nous nous sommes attaché d'une façon spéciale à mettre ici en relief. Notre livre ne fait donc pas double emploi avec les pages brillantes et suggestives de M. Jullian, dont

1. Au tome Ier de la *Revue historique* (1876), p. 5-34, Gabriel Monod avait déjà donné en quelques pages un remarquable aperçu *Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle.*

cependant nous nous sommes souvent inspiré et qui, sur plus d'un point, nous ont frayé la voie.

II

Études sur quelques historiens.

Bien plus nombreuses, innombrables même, sont les études consacrées, non plus à l'ensemble du mouvement historique, mais à certains historiens en particulier.

Toutes les histoires de la littérature française, d'abord, ménagent une place aux plus connus d'entre eux, et il nous suffira ici de renvoyer à l'excellent manuel de M. Lanson[1] et aux deux chapitres substantiels que MM. de Crozals et Seignobos ont rédigés pour les tomes VII et VIII de la grande *Histoire de la langue et de la littérature française* publiée sous la direction de Petit de Julleville (1899). Nous y joindrons les histoires littéraires de Merlet et de Nettement pour l'époque du premier Empire, de

1. G. Lanson, *Histoire de la littérature française,* 11e édition (Paris, 1909, in-16).

la Restauration et de la monarchie de Juillet[1], ainsi que l'inestimable galerie de portraits que constituent les *Lundis* et les *Portraits contemporains* de Sainte-Beuve[2].

Il ne saurait être question de dresser à cette place la liste, même sommaire, des articles ou des livres qui, depuis Sainte-Beuve, ont été ainsi écrits sans autre dessein que de raconter la vie et d'analyser les principales œuvres des historiens en renom. Nous retiendrons seulement ceux qui nous semblent plus particulièrement propres à préciser nos connaissances, non pas tant au point de vue biographique et littéraire qu'au point de vue de l'histoire des méthodes et des conceptions historiques[3].

Citons le *Guizot* d'A. Bardoux, dans la collection des *Grands écrivains français* de la librairie Hachette (Paris, 1894, in-16), l'esquisse de Jules Simon, *Thiers, Guizot, Rémusat* (Paris, 1885, in-8), et, comme un écho de toutes les

1. G. Merlet, *Tableau de la littérature française, 1800-1815* (Paris, 1878-1888, 3 vol. in-8); A. Nettement, *Histoire de la littérature française sous la Restauration* (Paris, 1853, 2 vol. in-8); du même, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet* (Paris, 1854, 2 vol. in-8).
2. Voir aussi les études littéraires de Faguet, Brunetière, etc.
3. Cf. G. Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne, 1500-1900*; t. IV: *Révolution et dix-neuvième siècle* (Paris, 1912, in-8).

critiques émanées du camp catholique, l'article d'Henri de l'Épinois, *M. Guizot, son rôle comme historien,* dans la *Revue des questions historiques,* tome XVII (1875), p. 439-505[1].

Pour l'étude de Mignet, dont E. de Rozière a dressé la bibliographie[2], renvoyons à l'opuscule de Jules Simon, *Mignet, Michelet, Henri Martin* (Paris, 1899, in-8).

L'*Histoire de la Révolution française* de Thiers, dont Marcellin Pellet a signalé les diverses éditions dans ses *Notes bibliographiques sur l'Histoire de la Révolution française de Thiers* (*La Révolution française,* t. XLVI, 1904, p. 5-12), a fourni la matière d'un intéressant article d'Alfred Rambaud, *M. Thiers, historien de la Révolution française,* dans la *Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*), 2e série, t. XIV (1878), p. 891-900[3]. D'autre part, M. de Martel a donné sous le titre : *Les his-*

1. Dans sa *Philosophie de l'histoire en France* (traduction L. Carrau, Paris, 1878, in-8), R. Flint a fait une intéressante étude de la conception « scientifique » de l'histoire chez Guizot (chap. x, p. 247-282).
2 E. de Rozière, *Bibliographie des œuvres de M. Mignet* (Paris, 1887, in-8).
3. Cf. Jules Barni, *Napoléon et son historien, M. Thiers* (Genève, 1865, in-16) ; W. de Fonvielle, *M. Thiers historien de la Révolution française* (Bruxelles, 1871, in-12).

toriens fantaisistes. M. Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire (Paris, 1883-1887, in-12), trois gros volumes où il discute pied à pied, sous une forme un peu vive, certaines assertions de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*[1]. Enfin les *Études* des Pères jésuites ont publié trois articles d'Hippolyte Martin sur *Thiers, historien de la Révolution*, et *historien de l'Empire* (1878, t. I, p. 70-89, 226-257; t. II, p. 31-55).

Augustin Thierry fut, lui aussi, au milieu du siècle dernier, l'objet de critiques assez violentes de la part des cléricaux et des conservateurs, qui lui reprochaient ses convictions libérales. Après Léon Aubineau, qui lui avait dit aigrement son fait dans un ouvrage intitulé[2] : *M. Augustin Thierry, son système historique et ses erreurs* (Paris, 1851, in-16; 2e éd., 1879), Nettement ne le ménagea pas dans ses *Histoires de la littérature française sous la Restauration* et *sous le gouvernement de Juillet*

1. Cf. Chauffour-Kestner, *M. Thiers historien, notes sur l'Histoire du Consulat et de l'Empire* (Bruxelles, 1863, in-8).
2. Tel est du moins le titre de la deuxième édition. La première est intitulée : *Critique générale et réfutations. M. Augustin Thierry.*

(1853-1854)[1]. — M. Ch.-M. Desgranges a inséré quelques notes sur *Augustin Thierry journaliste, d'après des documents inédits,* dans la *Revue d'histoire littéraire,* t. XII (1905), p. 611-626, et M. Camille Jullian a donné en 1906 une conférence sur *Augustin Thierry et le mouvement historique sous la Restauration,* qui a été reproduite dans la *Revue de synthèse historique,* t. XIII (1906), p. 129-142[2].

La littérature relative à Michelet est d'une richesse extrême. Gabriel Monod, à lui seul, a publié sur son compte un nombre considérable de volumes, de brochures et d'articles, dont la majeure partie est nourrie de citations empruntées à des notes et des œuvres inédites. G. Monod est mort avant d'avoir pu tirer de ces matériaux les éléments du livre d'ensemble auquel il songeait depuis de longues années ; mais on nous promet la publication prochaine des leçons qu'il fit de 1905 à 1910 au Collège de France sur la vie et les œuvres de Michelet jus-

1. Voir plus haut, p. 190, note 1.
2. Cf. le discours prononcé par Brunetière lors du centenaire d'Augustin Thierry, *L'œuvre d'Augustin Thierry,* dans la *Revue des deux mondes,* 1895, et le volume de P. Dufay et R. Ribour, *Le centenaire d'Augustin Thierry* (1895, in-8).

qu'à l'année 1852. Parmi ses autres études sur Michelet, relevons : *Jules Michelet* (Paris, 1875, in-16, avec une bibliographie des œuvres) ; *Les maîtres de l'histoire : Renan, Taine, Michelet* (Paris, 1894, in-12, où se trouve reproduite l'étude précédente avec quelques retouches et quelques additions, mais sans la bibliographie) ; *Jules Michelet, études sur sa vie et ses œuvres* (Paris, 1905, in-12) ; et comme contributions de détail : *La place de Michelet dans l'histoire de son temps*, dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, t. LX (1910), p. 449-470 ; *La place de Michelet parmi les historiens du XIXe siècle*, dans la même revue, t. LXI (1911), p. 451-484 ; *Michelet et l'histoire de la Révolution française*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, t. LIX (1910), p. 414-437[1]. — Citons encore : G. Lanson, *La formation de la méthode historique de Michelet*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. VII (1905-1906), p. 5-31 ; Ch.-V. Langlois, *Miche-*

1. Les autres articles et opuscules de G. Monod relatifs à Michelet sont indiqués dans la Bibliographie de ses œuvres dressée par M. Emile Chatelain (*Ecole pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques. Annuaire, 1912-1913*, p. 31 et suiv.).

let, dans *Questions d'histoire et d'enseignement,* nouvelle série (Paris, 1906, in-12), p. 33-95 ; et sur les travaux de Michelet comme archiviste, F. Rocquain, *Les travaux de Michelet aux Archives nationales,* dans *Notes et fragments d'histoire* (Paris, 1906, in-8).

M. Richard Heath a écrit un volume important sur les premières œuvres de Quinet : *Edgar Quinet, his early life and writings* (Londres, 1881, in-8) ; sur les autres œuvres, on peut consulter Chassin, *Edgar Quinet, sa vie et son œuvre* (Paris, 1859, in-8) et A. Peyrat, *La Révolution et le livre de M. Quinet* (Paris, 1866, in-12).

Henri Martin a trouvé en M. Gabriel Hanotaux un biographe enthousiaste (*Henri Martin, sa vie, ses œuvres, son temps, 1810-1883,* Paris, 1885, in-12). C'est, au contraire, la critique seule qui a place dans les *Quelques observations sur les six premiers volumes de l'Histoire de France de M. Henri Martin* de H. d'Arbois de Jubainville (Troyes, 1857, in-8) et dans le volume de H. de l'Épinois, *M. Henri Martin et son Histoire de France, critiques et réfutations* (Paris, 1872, in-12).

L'œuvre historique d'A. de Tocqueville a été étudiée notamment par F.-X. Wegele, *Alexis von Tocqueville,* dans la *Historische Zeitschrift,* t. XX (1868), p. 132-170, et par E. d'Eichthal, *Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale* (Paris, 1897, in-12).

On composerait toute une bibliothèque des livres et des articles écrits sur Renan ou à propos de ses ouvrages. Dès 1864 (la *Vie de Jésus* est de 1863) ils étaient si nombreux qu'on pouvait dresser une *Bibliographie des publications relatives au livre de M. Renan, la Vie de Jésus* (par Ph. Milsand, Dijon, 1864, une brochure in-18)[1]. Indiquons seulement ici : G. Monod, *Les maîtres de l'histoire : Renan, Taine, Michelet* (Paris, 1894, in-12) ; G. Séailles, *Ernest Renan, essai de biographie psychologique* (Paris, 1895, in-12); M.-J. Darmesteter, *La vie d'Ernest Renan* (Paris, 1898, in-18) ; G. Sorel, *Le système historique de Renan* (Paris, 1905-1906, 4 fasc. in-8) ; H. Parigot, *Renan, l'égoïsme intellectuel* (Paris, 1909, in-8).

1. Un assez grand nombre d'études critiques publiées sur Renan ont été répertoriées dans O. Lorenz, *Catalogue de la librairie française,* t. VII, p. 601, article : Jésus-Christ, et t. VIII, p. 327, article : Renan.

Au sujet de Taine, il faut rappeler d'abord l'excellent portrait que Gabriel Monod traçait de lui au lendemain de sa mort dans le volume déjà cité : *Renan, Taine, Michelet* (1894) ; en outre, M. Victor Giraud, à qui l'on doit une bibliographie de ses œuvres[1], a fait paraître un très intéressant *Essai sur Taine, son œuvre et son influence* (Paris, 1901, in-8) qui en est à sa quatrième édition (Paris, 1909, in-12)[2]. On en rapprochera Laborde-Milaà, *Hippolyte Taine, essai d'une biographie intellectuelle* (Paris, 1909, in-16), et, pour la critique des *Origines de la France contemporaine,* le livre général de M. Paul Lacombe, *Taine historien et sociologue* (Paris, 1909, in-8), ainsi que les études plus serrées de M. Mathiez, *Taine historien* (*Revue d'histoire moderne et contemporaine,* t. VIII, 1906-1907, p. 257-284), et de M. Aulard, *Taine historien de la Révolution française* (Paris, 1907, in-16). Celle de M. Aulard, qui, sous une forme peut-être un peu trop vive, est une démolition en règle du travail de Taine, a

1. V. Giraud, *Taine,* dans la *Bibliothèque des bibliographies critiques* (Paris, 1902, in-8).
2. Chaque édition est remaniée.

suscité de nombreuses répliques. La meilleure est celle de M. Augustin Cochin, *La crise de l'histoire révolutionnaire : Taine et M. Aulard* (deux articles du *Correspondant,* 25 mars et 10 avril 1909, réimprimés en brochure, Paris, 1909, in-8)[1].

On doit à Paul Guiraud une belle biographie de *Fustel de Coulanges* (Paris, 1896, in-16)[2], et Gabriel Monod a écrit, pendant une vingtaine d'années, pour la *Revue historique* et divers autres périodiques, de très remarquables notices nécrologiques dont un petit nombre seulement ont été réunies dans un volume de *Portraits et souvenirs* paru en 1897 (Paris, in-12)[3].

Citons enfin : 1° pour l'histoire de l'égypto-

1. Cf. Albert-Petit, *Deux conceptions de l'histoire de la Révolution : Taine et M. Aulard,* dans la *Revue des deux mondes,* 1er sept. 1910.

2. Au point de vue critique, voir G. Monod, *M. Fustel de Coulanges et son récent ouvrage sur les institutions de l'ancienne France,* dans la *Revue politique et littéraire (Revue bleue),* t. XV (1875), p. 1037-1042 et 1067-1083, et ses comptes rendus des divers volumes des *Institutions politiques de l'ancienne France,* dans la *Revue critique* et la *Revue historique.* Voir aussi Seignobos, au t. VIII de l'*Histoire de la langue et de la littérature française* publiée sous la direction de Petit de Julleville, p. 279-286, et, sur la question des emprunts faits par Fustel de Coulanges à l'œuvre de ses devanciers, A. Lombard, *L'abbé Du Bos* (Paris, 1913, in-8), p. 505-517, chapitre intitulé : « Du Bos et Fustel de Coulanges ».

3. Voir le relevé de ces notices dans la Bibliographie des œuvres de Gabriel Monod indiquée plus haut (p. 194, note 1), p. 37-41.

logie, le *Champollion, sein Leben und sein Werk* de Mlle Hartleben (Berlin, 1906, 2 vol. in-8) et les notices de MM. Maspero et Virey sur Mariette, Rougé et Chabas en tête de leurs œuvres (*Bibliothèque égyptologique*, t. IX, XVIII et XXI); 2° pour l'histoire de l'antiquité classique, la notice d'Ernest Desjardins sur Léon Renier en tête des *Mélanges Renier* (*Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences philologiques et historiques*, fasc. 73, p. I-XXI, avec une bibliographie par M. Héron de Villefosse, p. XXIII-LX), celle de M. René Pichon sur Gaston Boissier, dans son volume *Hommes et choses de l'ancienne Rome* (Paris, 1911, in-12), etc., etc...

Ajoutons que les notices nécrologiques insérées dans les revues d'histoire, dans les recueils académiques et dans certains annuaires comme l'*Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École normale supérieure*, quelque inégales qu'elles soient, présentent parfois un vif intérêt. C'est le cas d'un grand nombre de celles qu'on trouvera dans les Mémoires et les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales, dans la

Revue historique, dans la *Revue des questions historiques,* dans la *Revue archéologique,* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* dans la *Revue de l'histoire des religions,* dans le *Journal asiatique,* etc. Il faut souhaiter qu'un bibliographe se rencontre qui prenne à tâche de dresser le catalogue méthodique des meilleures d'entre elles en y joignant un relevé des comptes rendus critiques les plus instructifs ainsi que des volumes et des opuscules dont nos érudits et nos historiens ont été par ailleurs l'objet.

III

Inventaires du travail historique.

Pour compléter ces notices et replacer chaque œuvre à son rang, il est bon de consulter, outre les bibliographies proprement dites[1], les livres et les articles où des historiens ont été amenés à établir le bilan du travail accompli dans les

1. Nous ne pouvons en transcrire ici les titres. On les trouvera pour la plupart dans le *Manuel de bibliographie historique* de Ch.-V. Langlois (Paris, 1901-1904, in-16). Parmi les bibliographies parues depuis lors, citons surtout P. Caron, *Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France depuis 1789* (Paris, 1912, in-8).

diverses parties du domaine historique soit par les seuls Français, soit par les spécialistes des principaux pays du monde.

Dès 1808, en vue d'une grande enquête ordonnée par Napoléon I[er] sur l'état des lettres et des sciences, Dacier composait, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis 1789 et sur leur état actuel présenté à Sa Majesté l'Empereur et Roi en son Conseil d'État le 20 février 1808* (Paris, 1810, in-8), pour lequel plusieurs de ses confrères lui avaient prêté leur concours.

Mais ce rapport, qui devait être le premier d'une série, ne fut alors suivi d'aucun autre, et sous la Restauration et la monarchie de Juillet, nous n'avons à relever que quelques pages un peu vagues des *Études historiques* de Chateaubriand (1831) concernant le mouvement historique de son temps; puis une thèse de doctorat, intitulée *Du progrès des études historiques en France au dix-neuvième siècle* (Strasbourg, 1835, 56 pages in-8), par un certain J. Sarazin, professeur au lycée de Douai, qui n'a su écrire qu'un médiocre dithyrambe en l'honneur d'Au-

gustin Thierry, de Guizot et de Michelet[1]; enfin des *Considérations* d'Augustin Thierry lui-même (1840) sur quelques-uns des ouvrages relatifs à l'histoire de France[2].

Il faut attendre le dernier tiers du dix-neuvième siècle pour rencontrer un inventaire comparable à celui qu'avait dressé Dacier en 1808, et cette fois beaucoup plus ample. A l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, Napoléon III, soucieux de renouer en toutes choses les traditions du premier Empire, prescrivit la rédaction d'une nouvelle série de *Rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France,* dont quatre volumes intéressent l'histoire. Ce sont, dans l'ordre de publication : 1° *Exposé des progrès de l'archéologie,* par Alfred Maury (Paris, 1867, in-8, 119 p.); 2° *Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient* (Paris, 1867, in-8, XII-213 p.), sous la direction de Guigniaut, par E. de Rougé (égyptologie), F. de Saulcy (écri-

1. La bibliothèque de l'Université de Paris, à la Sorbonne, possède de cette thèse un exemplaire dont les marges portent de curieuses annotations, dues à un contemporain (peut-être un des membres du jury?) qui ne partage pas l'enthousiasme de l'auteur et ne trouve pas qu'il y ait progrès.

2. Aug. Thierry, *Récits des temps mérovingiens, précédés de considérations sur l'histoire de France* (1840).

tures cunéiformes), Munk (études sémitiques), Reinaud (langue et littérature arabes), Defrémery (littérature persane), Dulaurier (études arméniennes), Stanislas Julien (langue et littérature chinoises), Feer (langue et littérature tibétaines et mongoles), Bréal (sanscrit, zend, pâli et grammaire comparée des langues indo-européennes); 3° *Rapports sur les études historiques* [*histoire générale*] (Paris, 1867, in-8, 356 p.), par Geffroy (antiquité), Zeller (moyen âge) et Thiénot (temps modernes); 4° *Progrès des études classiques et du moyen âge, philologie celtique, numismatique* (Paris, 1868, in-8, VIII-155 p.), sous la direction de Guigniaut, par Egger (langue et littérature grecques)[1], Gaston Boissier (philologie et littérature latines, histoire romaine), Delisle (histoire du moyen âge), Guessard (langue et littérature du moyen âge en France), H. d'Arbois de Jubainville (études celtiques), Anatole de Barthélemy (numismatique gauloise et française.)

Ces rapports ne sont pas tous conçus sur le

1. Egger a reproduit ce rapport, avec de légères modifications, dans son ouvrage sur *L'hellénisme en France* (Paris, 1869, 2 vol. in-8), t. II, p. 441-484.

même plan ni dans le même esprit; plusieurs font double emploi, et cependant ils ne forment pas un tout absolument complet; certains rendent compte seulement de la production des vingt dernières années, d'autres remontent à vingt-cinq, à trente ou à quarante ans en arrière; la plupart ne s'occupent que des travaux parus en France, mais quelques-uns font place aussi aux travaux étrangers; ce sont enfin tantôt de simples catalogues, tantôt de longs mémoires, et parfois plus prétentieux que précis. Mais, malgré ces défauts et malgré l'optimisme de commande dont font preuve trop souvent les rapporteurs officiels, leur œuvre constitue un tableau fort instructif de l'activité historique en France durant le deuxième tiers du siècle dernier.

A l'époque où ces *Rapports* parurent, notre pays était encore presque entièrement démuni de revues historiques, sauf pour l'orientalisme qui possédait dans le *Journal asiatique* un organe d'information de premier ordre. Au contraire, depuis lors les revues de ce genre se sont multipliées, et les plus importantes d'entre

elles ont considéré comme une des parties essentielles de leur tâche l'analyse des nouvelles publications concernant, soit l'histoire dans son ensemble, soit certaines portions du domaine historique. Elles permettent de suivre désormais pas à pas et d'une façon plus satisfaisante au point de vue critique le travail accompli en tous sens par les historiens et par les érudits.

Quelques-unes de ces revues se préoccupent même de continuer, à leur tour, les *Rapports* de 1867 en jetant de temps à autre un coup d'œil en arrière sur les ouvrages parus dans chaque spécialité, non pas seulement durant les derniers mois —, ainsi que le font, par exemple, la *Revue historique* et la *Revue des questions historiques* au moyen de leurs *Bulletins* et de leurs *Courriers,* — mais durant un nombre d'années plus ou moins considérable, suivant l'exemple donné en Allemagne, pour l'histoire de l'antiquité, dans certains volumes du *Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft* fondé par Bursian. La *Revue d'histoire moderne et contemporaine* a publié ainsi des articles indiquant l'état des travaux relatifs à l'histoire écono-

mique de la France de 1683 à 1714 (par Ph. Sagnac, au tome IV), à l'histoire des arts industriels en France du XVI[e] au XIX[e] siècle (par J.-J. Marquet de Vasselot, au tome IV), aux règnes de François I[er] (par V.-L. Bourrilly, au tome IV) et d'Henri IV (par J. Nouaillac, au tome IX), aux rapports de la Hollande et de la France de 1780 à 1815 (par Colenbrander, au tome IX), et l'on trouvera dans la *Revue de synthèse historique* une série déjà longue de « revues générales », dont le but est d'établir pour chaque ensemble de questions le bilan du « travail fait et à faire »[1].

Enfin, des inventaires analogues, plus ou moins complets et limités ou non aux historiens français, ont été souvent publiés en dehors des revues d'histoire. Signalons, entre autres, l'intéressant mémoire de James Darmesteter, *De la part de la France dans les grandes découvertes*

1. Elle en a publié, par exemple, sur les travaux concernant l'histoire générale de la France au temps des premiers Capétiens (tome XIV), aux XIV[e] et XV[e] siècles (tome IV), au XVI[e] siècle (tome V), au temps de Napoléon I[er] (tome VI); l'histoire économique de la France au moyen âge (tome V); l'histoire des idées politiques en France aux XVII[e] et XVIII[e] siècles (tome VI), au XIX[e] siècle (tome XIII); l'histoire des colonies françaises sous l'Ancien régime (tome XVI), etc... Elle a consacré des « revues » du même genre à l'histoire des anciennes provinces de la France.

de l'orientalisme moderne, dans son volume d'*Essais orientaux* (Paris, 1893, in-8), p. 1-103; le tableau très sommaire des études égyptologiques tracé par M. Moret dans son livre *Rois et dieux d'Égypte* (Paris, 1911, in-16), p. 279-312; le tableau plus complet des études assyriologiques tracé par M. Fossey en tête de son *Manuel d'assyriologie,* tome Ier (Paris, 1904, in-8); l'histoire des découvertes archéologiques du dix-neuvième siècle de M. Adolf Michaelis, *Ein Jahrhundert kunstarchäologischer Entdeckungen* (2e éd., Leipzig, 1908, in-8); l'*Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque en Europe* de M. S. Chabert, dans la *Revue archéologique,* 4e série, t. V, VI et VII (1905 et 1906); l'*Histoire de l'épigraphie romaine depuis les origines jusqu'à la publication du Corpus* rédigée sur les notes de Léon Renier par R. de La Blanchère, dans la *Revue archéologique,* 3e série, t. VIII (1886), qu'il faut compléter avec J.-P. Waltzing, *Le Recueil général des inscriptions latines (Corpus inscriptionum latinarum) et l'épigraphie latine depuis cinquante ans* (Louvain, 1892, in-8); d'une manière générale, les préfaces de quelques grands manuels

français ou allemands comme ceux qui constituent la collection d'Ivan von Müller[1]; et pour terminer, sans prétendre à être complet: Ch. Diehl, *Les études byzantines en France au XIXe siècle* et *Les études d'histoire byzantine en 1905*, dans *Études byzantines* (Paris, 1905, in-8), p. 21-106[2]; Lejeal, *Les études américanistes en France*, dans la *Revue internationale de l'enseignement*, t. XLV (1903), p. 215-232; P. Caron et Ph. Sagnac, *L'état actuel des études d'histoire moderne en France* (Paris, 1902, 93 p. in-8); Aulard, *Histoire de la Révolution, méthodes et résultats*, dans la *Revue du mois*, 10 mai 1906, p. 538-550.

1. Parmi les manuels français voir, par exemple, Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique* (Paris, 1883-1884, 2 vol. in-8); Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique* (Paris, 1906, in-12); Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tome 1er (Paris, 1908, in-8), etc. — Pour la participation des catholiques aux études bibliques, voir A. Houtin, *La question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle* (Paris, 1902, in-8), et du même, *La question biblique au XXe siècle* (Paris, 1906, in-12). Cf. encore du même, *La controverse de l'apostolicité des églises de France au XIXe siècle* (3e éd., Paris, 1903, in-12).

2. Remaniement de deux articles publiés, le premier dans la *Revue encyclopédique* du 11 mars 1899, puis dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. IX (1900), le second dans la *Revue de synthèse historique*, t. IV (1901). — Disons, à ce propos, que l'opuscule de Clavel, *L'hellénisme en France depuis 1840* (Lyon, 1882, in-8), indiqué par erreur dans le *Manuel de bibliographie historique* de M. Langlois, p. 405, comme un tableau des « études grecques jusqu'en 1882 » n'est qu'un discours de quelques pages et sans grand intérêt.

Si tous ces exposés partiels des progrès de nos connaissances ne donnent pas toujours une idée bien claire des changements survenus dans les conceptions historiques et les méthodes de nos historiens, ils permettent du moins de s'orienter au milieu de la masse sans cesse croissante des livres et des articles et d'aller droit aux ouvrages les plus importants et les plus caractéristiques.

INDEX

C

D

E

F

G

TABLE DES MATIÈRES

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

Histoire générale, du IVe siècle à nos jours, publiée sous la direction de ERNEST LAVISSE, de l'Académie française, et ALFRED RAMBAUD, membre de l'Institut. (Ouvrage complet en 12 volumes.)

Chaque volume in-8° raisin, broché . . . . 16 »
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . 20 »

Histoire politique de l'Europe contemporaine. *Évolution des partis et des formes politiques* (1814-1896), par CH. SEIGNOBOS. Un volume in-8° carré de 826 pages, broché . . . . 12 »
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . 16 »

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

Histoire politique de la Révolution française. *Origines et Développement de la Démocratie et de la République* (1789-1804), par A. AULARD. Un volume in-8° de 816 pages, broché . . . . 12 »
Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . 16 »

Taine, historien de la Révolution française, par A. AULARD. Un volume in-18, broché 3 50

La Jeunesse de Napoléon, par ARTHUR CHUQUET, membre de l'Institut. 3 volumes : I. Brienne — II. La Révolution — III. Toulon. Chaque volume in-8°, broché . . 7 50

La Diplomatie secrète au XVIIIe siècle. Ses Débuts, par ÉMILE BOURGEOIS.

I. *Le Secret du Régent et la politique de l'Abbé Dubois*, Triple et Quadruple Alliances (1716-1718). Un volume in-8° raisin, broché . . . . 10 »

II. *Le Secret des Farnèse. Philippe V et la politique d'Alberoni.* Un volume in-8° raisin, broché . . . . 10 »

III. *Le Secret de Dubois, Cardinal et premier Ministre.* Un volume in-8° raisin, broché . . . . 10 »

(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et p

La Fondation de l'Empire Allemand (
par ERNEST DENIS. Un vol. in-8°, 540 pages, broc

Imp. de Vaugirard, H.-L. MOTTI, Dir., 12-13, impasse Ronsin



